

Rapport de synthèse



**Amélioration des
données propres à
l'état du terrain**



© Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 1997

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document couverte par les droits d'auteur ne peut être reproduite ou utilisée sous quelque forme que ce soit : graphique, électronique, mécanique (y compris photocopie), enregistrement, collage, système d'accès électronique, sans la permission écrite de l'éditeur.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre :
Amélioration des données propres à l'état du terrain :
rapport de synthèse

Publié aussi en anglais sous le titre : Improving site-specific data on the environmental condition of land.
ISBN 1-895643-55-4

1. Sols — Pollution — Canada. 2. Sols — Pollution — Canada — Sources d'information. 3. Sols — Pollution — Canada — Bases de données. 4. Sols — Pollution — Politique gouvernementale — Canada. I. Bordt, Michael, 1954- II. Fritzsche, Jeff III. Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Canada). Groupe de travail sur le programme des services financiers.

TD878.4.C214614 1997 363.739'6'0971 C97-900760-7

Ce livre est imprimé sur papier répondant au Choix environnemental (plus de 50% de papier recyclé, 10% en fibre post-consommation; encre végétale). La couverture qui contient du papier recyclé est traitée avec des produits sans cire, à base d'eau.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario)
Canada K1R 7Y3
Tél. : (613) 992-7189
Télec. : (613) 992-7385
Courrier électronique : admin@nrtee-trnee.ca
Web : <http://www.nrtee-trnee.ca>

D'autres publications disponibles dans la série Rapports de synthèse de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie :

1. Le développement durable des transports au Canada
2. Le virage écologique : une réponse à la demande étrangère de produits et services plus écologiques par l'approvisionnement fédéral
3. La question des sites contaminés au Canada
4. Le secteur des services financiers et le réaménagement des terrains contaminés
5. Élimination des obstacles au réaménagement des terrains contaminés à des fins résidentielles

All publications of the National Round Table on the Environment and the Economy are also available in English.

Pour commander :

Éditions Renouf Ltée
5369, chemin Canotek, #1
Ottawa (Ontario) K1J 9J3
Tél. : (613) 745-2665
Télec. : (613) 745-7660
Internet : <http://fox.nstm.ca/~renouf/>
Courrier élec. : order.dept@renoufbooks.com

Prix : 8,95 \$ plus frais d'expédition et taxes

Rapport de synthèse



Amélioration des données propres à l'état du terrain

Préparé par la Division des comptes nationaux et de l'environnement de Statistique Canada pour les membres du Groupe de travail du Programme des services financiers.

Les opinions exprimées dans cette étude n'appartiennent qu'à leurs auteurs et ne représentent pas forcément la position de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Mandat

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) a été créée pour *jouer un rôle catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable*. Cet organisme a pour rôle particulier de définir les problèmes qui ont des implications à la fois environnementales et économiques, d'analyser ces implications, et de tenter de définir des mesures qui permettront de trouver un juste équilibre entre la prospérité économique et la protection de l'environnement.

Les travaux de la TRNEE visent à améliorer la qualité de l'élaboration de politiques environnementales et économiques en fournissant aux décideurs l'information nécessaire pour faire des choix éclairés qui permettront d'assurer un avenir viable pour le Canada. La TRNEE tente de remplir son mandat comme suit :

- indiquer aux décideurs et aux leaders d'opinion le meilleur moyen d'intégrer les considérations économiques et environnementales dans la prise de décisions;
- solliciter activement l'opinion des intervenants qui sont directement touchés par un problème et offrir un lieu de rencontre neutre où ils peuvent tenter de résoudre les problèmes et surmonter les obstacles qui entravent le développement durable;
- analyser les faits et tendances de l'environnement et de l'économie dans le but de définir les changements qui favoriseront le développement durable au Canada;
- recourir aux résultats de la recherche et de l'analyse, en particulier des consultations à l'échelle nationale, pour aboutir à une conclusion quant à l'état du débat sur l'environnement et l'économie.

Les rapports de la nouvelle série de la TRNEE, *État du débat*, présentent une synthèse des résultats des consultations menées auprès des parties intéressées sur les débouchés qui pourraient s'offrir au développement durable. Ils présentent également de manière sommaire l'ampleur du consensus et les motifs de divergences. Ils étudient en outre les conséquences de l'action ou de l'inaction, et préconisent des mesures précises auxquelles divers intervenants peuvent recourir pour promouvoir le développement durable.

Membres de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

La TRNEE se compose d'un président et d'au plus 24 autres Canadiens éminents nommés par le gouvernement fédéral pour représenter un vaste éventail de régions et de secteurs, dont le monde des affaires, le milieu syndical, le milieu universitaire, les organismes de protection de l'environnement et les Premières nations. Les membres de la TRNEE se réunissent en table ronde quatre fois par an pour faire le point sur les travaux en cours de l'organisme, pour établir des priorités et pour lancer de nouveaux programmes.

Président :

Le Dr Stuart Smith
Président
ENSYN Technologies Inc.

Vice-présidente

Lise Lachapelle
Présidente-directrice générale
Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers

Vice-présidente

Elizabeth May
Directrice générale
Sierra Club du Canada

Paul G. Antle

Président-directeur général
SCC Environmental Group Inc.

Jean Bélanger

Ottawa, Ontario

Allan D. Bruce

Administrateur
Joint Apprenticeship & Training Plan
Union internationale des opérateurs de machines lourdes (section locale 115)

Patrick Carson

Conseiller en planification stratégique
Les compagnies Loblaw - Weston

Elizabeth Crocker

Copropriétaire, P'lovers

Johanne Gélinas

Commissaire
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Sam Hamad

Vice-président
Roche Construction

Le Dr Arthur J. Hanson

Président-directeur général
Institut international du développement durable

Michael Harcourt

Associé principal
Développement durable
Sustainable Development Research Institute

Cindy Kenny-Gilday

Yellowknife, T.N.-O.

Le Dr Douglas Knott

Professeur émérite
Université de la Saskatchewan

Anne Letellier de St-Just

Avocate

Ken Ogilvie

Directeur général
Pollution Probe Foundation

Joseph O'Neill

Vice-président
Bois et forêts
Repap New Brunswick Inc.

Dee Parkinson-Marcoux

Présidente
CS Resources Limited

Carol Phillips

Directrice de l'éducation et des affaires internationales
Travailleurs canadiens de l'automobile

Angus Ross

Président
SORÉMA Management Inc.
et Fondé de pouvoir
SORÉMA, direction canadienne

John Wiebe

Président-directeur général
GLOBE Foundation of Canada et
Vice-président exécutif
Asia Pacific Foundation of Canada

Directeur général et premier dirigeant

David McGuinty

Table des matières

Préface.....	vii
Sommaire.....	ix
1 Introduction	
Informations générales.....	2
But et aperçu.....	4
Activités passées et présentes.....	9
Définition d'un site potentiellement contaminé.....	9
2 Évaluation de l'information	
Sources potentielles.....	16
Priorités.....	31
3 Utilisateurs et usages actuels	
Programmes gouvernementaux.....	36
Secteur des services financiers.....	40
Organisations non gouvernementales.....	41
Directives.....	42
4 Stratégies	
Composantes.....	44
Stratégie 1 : Prototype régional.....	52
Stratégie 2 : Registre provincial et évaluations de sites obligatoires.....	55
Stratégie 3 : Registre national d'évaluation des sites.....	57
Stratégie 4 : Inventaire national indépendant des lieux contaminés.....	59
Stratégie 5 : Regroupement de plusieurs registres municipaux.....	61
5 Conclusions.....	63
Annexes	
A Bibliographie.....	71
B Informations détaillées par des bases de données fédérales, provinciales et territoriales pertinentes.....	75



Sigles et abréviations

ABC	Association des banquiers canadiens
ASTM	American Society for Testing Materials
CCME	Conseil canadien des ministres de l'Environnement
CCN	Conseil canadien des normes
CIBC	Banque canadienne impériale de commerce
DESRT	Demonstration and Evaluation of Site Remediation Technology
EVS	Évaluation environnementale des sites
FSC	Federal Sites Component
GIS	Système d'information géographique
IBHC	Inventaire des bâtiments historiques du Canada
MEE	Ministère de l'Environnement et de l'Énergie (Ontario)
MINSYS	Système d'information sur les gisements de minéraux
MRN	Ministère des Ressources naturelles (Ontario)
PATS	Property Assessment Tax System
PETSTOR	Stockage des produits pétroliers
PNASC	Programme national d'assainissement des sites contaminés
RIP	Ensemble des registres Rapport Incident Pollution
RNATU	Réseau national d'analyse des tendances des urgences
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SIC	Standard Industrial Code
SMID	Stratégie municipale et industrielle de dépollution
TRNEE	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie



Préface

En raison de leurs effets potentiels sur la santé, sur l'environnement et sur l'économie, les terrains contaminés constituent des cibles de choix où orienter l'action environnementale. Consciente de l'urgence d'enrichir le débat et d'encourager la recherche en ce sens, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) a mis sur pied un Programme des services financiers. Ce programme vise à définir les grands enjeux du réaménagement des terrains urbains et autres sites contaminés, à abattre les obstacles actuels au réaménagement et à améliorer la qualité des données propres à l'état du terrain.

Les données propres à l'état du terrain constituent d'importants outils de gestion en vue d'établir et d'évaluer les secteurs contaminés actuels, et de prévenir toute contamination future. Malgré tout, l'accès aux données sur l'état présent des terrains contaminés demeure limité. De plus, puisque les bases de données actuelles se fondent sur des normes et des critères variés, leurs contenus sont difficilement comparables.

Dans le cadre de ses fonctions, le Groupe de travail sur les services financiers a cherché de nouvelles façons d'appuyer les efforts du secteur des services financiers pour améliorer la qualité des données sur l'état du terrain. Ce rapport de synthèse analyse les sources d'information en place au sein des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, de même que les travaux pertinents menés par le secteur privé et par divers organismes non gouvernementaux et intergouvernementaux.

En outre, le rapport propose diverses stratégies pour améliorer les données propres à l'état du terrain, qu'il s'agisse d'élaborer un prototype applicable à une province ou à une municipalité, de renforcer les normes d'enregistrement au sein d'une province pour englober plus de sites, d'appuyer la production de rapports municipaux sur les sites contaminés à l'échelle du pays, d'établir un registre national d'évaluation des sites ou de concevoir un programme auto-financé permettant de recueillir des données cruciales dans des sites urbains particuliers.

Le Groupe de travail sur les services financiers de la TRNEE a également produit trois autres rapports de synthèse en guise de complément au présent document, soit *La question des sites contaminés au Canada*; *Le secteur des services financiers et le réaménagement des terrains contaminés*; et *Élimination des obstacles au réaménagement des terrains contaminés à des fins résidentielles*. Toutes ces publications visent à stimuler le débat et à favoriser l'échange parmi les grandes parties intéressées. En guise de suivi, le Groupe de travail sur les services financiers de la TRNEE a organisé une série d'ateliers et produit un document sur l'État du débat qui traite de plusieurs questions clés.

Ce rapport a été rédigé par la Division des comptes nationaux et de l'environnement de Statistique Canada. Le contenu du rapport ne reflète pas nécessairement les vues de la TRNEE ou des organisations participantes.

Angus Ross

Président, Groupe de travail du Programme des services financiers
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

***Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
Groupe de travail du Programme des services financiers***

Président

Angus Ross

Président

SORÉMA Management Inc.

Carol Ann Bartlett

Conseillère générale adjointe

Service juridique, Siège social

Banque Royale du Canada

Beth Benson

Chef de projet pour l'assainissement des sites

Waterfront Regeneration Trust

Douglas M. Bisset

Bisset Engineering Inc.

Wally Braul

Avocat

Président

West Coast Environmental Law Association

Luc Charbonneau

Directeur

Samson Bélair Deloitte Touche

Wayne Proctor

Gérant

Service des prêts

Credit Union Central of British Columbia

Dick Stephens

Directeur

Services légaux et affaires intergouvernementales

J. Anthony Cassils

Conseiller en politiques

TRNEE

Sommaire

Le Groupe de travail du Programme des services financiers de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie considère les données propres à l'état du terrain comme un élément de discussion prioritaire. Ce rapport de synthèse a servi de base à cinq ateliers multilatéraux tenus durant le dernier trimestre de 1996 et au début de 1997 et fournit des informations générales permettant de développer un document sur l'état du débat concernant les terres contaminées.

Les sites urbains contaminés réhabilitables (SUCR) font partie des sites contaminés mais s'en distinguent par le fait qu'ils sont économiquement réhabilitables. Ce document s'intéresse avant tout à l'ensemble des sites contaminés et présentent des suggestions permettant de mieux utiliser l'information servant à repérer, gérer et, on l'espère, prévenir la création de lieux contaminés. On fait une distinction entre les sites contaminés et les sites potentiellement contaminés. Les sites contaminés sont ceux qui dépassent certaines normes de qualité environnementale. Les sites potentiellement contaminés sont des sites qui n'ont pas encore fait l'objet d'étude scientifique mais qui, à cause de preuves indirectes, semblent avoir une plus grande probabilité d'être contaminés en cas d'évaluation scientifique.

Afin de refléter les priorités du Groupe de travail, ce document étudie les sources d'informations et les stratégies possibles qui contribueront à l'amélioration des données propres à l'état des sites au bénéfice des Canadiens et plus particulièrement des entreprises, des gouvernements, des organisations non gouvernementales, des établissements d'enseignement supérieur et du grand public. Les utilisations de registres de sites contaminés contenant aussi des informations sur les sites potentiellement contaminés seront très diverses. Parmi les clients qui pourront en bénéficier immédiatement, on compte les promoteurs, les acheteurs, les propriétaires désireux d'obtenir des prêts et des assurances, les services d'urbanisme municipaux et provinciaux, les bureaux de santé locaux qui évaluent les sources de risque ainsi que les ministères fédéraux qui développent ou évaluent des politiques relatives au développement des terres.

Ce document tient compte des bases de données des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que du travail accompli par le secteur privé et les organisations non gouvernementales et intergouvernementales. On y trouve des données très diverses qui permettraient de soutenir un programme de détermination et d'inventaire des sites potentiellement contaminés. Les données les plus utiles et les plus accessibles sont souvent maintenues au niveau provincial et municipal. Par exemple, pour pouvoir évaluer le potentiel de contamination, il est essentiel d'avoir accès à des informations sur l'utilisation présente et ancienne des terres. Certaines provinces ont déjà standardisé et rassemblé les données des registres municipaux requises.

La qualité et l'ampleur de ces données varient selon les provinces et les municipalités. Voici plusieurs programmes fédéraux qui pourraient contribuer des informations importantes : le Réseau national d'analyse des tendances des urgences (RNATU), l'ensemble des registres du Rapport Incident Pollution (RIP), l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), ENVIRODAT et le programme de statistiques environnementales de Statistique Canada. Les ministères fédéraux qui détiennent des informations utiles au registre des sites contaminés ou qui y portent intérêt sont les suivants : Environnement Canada, Industrie Canada, la SCHL et Santé Canada.

Les provinces possédant des registres de sites contaminés actifs sont les suivantes : Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Colombie-Britannique et Yukon. Les types de sites nécessitant un enregistrement, la quantité d'informations disponibles sur les sites et l'accessibilité publique à ces données varient.

Plusieurs municipalités de l'Ontario ont complété des études sur l'utilisation historique des terres dans le but de déterminer les sites potentiellement contaminés. Il s'agit de la ville de Niagara Falls, la ville d'Ottawa, la ville de Toronto et la région de Waterloo.

On a établi cinq stratégies. Les quatre premières auraient besoin, dans une certaine mesure, d'un financement de démarrage provenant du secteur public ou privé. Ces stratégies sont les suivantes :

- **Prototype régional** : Cette stratégie consisterait à développer un prototype fonctionnel pour une petite province ou une grande municipalité. Initialement, des données de base seraient rassemblées, harmonisées et intégrées à une interface Internet avec navigation sur carte.
- **Registre provincial avec évaluations de sites obligatoires** : Il s'agit de renforcer les exigences d'enregistrement dans une des provinces au moyen d'un registre de sites contaminés afin d'inclure un grand nombre de sites.
- **Registre national d'évaluation des sites** : Cette stratégie constituerait un registre national permanent des évaluations de sites pour les provinces qui exigent une évaluation des terres. Pour les provinces qui ne l'exigent pas, on pourrait procéder à un recueil de données secondaire.
- **Inventaire national indépendant des lieux contaminés** : Il s'agirait d'un programme autofinancé réunissant des données hautement prioritaires pour des zones urbaines choisies.
- **Inventaire des registres municipaux nationaux** : Cette approche soutiendrait la création de rapports municipaux sur les sites contaminés. On compte plus de 5000 municipalités urbaines et rurales au Canada.





Introduction

Informations générales

Le Groupe de travail du Programme des services financiers de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) considère les données propres à l'état du terrain comme un élément de discussion prioritaire. Pour lui, une meilleure information sur l'état des terres constitue un outil de gestion pouvant servir non seulement à déterminer le niveau de contamination résultant du passé mais aussi à empêcher toute contamination future. Le Groupe de travail estime que la terre est à la base de la plupart des activités humaines et qu'elle subit des assauts croissants. L'amélioration de la gestion des ressources terrestres ne se fera pas sans informations de meilleure qualité. Étant donné que le secteur des services financiers soutient de nombreuses activités humaines, le Groupe de travail soulève plusieurs questions dont celle-ci : « Comment le secteur des services financiers peut-il améliorer les données propres à l'état du terrain? » Cette question reflète le sens général du Programme des services financiers qui se résume à : « proposer des solutions offertes par le secteur des services financiers et non pour lui. »

Le président du programme, M. Angus Ross, est un membre de la TRNEE et est également président de SORÉMA Management Inc., filiale canadienne de l'importante compagnie de réassurance française SORÉMA. Son arrivée à la TRNEE en 1995 a fourni l'occasion d'éclaircir auprès des services financiers le lien entre la problématique de l'environnement et de l'économie. Les questions abordées par le Programme des services financiers découlent d'une étude menée par le secteur des services financiers pour le compte de la TRNEE à la fin de 1995. Les thèmes les plus urgents ont trait aux terres contaminées.

Reconnaissant que l'ampleur des problèmes relevant du thème des « terres contaminées » dépassait de loin le budget limité de son programme, le Groupe de travail a décidé de se concentrer sur deux problèmes qui présentaient un intérêt particulier pour le secteur des services financiers : (a) l'amélioration des données propres à l'état du terrain, et (b) le redéveloppement des sites abandonnés. Afin d'offrir une base de discussion pour ces deux études, le groupe a fait entreprendre une étude générale portant sur les problèmes relatifs aux sites contaminés au Canada, l'évolution des politiques suivies, les questions qui restent à résoudre et les conséquences à subir si elles ne sont pas résolues. L'étude générale reconnaît les efforts importants et le bon travail accomplis par le Conseil canadien des ministres de l'environnement et plusieurs secteurs gouvernementaux importants du Canada.

Les cinq groupes de travail multilatéraux qui se réuniront durant le dernier trimestre de 1996 et au début de 1997 donneront priorité à l'examen des deux problèmes déterminés. Le rapport qui sera le fruit de ces réunions reflétera « l'état du débat ».

Le besoin de données propres à l'état du terrain vise non seulement à répertorier les sites contaminés connus mais aussi ceux qui peuvent l'être. Par exemple, un grand nombre de résidences et de fermes sont équipées de petits réservoirs de stockage visibles ou souterrains qui ne sont pas toujours bien contrôlés et qui peuvent avoir des fuites. Certaines terres souffrent de contamination naturelle, information qui serait utile pour de nombreux usagers. À mesure que les urbanistes et les législateurs deviennent de plus en plus conscients de la complexité des écosystèmes, on pourrait intégrer d'autres aspects du terrain dans une base de données permettant de mieux évaluer l'impact environnemental et économique de l'usage proposé des terres.

Le problème est que non seulement nous manquons d'informations environnementales relatives au terrain, mais souvent les diverses bases de données qui existent ne sont pas reliées entre elles. On dépense beaucoup d'argent mais on pourrait en tirer meilleur parti en organisant les informations d'une meilleure façon. La numérisation des systèmes d'enregistrement foncier à travers le pays semble ouvrir la porte à de nouvelles possibilités permettant de faire des renvois entre les données propres à l'état du terrain. Ceci soulève les questions suivantes : quelles sont les informations disponibles; quelle est la meilleure façon de les intégrer; peut-on accomplir cela de manière rentable; qui sont les usagers; que sont-ils prêts à payer pour un tel service d'information? Ce document aborde ces questions et ouvre le débat.

À cause de leur impact potentiel sur la santé de l'environnement et des hommes, les sites contaminés ont toujours constitué l'une des préoccupations majeures sur l'environnement. Dans le passé, les informations recueillies sur les conditions du milieu ont surtout porté sur des types de lieux contaminés connus et spécifiques (tels les réservoirs de stockage souterrain ou les lieux orphelins) ou sur des sites précis (tel que le site d'incinération des pneus de Hagersville en Ontario). À cause de la diversité des sources de contamination, des types de contaminants et des responsabilités juridiques, l'élaboration d'un programme d'envergure nationale concernant les sites contaminés s'est révélée difficile. Il n'y a eu jusqu'à ce jour, aucun inventaire complet des sites contaminés ou potentiellement contaminés. Le rapport du vérificateur général contient, dans une section intitulée Environnement Canada : Les déchets dangereux — la gestion d'un lourd héritage (1995), ce qui suit :

« Il n'existe pas de répertoire national des sites contaminés, y compris les sites orphelins. Parmi les activités que comptait entreprendre le Programme national d'assainissement des lieux contaminés figurait le développement d'un répertoire national et l'évaluation de sites potentiellement contaminés au Canada afin d'établir l'ordre de priorité du nettoyage des sites posant problème. En 1990, Environnement Canada a établi des normes et établi des sources provinciales d'informations potentielles pour dresser l'inventaire. On nous a cependant averti que les membres du Conseil canadien des ministres de l'environnement ne sont pas parvenu à un accord quant à l'étendue et à l'usage potentiel d'un tel répertoire¹. »

Les sites abandonnés sont particulièrement épineux car il est plus difficile dans leur cas de tenir les propriétaires originaux responsables des dommages engendrés et du nettoyage. En 1990, l'Ontario a voté la *Loi de la protection de l'environnement* qui élargit la responsabilité des sources de contaminants aux « propriétaires, occupants et personnes en charge passés et présents² ». De plus, « tout ordre ou approbation s'applique au successeur ou cessionnaire de la personne à qui ils s'adressent³ ». Ceci inclut les institutions financières qui assument la direction des propriétés abandonnées. Selon le Greater Toronto Area Task Force (GTA Task Force, 1996) :

L'acheteur imprudent d'une terre peut acquérir la responsabilité légale pour tout contaminant présent sur la propriété, et le ministère de l'Environnement et de l'Énergie peut ordonner au nouveau propriétaire de nettoyer celle-ci (ou de payer pour son nettoyage). L'évaluation des risques environnementaux est ainsi devenue une pratique courante chez les promoteurs immobiliers lorsqu'ils choisissent un site et chez les prêteurs lorsqu'ils évaluent des demandes de financement. Toutefois, ces évaluations de risques peuvent être très onéreuses et peuvent finir par décourager les promoteurs immobiliers quant à l'achat d'une propriété⁴.

D'autres provinces ont par la suite renforcé leur réglementation concernant la responsabilité en matière de sites contaminés. Les banques et les compagnies d'assurance sont en train de développer des stratégies de gestion des risques environnementaux. Les sociétés immobilières, les promoteurs immobiliers, les propriétaires fonciers et les acheteurs potentiels sont de plus en plus conscients des problèmes pouvant surgir lorsqu'on ne connaît pas l'état environnemental des propriétés. Une amélioration des données propres à l'état du terrain permettrait de mieux déterminer les risques et d'assigner les responsabilités.

But et aperçu

De nombreuses activités ont déjà mis l'accent sur certaines sortes de sites (lieux orphelins, décharges, réservoirs de stockage, etc.). Cette approche a conduit, dans certains cas, à résoudre certains problèmes locaux sans nécessairement contribuer à une solution nationale globale ni à établir des priorités nationales. Ce document assume dès le départ une vision large des choses afin d'étudier un ensemble de types de sites contaminés actuels et potentiels. Ceux-ci sont mis en ordre de priorité en fonction du niveau de risque qui leur est associé et la possibilité de réunir des informations à leur sujet.

Ce document reflète l'organisation du projet. Celui-ci comporte trois aspects principaux :

- ▶ évaluation de l'information (disponibilité et qualité)
- ▶ évaluation des besoins et usages actuels et potentiels
- ▶ stratégies possibles pour améliorer la disponibilité de l'information

Évaluation de l'information

Il existe deux approches principales pour obtenir des informations sur la qualité environnementale des terres. La première consiste à rassembler les données existantes nationales ou régionales, à les organiser et à s'en servir pour en déduire certaines propriétés de la qualité de la terre. Un type d'informations utiles pourrait comprendre des activités ayant eu lieu sur un site dans le passé (tel qu'un site où se trouvait ainsi une station-service il y a 30 ans mais qui sert de parc de stationnement à présent), les paramètres actuels du site (tels que sa proximité d'un émissaire d'évacuation), ou bien la qualité d'air ambiant.

La seconde approche consiste à rassembler de nouvelles informations sur les caractéristiques des sites spécifiques sous considération. Cette approche comprend des informations historiques ainsi que des résultats de contrôles récents du sol, de l'eau ou de l'air. Une telle approche mettrait moins l'accent sur la constitution de bases de données d'envergure nationale. Les bases de données qui en résulteraient ne contiendraient que des informations portant sur un sous-ensemble des sites susceptibles d'être contaminés.

Dans le but de ne pas écarter aucune des deux approches, ce projet a évalué un large échantillon d'informations disponibles sur les sites contaminés ainsi que des informations pouvant aider à évaluer les conditions environnementales de sites déterminés.

Les programmes actuels du gouvernement et du secteur privé ont été évalués afin de présenter une vue d'ensemble d'autres sources potentielles d'informations, d'activités reliées (telles que le développement de directives et la vérification de leur application) et des utilisateurs potentiels des informations propres à un site.

L'annexe contient des informations plus détaillées concernant les sources de données considérées comme importantes sur ce débat.

Besoins et utilisations actuelles

De nombreux programmes fédéraux, provinciaux et municipaux traitent des sites contaminés. Les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, ainsi que les sociétés privées et les propriétaires fonciers ont aussi intérêt à obtenir des informations propres à l'état d'un site. Le Tableau 1.1 fournit une liste des utilisateurs principaux des données propres à un site et indique certaines des utilisations faites de ces données.

Certaines institutions financières et compagnies d'assurance ont déjà mis en place des méthodes servant à gérer le risque associé à des sites déterminés. Cette section présentera un sommaire des initiatives gouvernementales et privées, notamment en matière de législation, de directives et de mesures correctives.

Tableau 1.1

Utilisateurs potentiels des données propres à l'état du terrain

Utilisateur potentiel	Fonction	But
Prêteurs		
Banques Société canadienne d'hypothèques et de logement	Exiger des demandeurs de prêts sur les propriétés une évaluation environnementale du site avant approbation.	Mieux évaluer le risque de crédit des emprunteurs.
Caisses de crédit		Réduire le risque de responsabilité provenant d'un litige éventuel.
Compagnies de fiducie Investisseurs institutionnels		Signaler les changements intervenues dans les conditions des terres.
Assureurs		
Sociétés d'assurance des biens et de risques divers Compagnies d'assurance des entreprises	Exiger des demandeurs d'assurance des biens une évaluation environnementale du site avant approbation. Exiger des entreprises de dévelop- pement ou d'excavation des terres d'évaluer les risques des travaux entrepris avant approbation.	Réduire le risque de responsabilité provenant de réclamations éventuelles.
Administrateurs publics		
Fédéral		
	Déclarations et analyses. Établissement des priorités.	Rapports résumés nationaux et rapports pour les organisations internationales. Assurer un environnement sain pour les Canadiens. Éviter des risques de responsabilité éventuels.
Provincial		
Planificateurs de l'utilisation des terres Registrateurs des titres fonciers Gestionnaires des bases de données relatives aux terres	Les processus de planification de l'utilisation des terres provinciales pourraient bénéficier de meilleures données propres à l'état des sites.	Réduire les risques associés à leurs propres développements. Améliorer l'observation des données transmissions de données sur les sites contaminés Éviter des risques de responsabilité éventuels.
Municipal		
Planificateurs de l'utilisation des terres Ministères de la Santé	Planification de l'utilisation des terres. Évaluation des risques, rapports des dangers potentiels pour la santé.	Pourraient bénéficier de meilleures données propres à l'état des sites.

Utilisateur potentiel	Fonction	But
Autres		
Promoteurs immobiliers	Développement des terres.	Un meilleur accès aux informations permettrait de : <ul style="list-style-type: none"> • éviter les coûts imprévus de mesures correctives; • aider à déterminer une bonne utilisation des terres
Propriétaires fonciers	Vente des terres. Obtention des autorisations.	Un meilleur accès aux informations permettrait de : <ul style="list-style-type: none"> • faciliter les décisions d'achat; • réduire les coûts associés à l'évaluation des sites.
Organisations non gouvernementales, groupes d'activistes communautaires	Font des pressions pour obtenir des mesures correctives.	Les données propres à l'état des sites permettraient d'établir des priorités.
Acheteurs de propriétés	Achat de terres.	Des informations sur les sites permettraient de réduire les coûts d'évaluation avant l'achat.
Évaluateurs environnementaux professionnels	Procèdent à l'évaluation environnementale des sites.	De meilleures informations sur les sites permettraient de : <ul style="list-style-type: none"> • améliorer la qualité et de réduire les coûts des évaluations; • créer des opportunités pour les consultants.
Organisation internationale de normalisation/Association canadienne de normalisation	Développement de normes pour les évaluations de sites.	Évaluer et adapter les normes en fonction de l'évolution des besoins.
Organisations dédiées à la régénération des sites contaminés	Soutenir l'application de mesures correctives pour des sites particuliers.	L'amélioration des données propres à l'état des sites permettrait de : <ul style="list-style-type: none"> • soutenir les décisions concernant les approches; • soutenir l'établissement des priorités

Source : Modifié du rapport de la TRNEE et la SCHL, *Élimination des obstacles au réaménagement des terrains contaminés à des fins résidentielles* (1997).

Des discussions concernant les besoins et les stratégies actuelles ont eu lieu avec des membres de l'industrie des services financiers, d'associations industrielles, d'organisations non gouvernementales et d'organismes gouvernementaux y compris :

- Assurances — SORÉMA Management Inc.
- Finances — CIBC, Division de la gestion des risques
- Industrie — Groupement technique des assureurs
- Organisations non gouvernementales — Institut urbain du Canada
- Organisations intergouvernementales — Conseil canadien des ministres de l'Environnement
- Le gouvernement :
 - Environnement Canada, Bureau de la Gestion des déchets
 - Santé Canada
 - Ressources naturelles Canada (secteur minier)
 - Ministère des Affaires municipales de l'Ontario
 - Ministère de l'Environnement et de l'Énergie (Ontario)
 - Ministères des Finances de l'Ontario — Évaluation foncière
 - Nouveau-Brunswick, Municipalités, Culture et Habitation
 - Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton — Service d'urbanisme
 - Ville d'Ottawa, Bibliothèque d'urbanisme

Ces discussions ont également permis de préciser la nature des informations utilisées pour l'évaluation des sites environnementaux.

Stratégies

À partir de leurs discussions avec des utilisateurs potentiels, des fournisseurs d'informations et des membres du Groupe de travail, les auteurs ont développé quatre stratégies possibles pour améliorer l'accès aux informations relatives aux conditions du milieu terrestre. Ces stratégies offrent un exemple des approches possibles s'il existe un soutien au niveau des politiques, du financement et de la coopération.

Activités passées et présentes

Le CCME a produit plusieurs études préliminaires importantes et tente d'améliorer la qualité des informations sur les déchets de manière générale. Le Conseil a lancé le Programme national d'assainissement des lieux contaminés en 1989 et celui-ci a continué d'être administré par Environnement Canada jusqu'en 1995. Le CCME a par la suite développé des critères d'évaluation des sites⁵ ainsi que des directives pour leur classification.⁶ Le *Manuel d'évaluation de la subsurface des lieux contaminés*⁷ contient des directives techniques détaillées à ce sujet. Le Groupe de travail sur l'assainissement des lieux contaminés développe actuellement des critères de qualité du sol détaillés et a récemment publié un rapport annuel (National Site Remediation Program and CCME, 1996)⁸.

Le gouvernement de l'Ontario⁹ et la Société canadienne d'hypothèques et de logement¹⁰ ont préparé des directives portant sur l'énumération et le traitement des sites contaminés. Ces deux ensembles de directives se réfèrent à la norme de l'Association canadienne de normalisation (CSA) Z768-94 Phase I Environmental Site Assessment¹¹.

La SCHL a également financé des études pour trouver des solutions visant à faciliter le développement immobilier sur les sites contaminés¹². L'idée sous-jacente à cette étude est qu'il y aurait une plus grande quantité de terres disponibles pour le développement de logements si les terres contaminées étaient correctement évaluées et assainies.

La province de la Colombie-Britannique s'est dotée d'une loi (le *Waste Management Amendment Act* (1993, S.B.C. c. 25) qui exige la soumission de « profils de sites si l'on demande l'approbation d'une subdivision, le zonage d'une terre, un permis d'aménagement ou une dérogation, un permis commercial ou industriel temporaire, le retrait ou le dépôt de sol, un permis de construire, un permis de démolition d'une structure qui a servi à des fins commerciales ou industrielles, ou une activité imposée par des règlements soumise à l'examen d'un gestionnaire ». Le gouvernement de la Colombie-Britannique entend assembler les informations qui en résultent pour constituer une base de données accessible au public.

Définition d'un site potentiellement contaminé

On fait une distinction entre des sites contaminés et des sites potentiellement contaminés. Les sites contaminés sont ceux qui dépassent certaines normes de qualité environnementale. Les sites potentiellement contaminés sont des sites qui n'ont pas encore fait l'objet d'étude scientifique mais qui, à cause de preuves indirectes, semblent avoir une plus grande probabilité d'être contaminés.

Types de sites contaminés et potentiellement contaminés

Tableau 1.2 contient une liste des catégories principales de sites pouvant être considérés comme étant potentiellement contaminés. Le tableau résume les trois types de sites : les sites désignés, les sites non désignés et les sites abandonnés.

Le groupe des « sites désignés » contient des sites mis de côté pour l'élimination de déchets y compris les déchets municipaux, dangereux et les matériaux de dragage. Les risques associés à ces sites sont généralement connus et maîtrisés depuis peu. Les sites désignés actuels sont moins importants pour cette étude que les sites passés qui peuvent avoir été oubliés ou développés de nouveau.

Il est parfois difficile de faire le lien entre une source de contamination et un site affecté. Par exemple, une nappe d'hydrocarbures sur l'eau peut contaminer une partie de la côte, ou bien un déversement dangereux dans un emplacement peut contaminer les eaux de puits dans un autre emplacement. Il est donc important de considérer les dimensions d'espace et de temps pouvant être appliquées à certaines sources de contamination.

« Les sites non désignés » sont des propriétés qui n'ont pas été mises de côté pour l'élimination des déchets mais qui sont probablement contaminées à cause de leur utilisation passée ou présente. La contamination de ces sites peut être due à des sources avoisinantes ou éloignées. Le terme « site abandonné » peut s'appliquer à un large ensemble de sites potentiellement contaminés, mais il se réfère généralement à des sites sous-utilisés ou des sites industriels et commerciaux abandonnés.

Tableau 1.2

Types de sites potentiellement contaminés

Type de site	Exemples	Type de déchets
Sites désignés		
Dépotoirs des municipalités et des cités	A l'extérieur ou à l'intérieur de la ville Municipalités rurales ou urbaines	Déchets domestiques ou des sites de construction. Possibilité d'une certaine quantité de déchets industriels
Sites de décharge	Lasalle, Québec	HPA, BPC, composés organiques
Lieux d'élimination de produits chimiques industriels et de déchets	Sainte-Marie Salomé, Québec	Déchets des raffineries et autres déchets industriels
Sites d'immersion	Certains sites marins produits métalliques ou toxiques selon l'emplacement	Matériaux de dragage (sable et cailloux) avec des
Lieux d'élimination de déchets toxiques et dangereux	Ville Mercier, Québec	Huiles usagées et solvants dérivés de déchets
Puits d'injection pour l'élimination de déchets liquides		Déchets dangereux
Installations d'incinération et de stockage des pneus	Site de Tyre King, Hagersville, Ontario; Site d'incinération de pneus, Saint-Amable, Québec	Huiles et métaux lourds
Sites de stockage ou d'incinération de matières présentant un danger biologique	Aire d'évacuation des déchets des hôpitaux	Déchets biologiques d'hôpitaux y compris le sang et les produits sanguins contenant des toxines potentielles
Sites d'évacuation/de stockage des déchets radioactifs		Déchets radioactifs d'hôpitaux
Sites non désignés		
Industries du secteur primaire (agriculture, pêche, forêts et mines)		
Sites affectés par les déchets d'élevage	Fermes, abattoirs, stations de transport du bétail	Les eaux usées pourraient contaminer l'eau de surface et l'eau souterraine
Sites affectés par les champs fertilisés	En aval des champs fertilisés	Engrais organiques et inorganiques
Sites affectés par l'application/le déversement de pesticides	En aval des champs fertilisés	Pesticides organiques et inorganiques
Sites miniers	Site minier de Deloro, Deloro, Ontario; Mine de Weedon, Fontainebleau, Québec	Arsenic, eau acide, métaux lourds, stériles et déchets d'usine

Type de site	Exemples	Type de déchets
Industries manufacturières		
Sites manufacturiers (généraux)	Cooksville Quarry, Mississauga (Ontario), Le Vidangeur de Montréal Ltée, Montréal (Québec); Pacific Place, Vancouver (C.-B.); Linear Park, Montréal (Québec)	Sous-produits du pétrole, déchets industriels dangereux; métaux lourds, créosote, benzène, cuivre, plomb, huile et graisses minérales, HPA, xylol et zinc, cendres volantes
Sites de traitement de créosote	Canada Creosote, Calgary (Alberta)	Créosote
Sites de traitement et de transport de produits chimiques	Sites d'usines, gares de trains, stations de chargement des camions, ports	Matières dangereuses d'ordre général s'accumulant avec le temps
Installations de préservation du bois	Peerles Wood Preservers, Cayley (Alberta)	Pentachlorophénol (PCP)
Anciennes usines de gazéification du charbon	Pacific Place, Vancouver (C.-B.); The West Don Lands, Toronto (Ontario); terminus de l'avenue Lees, Ottawa	Métaux lourds et goudron de houille
Sites de production et de nettoyage d'équipements d'asphalte		Produits pétroliers, solvants
Raffineries de pétrole	Port Credit, Mississauga (Ontario)	Composés organiques, pétrole
Transport, communications et services		
Zones de stockage de sel de voirie		Les sels de voirie pourraient contaminer l'eau de surface et l'eau souterraine
Ferrailles	Site de Associated Electronics and Metal Salvage Ltd., Five Island Lake (Nouvelle-Écosse)	Métaux, pétrole, solvants
Démolisseurs d'autos		Pétrole et sous-produits du pétrole
Stations d'essence		Pétrole et sous-produits du pétrole
Établissements de nettoyage à sec/blanchisserie		Solvants
Sites non désignés non associés à des industries spécifiques		
Sites des forces armées	Sites d'essais et de stockage d'armes	Divers déchets dangereux
Emplacements de déversements	Généralement sur des voies de transport: routes, rails de chemin de fer, cours d'eau, ports, côte	Vont des déversements de carburant résidentiel aux déversements des camions-citernes et des puits de pétrole
Réservoirs de stockage souterrain	Stations d'essence, gares de camions	Essence

Type de site	Exemples	Type de déchets
Sites affectés par de l'eau ou de l'air très contaminés	En aval (eau de surface ou souterraine) ou dans la direction du vent	
Fosses septiques sur place	Résidences rurales	Les eaux usées pourraient contaminer l'eau de surface et l'eau souterraine
Épanchement des eaux usées ou des boues d'épuration	Dans des stations municipales d'épuration des eaux usées	Les eaux usées pourraient contaminer l'eau de surface et l'eau souterraine
Sites affectés par des canalisations d'égout non étanches	Municipalités urbaines équipées de vieilles canalisations d'égout	Les eaux usées pourraient contaminer l'eau de surface et l'eau souterraine
Zones d'épandage des boues sur le sol et d'élimination des boues dans les raffineries de pétrole	Crude Oil Separation Site, Weldon (Nouveau-Brunswick)	Déchets d'hydrocarbures
Sites affectés par des cendres volantes provenant de centrales thermiques au charbon	Dans la direction du vent provenant de centrales thermiques au charbon	Cendres volantes
Sites avec des réservoirs ou des pipelines non étanches contenant des produits pétroliers	Site de Canadian Waste Management Ltd. PCB Spill, Smithville (Ontario); Site de Furnace Oil Spill, Rogersville (Nouveau-Brunswick)	Biphényle polychloré (BPC), déchets d'hydrocarbures
Sites affectés par des contaminants provenant de la pluie	Lacs et cours d'eau avec faible pouvoir tampon	Acidification accrue dangereuse pour la faune des lacs
Sites affectés par la neige et les retombées atmosphériques sèches		Les retombées atmosphériques du passé pourraient s'être accumulées dans le sol de certaines zones
Sites affectés par le ruissellement de sel et d'autres fondants provenant des routes	En aval des égouts municipaux de décharge d'eaux pluviales; niveaux des nappes souterraines près des routes	Le sel pourrait affecter le sol et l'eau, en particulier à la fin de l'hiver et au printemps
Sites utilisés pour la décharge illégale de déchets	Blackbird Holdings site, Rednersville (Ontario)	Solvants et autres déchets dangereux
Lagons de déchets liquides		Eaux usées

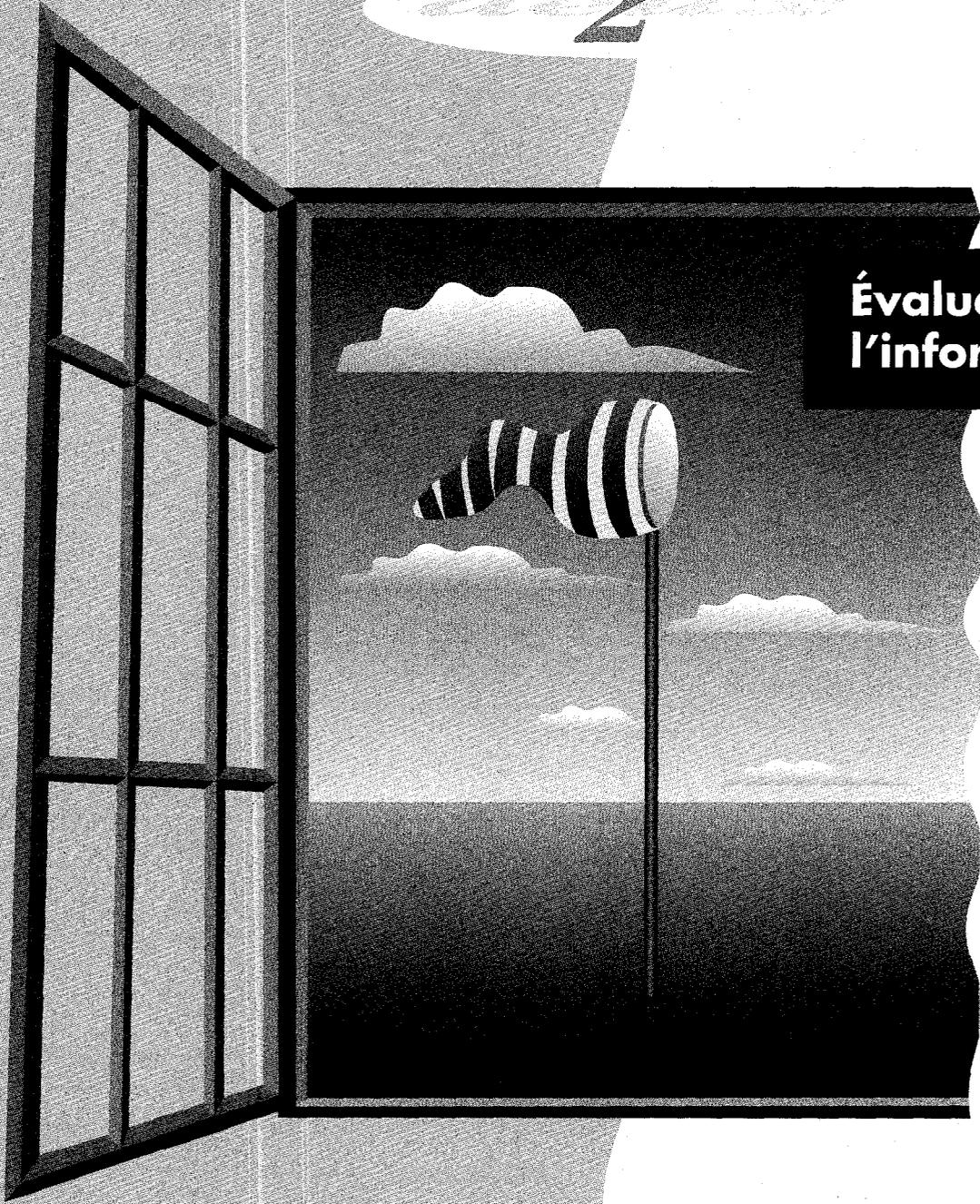
Type de site	Exemples	Type de déchets
Sites contenant des matériaux de construction		
Résidences		Mazout provenant de fuites continues
Sites affectés par les niveaux élevés de substances naturelles	Résidences, bâtiments scolaires, immeubles commerciaux et de bureaux	Radon
Sites abandonnés		
Établissements commerciaux abandonnés ou sous-utilisés	Anciennes stations d'essence, blanchisseries	Essence, liquides de nettoyage
Sites industriels abandonnés ou sous-utilisés	Mines, sites industriels et puits de pétrole abandonnés	Déchets de mine, produits chimiques dangereux

HPA = Hydrocarbures polyaromatiques

Source : Données compilées à partir de diverses sources.

2

**Évaluation de
l'information**



On trouve des informations utiles à presque tous les niveaux de gouvernement. On peut les trouver assez facilement grâce aux *Bases de données pour l'analyse environnementale : gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux*¹³. Les informations des organisations non gouvernementales (ONG), municipalités, institutions d'enseignement supérieur et des sociétés privées sont plus difficiles à obtenir car il n'existe pas d'inventaire complet de leurs données.

Certaines bases de données des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pourraient constituer une composante importante d'un inventaire des sites potentiellement contaminés. Toutefois, les méthodes utilisées pour rassembler ces informations, ainsi que les normes et formats des bases de données varient souvent énormément. Bien que certaines existent sous forme électronique, elles ne sont souvent pas dans un format qui peut être facilement appliqué à d'autres utilisations. Il peut être difficile d'avoir accès à des informations historiques importantes si elles existent seulement sur papier, microfiches ou si elles requièrent des logiciels ou du matériel démodés. De plus, les changements de priorités et les compressions gouvernementales ont, dans certains cas, conduit à la suspension de plusieurs bases de données qui auraient pu être très utiles.

Sources potentielles

Il existe plusieurs sources fixes de contaminants potentiels : les résidences, les industries manufacturières, les institutions (telles que les hôpitaux et les écoles), les entreprises de services, les sites miniers et les installations de stockage. Chacune de ces sources comporte ses propres registres historiques. On trouvera ci-dessous une description des bases de données principales offrant des informations sur les sites contaminés et potentiellement contaminés. On cite également des bases de données qui contiennent des informations sur l'utilisation des terres indicatrices de potentiel de contamination. L'annexe contient des informations plus détaillées sur ces bases de données.

Fédéral

L'administration fédérale maintient plusieurs sources potentielles d'informations pouvant être utiles à une base de données propres aux sites. Du fait des conditions uniques de chaque province, ces programmes nationaux ont une relation différente avec chacune d'elles. Cela conduit parfois à une couverture inégale selon les régions.

Statistique Canada

Recensement de l'agriculture — Le Recensement de l'agriculture contient des données sur les activités agricoles au Canada. Ces données sont dérivées du Recensement de l'agriculture qui a lieu tous les 5 ans en même temps que le recensement démographique. Elles couvrent le mode de faire-valoir et d'utilisation des terres, et l'utilisation des pesticides, des herbicides et des engrais.

Recensement/Enquête des manufactures — Des informations historiques concernant les établissements manufacturiers existent dans plusieurs endroits mais il est souvent difficile de les intégrer. La ville d'Ottawa¹⁴, a commencé sa recherche avec le Recensement des manufactures (à présent Enquête des manufactures) de Statistique Canada concernant certaines industries¹⁵. Le tableau 3 fournit une liste de ces industries ainsi que la Classification type des industries¹⁶ (1980) que l'on trouve dans les registres historiques d'Ottawa.

Des statistiques sur l'emplacement et la nature des industries manufacturières ont été accumulées depuis 1850. Les documents publiés entre les années 40 et 60 fournissent l'adresse et le Standard Industrial Code (SIC) de chaque établissement répertorié¹⁷. Des publications plus récentes ne donnent que le nom de l'établissement, le SIC et la ville¹⁸. Il existe environ 52 publications différentes de cette nature. Chacune a sa propre industrie (p. ex., « Industries des produits métalliques ouvrés ») et période de publication. Au fil des années, certaines classifications ont été abandonnées, ajoutées ou combinées à d'autres. Le document *Guide de gestion des publications de Statistique Canada dans les bibliothèques*¹⁹ fait référence à toutes les publications historiques des organismes.

Le Recensement/Enquête des manufactures se fonde sur un questionnaire adressé aux établissements manufacturiers du Canada. Le dernier recensement complet a eu lieu en 1986. Il fournit plus d'informations sur certaines provinces que d'autres. Les informations contenues dans les principales bases de données statistiques indiquent le nombre d'employés, la production, les coûts d'opération, la valeur ajoutée, les inventaires, l'adresse et le code SIC.

Base de données du registre des entreprises — La Base de données du registre des entreprises contient des données sur la plupart des entreprises au Canada. On y trouve le nom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur, le nom d'un contact et le code SIC. Elle comprend aussi le nombre d'employés et le chiffre d'affaires quoique de manière incomplète. Certains codes SIC ne sont pas complets. Cette base de données est réservée à l'usage de Statistique Canada.

Industries considérées comme sources potentielles de contamination

Industrie (SIC)

- Cuir et produits connexes (17)
 - Tanneries (1711)
- Textiles de première transformation (18)
- Industries des produits textiles (19)
 - Industrie des tapis, carpettes et moquettes (192)
- Industries de l'habillement (24)
 - Industrie des chapeaux et des casquettes (249)
- Papier et produits connexes (27)
 - Industries des pâtes et papiers (271)
- Imprimerie, édition et activités connexes (928)
- Industries de première transformation des métaux (29)
 - Fonderies de fer (294)
 - Fonderies de laiton (295)
 - Alliages de métal blanc (299)
- Fabrication des produits métalliques (30)
 - Chaudières à pression et échangeurs de chaleur (301)
 - Emboutissage, matriçage et revêtement des produits en métal (304)
 - Fils métalliques et produits connexes (305)
- Matériel de transport (32)
 - Matériel ferroviaire roulant (326)
- Industries des produits électriques et électroniques (33)
 - Accumulateurs (3391)
- Industries de produits minéraux non métalliques (35)
 - Fabrication de carbure (359)
- Industries des produits pétroliers raffinés et du charbon (36)
 - Usines de gaz manufacturé (369)
 - Distillation du goudron (369)
- Industries de revêtement de chaussées en asphalte et au goudron (272 et 369)
- Industries chimiques et de produits chimiques (37)
 - Industrie des peintures et vernis (375)
 - Savons et composés de nettoyage (376)
 - Industrie des encres d'imprimerie (3971)
- Autres industries manufacturières (39)
 - Traitement et production de produits commerciaux à base d'isotopes
- Autres activités non manufacturières
 - Équipements de stockage en vrac et de transfert de carburant
- Ateliers et garages de chemin de fer
- Grands ateliers de nettoyage et de teinture (9 721)

Source : Adapté de la Ville d'Ottawa, 1988.

Mines de charbon — Cette enquête annuelle rassemble des données financières sur les principaux établissements d'exploitation minière canadiens. Elle mesure les niveaux de production, les inventaires et certaines productions minières et non minières. Ces données sont rassemblées depuis 1972.

Environnement Canada

Registre des citernes et des réseaux souterrains sur les terres fédérales — Cette base de données contient des données sur les caractéristiques des réservoirs souterrains (y compris leur contenu) situés sur les propriétés fédérales maintenues par Environnement Canada. On y trouve les variables suivantes : type d'installation, nom du propriétaire, emplacement, sensibilité du site, caractéristiques des réservoirs et registres des fuites. Les données sont rassemblées grâce à des questionnaires/formulaires d'enregistrement pour chaque réservoir. La période d'enregistrement va de 1987 à maintenant.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP) — L'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) est une base de données électronique couvrant les entreprises et installations ayant 10 employés et plus qui fabriquent, traitent ou utilisent de toute autre manière 10 tonnes ou plus par an de substances répertoriées dans l'article 16(1) de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*. Ces entreprises sont obligées de fournir des informations au INRP. Le premier rapport de l'INRP date de 1993 et il s'en produit annuellement. La couverture est souvent inégale car plusieurs entreprises ne fournissent pas d'informations pour des raisons de confidentialité industrielle. Les données de 1994 sont disponibles, celles de 1995 pas encore.

Réseau national d'analyse des tendances des urgences (RNATU) — La base de données RNATU couvre tous les déversements majeurs et plusieurs déversements mineurs ayant eu lieu sur terre ou sur l'eau entre 1968 et maintenant. Les informations recueillies portant sur l'emplacement, la date, la nature du déversement et la quantité déversée. Des rapports d'incidents sont fournis chaque année par les bureaux régionaux et les organismes provinciaux. La couverture est meilleure pour certaines provinces (la Colombie-Britannique, l'Ontario et les Maritimes) que pour d'autres. Il y a un délai d'au moins deux ans entre le moment où un événement se produit et où il est consigné dans la base de données. Les bases de données des régions sont normalement plus détaillées que celles de l'échelon national. Certaines bases de données régionales comme celle que maintient le Bureau régional du Pacifique et du Yukon, contiennent des informations détaillées sur l'état du nettoyage et le résultat final (p. ex., amendes, litige avec gain de cause, etc.).

Ensemble des registres Rapport Incident Pollution (RIP) — Cette base de données contient des rapports d'incidence de pollution et d'autres informations sur les cas environnementaux graves qui se produisent au Canada ou dans les eaux territoriales canadiennes. Il s'agit d'une compilation de rapports verbaux à haute priorité soumis par tous les organismes dans les 24 heures suivant un désastre. Ces données sont par la suite incorporées dans la base de données RNATU, une fois qu'elles ont été étudiées plus en détail. Cette base de données couvre la période de 1973 jusqu'à nos jours.

Inventaire national des BPC et des déchets de BPC au Canada — Cette base de données contient un inventaire des sites de déchets contenant du biphényle polychloré (BPC) et des BPC en usage, et fournit également des informations sur l'askarel et l'huile minérale contaminée des équipements²⁰. Les variables répertoriées sont les suivantes : informations sur le propriétaire, adresse, géocode, équipement et type de déchets. Ces informations sont disponibles pour tout le Canada de 1988 jusqu'à présent.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Système de gestion des déversements de substances toxiques dans les Territoires du Nord-Ouest — Cette base de données contient un inventaire des déversements dangereux survenus dans les Territoires du Nord-Ouest. Les variables répertoriées sont les suivantes : substance et quantité déversée, emplacement et zone affectée. Ces informations sont disponibles de 1984 jusqu'à présent.

Ressources naturelles Canada

Système d'information sur les gisements de minéraux (MINSYS) — Il s'agit d'une base de données d'informations générales rassemblées dans le Répertoire national des minéraux du Canada. Les variables répertoriées sont les suivantes : produits minéraux, données géologiques, emplacement et renvoi aux systèmes d'inventaire provinciaux. La couverture géographique concerne tout le Canada à partir de la fin des années 1800 jusqu'à 1991. Cette base de données n'est plus mise à jour. On trouve des données sur l'exploitation minière de 1988 jusqu'à nos jours dans SoftAccess à partir du Système d'information sur les gisements de minéraux.

Transports Canada

Système d'information sur les accidents concernant les matières dangereuses — Il s'agit d'une base de données des accidents concernant des marchandises dangereuses signalés en vertu de la Section IX du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses. Cette base de données est conçue pour permettre une évaluation des risques et s'adapter aux modifications aux règlements. Les variables répertoriées sont les suivantes : description des accidents (lieu, date, quantité de produit déversée) et description des produits. La couverture géographique porte sur toutes les provinces et tous les Territoires de 1985 jusqu'au présent.

Patrimoine canadien

Projet des centres manufacturiers historiques — Cette base de données contient des informations relatives aux manufacturiers canadiens en activité entre 1850 et 1939 et dont les bâtiments existent encore en totalité ou en partie. Les registres d'assurance-incendie constituent une des sources d'informations de cette base de données. Les variables répertoriées sont les suivantes : emplacement géographique, noms des entreprises ayant occupé un des édifices et date de construction. La période des registres couvre soixante villes. Il est indiqué que cette base de données n'est pas à jour.

Inventaire des bâtiments historiques du Canada (IBHC) — Cette base de données contient des informations architecturales, historiques et géographiques sur les édifices. Les variables répertoriées sont les suivantes : emplacement géographique, données historiques et évaluation des bâtiments appartenant au fédéral. Cette base de données contient des informations détaillées sur les bâtiments jusqu'à 1914, après quoi les données sont plus générales jusqu'à nos jours. Elle est mise à jour régulièrement.

Provincial

La tâche d'évaluer et de réglementer les activités des sites contaminés revient en majeure partie aux gouvernements provinciaux. Chaque province a établi ses propres priorités et sa propre approche.

Terre-Neuve

Recensement annuel des mines, carrières et sablières — Cette base de données contient le résultat de questionnaires remplis par les sociétés d'exploitation minière de la province. Les informations relèvent l'emplacement des sites miniers de 1953 à nos jours.

Île-du-Prince-Édouard

Système de gestion des réservoirs de stockage de produits pétroliers — Cette base de données contient des informations sur les sites et systèmes de réservoirs de stockage souterrains. Les variables répertoriées sont les suivantes : emplacement, informations sur les propriétaires, une classification du niveau de sensibilité et des informations sur les systèmes des réservoirs. La période d'enregistrement a commencé en 1986 et est constamment mise à jour.

Déversements — Cette base de données contient des informations sur les déversements de pétrole, y compris l'emplacement, le propriétaire du lieu, la source, le produit déversé et l'état des travaux de nettoyage. Il s'agit d'une base de données relativement récente (de 1991 à nos jours) disponible sur papier et sur disquette.

Property Assessment Tax System (PATS) — Ceci est une base de données informatisée contenant des informations relatives aux permis de construire classés par numéro de parcelle et qui sert aux inspections des nouvelles constructions. Ce programme fonctionne depuis 1994. Il fait partie d'un système d'information géographique à l'échelle provinciale [Geographic Interpretation System (GIS)] développé par la division Real Property Records du ministère des Finances.

Demande de permis d'exploitation de parcs à rebuts recyclables — Cette base de données sert à contrôler les constructions de bâtiments et l'évacuation des eaux usées en zones rurales. Les variables répertoriées sont les suivantes : informations sur le demandeur, détails sur les fosses septiques et structure proposée. Cette base de données date de 1960 et est disponible en format dBase.

Crown Land Inventory — Cette base de données contient des informations sur les terres publiques et sert à la gestion des propriétés. Toutes les terres publiques sont incluses depuis 1860 (la base de données a été mise sur pied en 1970). Cette base de données fait partie d'un système d'information géographique à l'échelle provinciale développé par la division Real Property Records du ministère des Finances.

Nouvelle-Écosse

Système d'inventaire des BPC — Ceci est un inventaire informatique des déchets contenant des BPC stockés pour être éliminés. Il contient des informations tel que l'inventaire, le propriétaire, le type de site BPC et le niveau de contamination. Ce programme en dBase contient des informations de 1991 jusqu'à présent.

Demandes de permis de stockage des produits pétroliers — Ceci est un inventaire informatique de réservoirs de stockage de pétrole qui comprend des informations sur les installations, le produit stocké et les réservoirs. La période d'enregistrement a commencé en 1988 et est mise à jour au besoin.

Demande de permis d'exploitation de parcs à rebuts recyclables — Cette base de données contient un inventaire de tous les sites de récupération de matériel autorisés. Les variables répertoriées sont les suivantes : renseignements sur le propriétaire, emplacement et description de la parcelle. Cette base de données comporte des informations datant de 1964 à nos jours et est mise à jour au besoin.

Base de données sur les propriétés foncières de la Nouvelle-Écosse — Cette base de données contient des informations sur les limites des parcelles reliées à des fichiers d'attributs tel que le nom du propriétaire et l'adresse. Cette base de données est un système d'information géographique (GIS) et est constamment mise à jour.

Nouveau-Brunswick

Décharges en exploitation — Ceci est une liste de sites municipaux d'évacuation des déchets solides, mise à jour selon le besoin en format de traitement de texte. La période des registres n'est pas connue.

Dépotoirs fermés — Ceci est un document sur papier qui situe l'emplacement et cite la dimension et l'usage de lieux d'élimination fermés ou abandonnés. Une carte des sites est jointe au document. Celui-ci a été préparé par un consultant.

Système de gestion des déchets dangereux — Cette base de données électronique contient des informations sur la production, le transport et l'élimination des déchets dangereux. Elle offre des renseignements sur le producteur, le transporteur et le destinataire des déchets, l'état des déchets dangereux ainsi que leur quantité. La mise à jour se fait de manière continue et les données sont disponibles de 1992 jusqu'à présent.

Système d'inventaires des BPC — Ce système maintient un inventaire des déchets contenant des BPC stockés sur des sites se trouvant dans la province. Le fichier dBase contient des informations sur l'entreprise (nom, adresse, adresse du site de stockage) et l'inventaire (BPC, quantité et type). Cette base de données a été mise à jour chaque année depuis 1989.

Système de gestion des produits pétroliers — Ce système rassemble des données relatives aux réservoirs de stockage de pétrole en surface, souterrains et portables. Cette base de données électronique contient diverses informations concernant les réservoirs de stockage de pétrole tel que les nouvelles constructions, les sites abandonnés, les fuites et déversements. Cette base de données est mise à jour chaque année depuis 1988.

Système d'évaluation des impôts fonciers — Cette base de données fournit des informations relatives à l'utilisation des terres et aux permis de construction mais elle se limite aux données rassemblées depuis 1993.

Système d'indexation des parcelles ou propriétés foncières du Nouveau-Brunswick — Cette base de données contient des informations sur les limites des parcelles, le propriétaire et l'acte de vente. La période d'enregistrement est continue et comporte des données historiques datant du début des années 70. Cette base de données fait partie d'un système d'information géographique.

Québec

Système de suivi des interventions du programme d'assainissement industriel — Cette base de données contient un inventaire des industries du Québec dans le cadre d'un programme d'incidents industriels. Les variables répertoriées sont les suivantes : inventaire des industries, personnes responsables et données techniques. La période d'enregistrement va de 1980 à 1991.

Programme de réduction des rejets industriels — Ce programme détermine les activités ou établissements du site, l'industrie et le propriétaire. Les variables répertoriées couvrent les activités du site ou des renseignements sur l'entreprise.

Système d'information cadastrale — Cette base de données contient des informations sur les lots cadastraux pour toutes les terres faisant partie du système de cadastre. Une partie de cette base de données a été incorporée à un système d'information géographique. La période d'enregistrement va de 1981 à maintenant et la fréquence des mises à jour est continue.

Inventaire des lieux d'élimination des déchets dangereux au Québec — Ce répertoire²¹ fait partie d'une série de publications décrivant l'emplacement de sites de déchets dangereux ainsi que la nature des déchets et leurs effets potentiels.

Ontario

Stratégie municipale et industrielle de dépollution (SMID) Système d'information sur le contrôle industriel — Ce système d'information contient des données sur les effluents provenant des usines industrielles à décharge directe de l'Ontario. Les informations importantes relevées comprennent l'emplacement des usines. La période d'enregistrement a commencé en 1986 mais le système n'est plus mis à jour.

Répertoire des décharges de l'Ontario — Cette base de données contient l'emplacement, le nom, la classification et le type de déchets. Cette base de données électronique comporte des informations datant de 1979 à nos jours et est mise à jour tous les 2 ou 3 ans.

Système d'information sur les sols — Ce répertoire contient toutes les terres dont a disposé le gouvernement de l'Ontario, une liste de tous les arpentages des terres publiques et les détenteurs actuels de concessions publiques et de droits de jouissance des lieux. Les variables répertoriées sont les suivantes : état des terres, dispositions, titre et concessions de titre ainsi que des informations sur l'exploitation minière. On fait référence aux unités géographiques par rapport au lot et à la concession. Les données de cette base de données datent de 1793 et se prolongent jusqu'à maintenant.

Manifeste et enregistrement du producteur — La province de l'Ontario maintient un registre de manifestes des déchets dangereux où tous les producteurs de déchets dangereux (c.-à-d. les sociétés et institutions qui sont obligées par la loi d'enregistrer tout transport de déchets dangereux), les transporteurs et les mouvements individuels sont enregistrés. Chaque fois que des déchets sont transportés, un manifeste indiquant l'origine, la nature et la quantité des déchets ainsi que leur destination est enregistré dans une base de données accessible au public. Ces données sont disponibles de 1986 jusqu'à présent.

Bibliothèque de photographies aériennes — Il s'agit d'une bibliothèque de négatifs originaux de photographies aériennes du ministère des Ressources naturelles (MRN). La base de données complémentaire comprend des lignes de vol, des échelles, des dates et des cartes topographiques. La bibliothèque est mise à jour continuellement et contient des photographies datant de 1931.

CD-ROLL — Ceci est une application tournant sur CD-ROM disponible auprès du ministère des Finances. Cette base de données contient des informations sur les établissements des rôles, y compris l'emplacement, le nom du propriétaire/locataire, l'impôt à payer, la classe d'imposition et la zone de la propriété.

Manitoba

PETSTOR (stockage de produits pétroliers) — Ce répertoire d'informations est divisé en trois sections : historique, inspection et sites. Il contient des informations relatives à l'installation, au retrait des réservoirs et leur inspection, l'adresse du propriétaire/exploitant et l'emplacement des réservoirs de stockage de pétrole. Cette base de données contient des informations datant de 1976 jusqu'à nos jours et est mise à jour quotidiennement.

Registre des déchets dangereux — Ce registre contient des informations relatives aux sites pour les sociétés enregistrées en tant que producteurs, transporteurs et/ou destinataires de déchets dangereux. Les données couvrent des détails sur les sociétés, les déchets et leur volume. La période d'enregistrement va de 1986 jusqu'à nos jours et les renseignements sont mis à jour selon le besoin.

Système d'information sur les caractéristiques foncières du Manitoba — Ceci est une base de données SIG intégrée comprenant des informations relatives aux terres et incluant les méthodes de culture, les récoltes, les évaluations foncières et la nature des sols. Elle sert à déterminer l'emplacement possible de matières dangereuses ou le type de traitement des eaux usées utilisé par les résidences privées.

Système informatisé d'évaluation du Manitoba — Cette base de données contient l'évaluation des bâtiments ainsi qu'une classification de chaque propriété aux fins de taxation. Elle comporte des informations relatives aux bâtiments et aux terres. La période d'enregistrement date de 1987 et les renseignements sont mis à jour selon le besoin.

Saskatchewan

Système de production et d'élimination du pétrole — Ce système maintient des informations relatives aux puits de production de pétrole, de gaz et d'eau y compris leur emplacement, leur volume et leur production. Les puits sont codés géographiquement par méridien, canton et rang. La mise à jour se fait mensuellement et les données sont disponibles depuis 1935.

HAL — HAL est une base de données qui contient une liste de déversements et le degré de nettoyage entrepris dans le cas de déversements dangereux. Elle comprend des informations sur la date, le type de déversement, le volume, les mesures correctives et l'élimination des matières. La période d'enregistrement va de 1981 à maintenant.

Sites d'entrepôts de BCP — Cette base de données contient des informations sur le mouvement des BCP à mesure qu'ils sont retirés de service. Elle est disponible sous format électronique, est mise à jour tous les six mois et contient des informations allant de 1989 à 1993.

Storage Facility Management Program — Ce programme maintient un inventaire de toutes les installations de stockage de substances et produits dangereux (y compris les déchets). Ces informations couvrent le type et la quantité des substances stockées ainsi que le moyen de stockage. Cette base de données est mise à jour chaque année depuis 1989.

Base de données relative aux installations d'entreposage des BPC — Cette base de données contient un inventaire des BPC et des matières contaminées par les BPC produits par SaskPower (Province of Saskatchewan power authority). Les variables répertoriées sont les suivantes : type, emplacement et concentration de BPC. Cette base de données est accessible électroniquement, elle contient des informations datant de 1989 et est mise à jour quotidiennement.

Alberta

Aerial Photo Mapping Catalogue — Cette base de données contient des photographies aériennes servant au contrôle des enquêtes et à la cartographie. Cette base de données couvre tout l'Alberta de 1974 à 1991.

Land Status Automated System — Ceci est un système informatisé offrant un accès aux informations relatives à l'état des terres publiques. On y trouve la description et les dimensions des terres, le nom et l'adresse du client et des données administratives. La période d'enregistrement va de 1983 à maintenant.

Système HELP de contrôle et de suivi des données relatives à la pollution des décharges — Cette base de données contient un inventaire des sites des décharges et des usines pour servir à la gestion de sites potentiellement contaminés. Les sites sont géocodés au moyen des descriptions officielles des terres. On y trouve des informations relatives aux sociétés, à leur emplacement et aux types de déchets. Cette base de données couvre une période restreinte (de 1986 à 1988).

Système d'information environnemental — Cette base de données contient des informations sur les décharges de substances potentiellement dangereuses provenant de pipelines et autres sites. Les variables répertoriées sont les suivantes : informations sur les événements (emplacement, date, source), géoréférencées par l'emplacement officiel des terres ou le canton et le rang. La période d'enregistrement va de 1975 jusqu'à nos jours et les renseignements sont mis à jour chaque semaine.

Colombie-Britannique

Emergency Incident Database — Cette base de données contient des informations relatives aux déversements de produits dangereux, inondations, glissements de terrains, émissions atmosphériques et effluents. Les variables répertoriées sont les suivantes : emplacement des incidents, heure et type, cause, mesures prises et matières déversées. Les sites sont indiqués géographiquement par latitude et longitude. Cette base de données ne remonte qu'à 1992 et elle est mise à jour quotidiennement.

Environmental Legislation Charges and Convictions Database — Cette base de données contient des informations sur ceux qui enfreignent les lois de protection de l'environnement dans la province. Les variables répertoriées sont les suivantes : nom et emplacement, accusation, délit et loi enfreinte. Les unités géographiques ne couvrent que six régions et la période d'enregistrement va de 1989 à 1993.

Système d'information sur les sites contaminés — Ce système relève les informations relatives aux sites contaminés. C'est une base de données électronique qui contient des informations sur l'emplacement des sites, le niveau des contaminants et les mesures correctives entreprises. Les sites sont indiqués géographiquement par latitude et longitude et la période d'enregistrement remonte jusqu'à 1988. Cette base de données est mise à jour au fur et à mesure de la disponibilité des renseignements.

Territoires du Nord-Ouest

Base de données sur les déversements de matières dangereuses — Il s'agit d'une base de données portant sur les déversements de matières dangereuses rapportés au 24-hour Spill Report Line Service des Territoires du Nord-Ouest. Elle comprend des informations tel que l'emplacement et la date du déversement, le type, le volume et la quantité des matières déversées. La période d'enregistrement va de 1981 à maintenant et les données sont mises à jour mensuellement.

Municipal

De nombreuses municipalités ont rédigé ou demandé des rapports sur les sites contaminés. Souvent, lorsqu'un incident se produit, cela provoque une prise de conscience à propos des sites contaminés et du fait que d'autres sites peuvent subir le même sort. En 1986, dans la ville d'Ottawa, un dépôt de goudron de houille laissé par l'ancien occupant a été découvert lors de l'excavation d'une station de transport en commun au cœur du centre-ville. Il a fallu par conséquent ordonner un nettoyage complet avant de pouvoir poursuivre les travaux. Cet incident a poussé le service de planification urbaine à demander qu'une étude soit faite sur les sites potentiellement contaminés²². L'étude répertorie 177 sites qui avaient servi à des activités considérées comme ayant potentiellement produit des déchets dangereux.

De même, en 1991, le Service de l'urbanisme et des biens immobiliers de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton a été frappé par l'ampleur possible des dommages provenant de fuites de contaminants. On a découvert que la source de contamination de l'eau potable du village de Manotick était le site d'un ancien établissement de nettoyage à sec. Des fuites provenant de solvants mal stockés avaient contribué à polluer l'eau souterraine. Ainsi, la municipalité régionale a dû installer des pipelines allant des stations de traitement d'eau centrales au village. On a ordonné une étude pour repérer d'autres sources potentielles de contamination dans les villages entourant Ottawa²³. L'étude a repéré 91 sites où des réservoirs de stockage d'essence existaient ou avaient existé.

Selon l'Institut urbain du Canada²⁴, la ville de Niagara Falls, la région de Waterloo et la ville de Toronto ont également entrepris des inventaires historiques sur l'utilisation des terres.

Bureaux d'enregistrement municipaux — On compte plus de 5000 municipalités au Canada : 120 sont des cités, 800 sont des villes, plus de 1000 sont des villages et presque 3000 sont des municipalités rurales²⁵. Les bureaux d'enregistrement municipaux rassemblent les noms des propriétaires et l'utilisation faite de la plupart des terres privées. Ces informations relèvent les titres de propriété et l'établissement des rôles. Les bureaux d'enregistrement contiennent normalement une grande quantité de registres historiques y compris des cartes et des plans de sites.

Jusqu'à un passé récent, la plupart de ces informations étaient consignées sur papier ou microfiche et elles n'étaient que peu standardisées à l'échelle de la province. Plusieurs provinces se sont rendues compte du besoin de standardiser et d'informatiser les informations rassemblées par les bureaux d'enregistrement :

- La Base de données sur les propriétés foncières de la Nouvelle-Écosse (NS Department of Municipal Affairs) est en train de compléter ses répertoires qui comprennent des cartes en format numérique.

- ▶ Le Système d'indexation des parcelles ou propriétés foncières (Corporation d'information géographique du Nouveau-Brunswick) a également enregistré et systématisé la plupart des registres des terres de la province. Ces informations remontent jusqu'à 1970.
- ▶ Le ministère des Finances de l'Ontario a développé un système d'évaluation des terres sur CD-ROM (CD-ROLL, voir description plus haut).
- ▶ Le Système informatisé d'évaluation du Manitoba (Développement rural Manitoba) contient l'évaluation des propriétés ainsi que les descriptions cadastrales des propriétés et les informations relatives aux propriétaires.

Voici d'autres sources d'informations disponibles au niveau municipal :

Plans des sites — Les fichiers municipaux contenant des plans de sites fourniront des informations sur le type et la structure des bâtiments tels les pipelines et les réservoirs de stockage.

Plans d'assurance-incendie — Les cartes d'assurance-incendie des installations industrielles et manufacturières du milieu des années 1800 au milieu des années 90 sont très répandues. Le Projet des centres manufacturiers historiques de Patrimoine Canada est un exemple des informations contenues dans les plans d'assurance-incendie. Ces plans comportent souvent des informations détaillées sur les bâtiments et les structures.

Sources privées et autres

Offices de protection de la nature — Les offices de protection de la nature sont surtout responsables de la gestion des plaines inondables. Des responsables ont communiqué avec l'Office de protection de la nature de la vallée Rideau de l'Ontario pour savoir quel type de données pourraient s'avérer utile pour les conditions propres à l'état du terrain. L'office de protection de la nature dispose d'informations limitées. Parmi celles-ci, la Flood Plane Management database est la plus complète. L'Office dispose de données limitées sur l'utilisation des terres et la qualité de l'eau sous forme de cartes et d'imprimés. Il vient de s'approprier un programme d'autorisation des sites septiques auparavant maintenu par le ministère de l'Environnement et de l'Énergie (Ontario).

Fichiers sur les propriétaires des sites — Si un site a changé de propriétaire récemment, il se peut que l'on procède à une brève évaluation environnementale. La plupart des sites modernes devraient avoir des informations portant sur les conditions en surface. L'étude des informations relatives aux produits transportés permettrait de savoir quelles matières ont transité par le site.

Archives des registres de sociétés — Il se peut que les registres de sociétés soient disponibles pour un site donné si celui-ci a appartenu à une société pendant longtemps. Ces registres pourraient permettre de détecter parmi les activités passées une indication de contaminants potentiels. Ils pourraient aussi contenir des schémas techniques détaillant les structures des fondations et les aspects géotechniques.

Priorités

L'utilisation passée et présente d'un site est la meilleure indication de sa qualité environnementale. On peut déduire l'utilisation de la terre à partir des informations sur les anciens propriétaires grâce aux registres historiques et aux enquêtes manufacturières. Certaines provinces sont déjà très avancées en ce qui concerne l'accumulation de données relatives aux propriétaires actuels, mais aucune n'a rassemblé de base de données historique complète. Plusieurs municipalités ont mené des études pour recueillir ces informations.

Plusieurs provinces ont procédé à l'inventaire de sites les concernant, particulièrement sur les réservoirs de stockage souterrain. Aucune ne possède d'inventaire complet de tous les sites pouvant être considérés comme étant potentiellement contaminés.

Des bases de données portant sur les déversements constitueraient un outil utile pour déterminer l'impact potentiel de déversements de matières dangereuses s'étant produit une fois.

Des informations sur l'emplacement des sites de stockage des déchets actuels et passés pourraient fournir des indices quant aux risques potentiels provenant de sources avoisinantes. Le Tableau 2.1 résume l'estimation initiale des auteurs du nombre de sites, leur risque relatif, la disponibilité des informations et la faisabilité d'un effort visant à réunir les informations voulues à l'échelle nationale. Les sites se voient assigner la valeur faible, moyenne ou élevée en fonction de ces quatre critères. Les sites ayant une valeur élevée dans les quatre catégories seraient prioritaires puisque qu'ils représenteraient un grand nombre de sites à risque. Les informations seraient disponibles et relativement faciles à rassembler.

Tableau 2.1

Estimation initiale de la disponibilité de l'information et des risques associés aux lieux contaminés

Type de site	Nombre de sites	Risque relatif	Disponibilité de l'information	Faisabilité
Sites désignés				
Dépotoirs des municipalités et des cités	Élevé	Moyen	Moyen	Faible
Sites de décharge	Élevé	Moyen	Moyen	Faible
Lieux d'élimination de produits chimiques industriels et de déchets	Faible	Moyen	Moyen	Moyen
Sites d'immersion	Faible	Faible	Élevé	Élevé
Lieux d'élimination de déchets toxiques et dangereux	Faible	Élevé	Élevé	Élevé
Puits d'injection pour l'élimination de déchets liquides	Faible	Moyen	Moyen	Moyen
Installations d'incinération et de stockage des pneus	Faible	Moyen	Élevé	Élevé
Sites de stockage ou d'incinération de matières présentant un danger biologique	Faible	Moyen	Moyen	Élevé
Sites d'évacuation/de stockage des déchets radioactifs	Faible	Moyen	Élevé	Élevé
Sites non désignés				
Industries du secteur primaire (agriculture, pêche, forêts et mines)				
Sites affectés par les déchets d'élevage	Faible	Faible	Faible	Faible
Sites affectés par les champs fertilisés	Moyen	Faible	Faible	Faible
Sites affectés par l'application/le déversement de pesticides	Moyen	Moyen	Faible	Faible
Sites miniers	Faible	Moyen	Moyen	Moyen
Industries manufacturières				
Sites manufacturiers (généraux)	Élevé	Moyen	Moyen	Moyen
Sites de traitement de créosote	Faible	Moyen	Moyen	Moyen
Sites de traitement et de transport de produits chimiques	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Installations de préservation du bois	Faible	Élevé	Moyen	Moyen
Anciennes usines de gazéification du charbon	Faible	Moyen	Moyen	Moyen

Type de site	Nombre de sites	Risque relatif	Disponibilité de l'information	Faisabilité
Sites de production et de nettoyage d'équipements d'asphalte	Faible	Moyen	Moyen	Moyen
Raffineries de pétrole	Faible	Moyen	Élevé	Moyen
Transport, communications et services				
Zones de stockage de sel de voirie	Faible	Faible	Faible	Faible
Ferrailles	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Démolisseurs d'autos	Moyen	Moyen	Faible	Faible
Stations d'essence	Élevé	Moyen	Moyen	Moyen
Établissements de nettoyage à sec/blanchisserie	Élevé	Moyen	Moyen	Moyen
Sites non désignés non associés à des industries spécifiques				
Sites des forces armées	Faible	Moyen	Élevé	Faible
Emplacements de déversements	Élevé	Faible	Élevé	Moyen
Réservoirs de stockage souterrain	Élevé	Moyen	Moyen	Moyen
Sites affectés par de l'eau ou de l'air très contaminés	Moyen	Moyen	Faible	Faible
Fosses septiques sur place	Élevé	Faible	Faible	Faible
Épanchement des eaux usées ou des boues d'épuration	Faible	Moyen	Faible	Faible
Sites affectés par des canalisations d'égout non étanches	Moyen	Moyen	Faible	Faible
Zones d'épandage des boues sur le sol et d'élimination des boues dans les raffineries de pétrole	Faible	Moyen	Moyen	Moyen
Sites affectés par des cendres volantes provenant de centrales thermiques au charbon	Faible	Moyen	Faible	Faible
Sites avec des réservoirs ou des pipelines non étanches contenant des produits pétroliers	Faible	Moyen	Faible	Faible
Sites affectés par des contaminants provenant de la pluie	Moyen	Faible	Faible	Faible
Sites affectés par la neige et les retombées atmosphériques sèches	Moyen	Faible	Faible	Faible
Sites affectés par le ruissellement de sel et d'autres fondants provenant des routes	Moyen	Faible	Faible	Faible
Sites utilisés pour la décharge illégale de déchets	Moyen	Moyen	Faible	Faible
Lagons de déchets liquides	Moyen	Faible	Moyen	Moyen
Sites contenant des matériaux de construction	Moyen	Faible	Faible	Faible

Type de site	Nombre de sites	Risque relatif	Disponibilité de l'information	Faisabilité
Résidences	Élevé	Faible	Faible	Moyen
Sites affectés par les niveaux élevés de substances naturelles	Faible	Élevé	Moyen	Moyen
Sites abandonnés				
Établissements commerciaux abandonnés ou sous-utilisés	Moyen	Moyen	Moyen	Faible
Sites industriels abandonnés ou sous-utilisés	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

Source : Données compilées à partir de diverses sources.

Utilisateurs et usages actuels



Un inventaire national de l'utilisation des terres et de leur qualité pourrait fournir une source d'information centrale pour une clientèle très large y compris le gouvernement, les entreprises et les propriétaires fonciers. Une telle source permettrait aux clients d'obtenir plus d'informations sans autant d'efforts qu'il en aurait fallu autrement. Les services gouvernementaux municipal, provincial et fédéral chargés de la planification de l'utilisation des terres ont besoin d'avoir accès à des informations relatives aux sites. Le secteur privé pourrait également bénéficier d'une source complète d'informations sur l'utilisation des terres et leur qualité pour leur besoin en planification et en développement. Toute organisation active dans le signalement d'informations relatives à l'environnement pourrait en bénéficier aussi.

Programmes gouvernementaux

En plus des activités administratives et de cueillette de données résumées dans la Section 2, plusieurs organismes entreprennent ou ont entrepris des études, développé des directives ou on mis en oeuvre des mesures correctives pour les sites contaminés.

Le Programme national d'assainissement des lieux contaminés (NALC)

Le NALC a été établi par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) en octobre 1989 avec un budget de 250 millions de dollars sur une période de 5 ans. Ce programme a été officiellement abandonné le 31 mars 1995. Un programme de temporarisation limité d'un an a été en vigueur durant l'exercice 1995-1996.

Le programme NALC comportait trois objectifs principaux :

- ▶ déterminer les sites contaminés à haut risque et entreprendre des mesures correctives selon le principe du « pollueur payeur »;
- ▶ fournir des ressources permettant de nettoyer les « lieux orphelins »²⁶ à haut risque; et
- ▶ collaborer avec l'industrie privée pour développer et faire la démonstration de technologies correctives innovatrices.

Afin d'atteindre les trois objectifs, on a défini trois composantes :

- ▶ **La composante des sites orphelins** : L'administration fédérale a signé un accord bilatéral avec les organismes environnementaux des provinces pour procéder au nettoyage des sites orphelins. Les coûts devaient être assumés par Environnement Canada et les organismes provinciaux. L'administration fédérale a consacré 100 millions de dollars à ce programme, somme qui doit être partagée entre les provinces et les territoires.

- **La composante Demonstration and Evaluation of Site Remediation Technology (DESRT) :** Cette composante visait à encourager l'industrie à développer de nouvelles méthodologies pour pallier aux sites contaminés. L'administration fédérale a contribué 25 millions de dollars devant être partagés à parts égales avec les provinces. On a sollicité également du financement auprès de tierces parties.
- **Federal Sites Component (FSC) :** La FSC comprenait des mémorandums d'intention entre Environnement Canada et d'autres ministères du gouvernement (AMG). Environnement Canada a alloué 25 millions de dollars pour l'évaluation des sites contaminés sur les terres fédérales. Les coûts d'évaluation devaient être partagés à parts égales avec les provinces.

Le CCME

Le CCME a joué un rôle déterminant pour que l'on considère les sites contaminés comme une priorité nationale. Bien que le programme NALC n'existe plus, le CCME continue d'établir des normes d'évaluation des sites contaminés.

Programmes provinciaux

La *loi du Waste Management Amendment Act (Bill 26)* du gouvernement de la Colombie-Britannique n'est pas encore entrée en vigueur mais elle promet d'établir des normes pour l'évaluation des sites et faciliter l'accès aux informations relatives aux sites contaminés. On planifie de créer un registre des sites qui permettra au public d'avoir accès aux caractéristiques de base des sites (BC Environment, Section de l'évaluation et de l'assainissement des lieux contaminés).

Le gouvernement de l'Ontario vient de publier un ensemble de directives volontaires pour l'évaluation des sites contaminés²⁷. Selon l'Institut urbain du Canada, le ministère de la Santé de la province a développé des « directives pour les commissions d'hygiène locales exigeant que les risques qui menacent la santé du public soient déterminés, ce qui inclut les sites contaminés »²⁸.

D'autres provinces se sont aussi dotées de divers règlements concernant les sites contaminés. Le Tableau 3.1 indique pour chaque province les exigences auxquelles elles sont soumises en matière de relevé et d'enregistrement des sites contaminés, des réservoirs de carburant et des producteurs de déchets. Cette enquête sur les provinces révèle que toutes les provinces exigent l'inscription obligatoire des déchets dangereux mais seulement quelques-unes exigent l'enregistrement des lieux contaminés et des réservoirs de carburant.

Tableau 3.1

Programmes provinciaux pour les sites contaminés, les réservoirs de carburant et les producteurs de déchets

Province/Territoire	Sites contaminés	Réservoirs de carburant	Producteurs de déchets
Colombie-Britannique	Déclarations facultatives – lettre ministérielle volontaire souvent utilisée par la vente des terres	Pas de registre à notre connaissance	Inscription et dépôt obligatoire
Alberta	Exigences de déclaration des déversements (peuvent ne pas être inclus dans le registre si nettoyés), déclarations volontaires pour d'autres événements	Inscription obligatoire (Petroleum Tank Management Association)	Inscription et dépôt obligatoire
Saskatchewan	Déclarations facultatives	Inscription obligatoire	Inscription et dépôt obligatoire
Manitoba	Pas de divulgation obligatoire, déclarations facultatives – l'enregistrement peut être exigé par le ministre	Inscription obligatoire	Inscription et dépôt obligatoire
Ontario	Déclarations facultatives bien qu'obligatoires pour les déversements – chaque bureau de district maintient sa propre base de données	Inscription obligatoire (Fuel Safety Branch, ministère de la Consommation du Commerce)	Inscription et dépôt obligatoire
Québec	Inscription obligatoire (permission nécessaire pour démolir ou construire sur un site contaminé)	Exemption pour les petits réservoirs, inscription obligatoire pour les grands réservoirs commerciaux	Inscription et dépôt obligatoire
Nouveau-Brunswick	Déclaration obligatoire (par le registre officiel)	Inscription obligatoire des réservoirs >2 000 l (autorisés), inscription obligatoire des réservoirs d'huile usagée (non autorisés)	Inscription et dépôt obligatoire
Nouvelle-Écosse	Notification obligatoire de la décharge de polluants mais pas les pour les sites contaminés	Déclaration obligatoire pour réservoirs souterrains >2 000 l, pour les réservoirs de stockage en vrac >4 000 l	Inscription et dépôt obligatoire
Ile-du-Prince-Édouard	Déclaration obligatoire (par le registre officiel)	Déclaration obligatoire pour les réservoirs souterrains mais seulement pour les réservoirs de stockage en vrac	Inscription et dépôt obligatoire
Terre-Neuve	Inscription obligatoire	Inscription obligatoire	Inscription et dépôt obligatoire
Territoire du Yukon	En instance (la déclaration sera volontaire à moins qu'une modification de l'utilisation des terres ne soit proposée)	En instance (sera obligatoire mais graduellement) – sera appliquée par le Commissaire aux incendies	Inscription et dépôt obligatoire
Territoires du Nord-Ouest	Liste des terres domaniales	Inscription obligatoire (Commissaire aux incendies)	Inscription et dépôt obligatoire

Source: Conseils et Vérification Canada, 1996.

Tableau 3.2

Activités et informations propres aux sites des provinces

	T.-N.	N.É.	I.-P.-É.	N.-B.	QC	ONT.	MAN.	SASK.	Alb.	C.-B.	YN.	T.N.-O.
1. Y-a-t-il un registre public complet et accessible sur les sites contaminés?	Oui		Non	Oui	Non	Oui			Oui ^f	Non ^b	Oui ^c	Non ^{a,b}
2. Est-ce que votre territoire enregistre les réservoirs de stockage souterrain? Si oui, lesquels?	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui			Oui.	Non.	Non.	Oui, tous
3. Quel est le pourcentage estimé des réservoirs de stockage souterrain connus et identifiés?	100%		100%	In-connu	100%	90%			In-connu	In-connu	90% ^d	90%
4. Est-ce que les registres (aux numéros 1 et 2 ci-dessus) renvoient au système d'enregistrement foncier? Comment est-ce fait?	Non		Oui	Non	Non	Non			Non	Oui ^b	Non ^b	Non
5. Est-ce que le système d'enregistrement foncier est numérisé? Est-il prévu de le faire? Si oui, quand?	Non		Oui	Oui ^b	Non				Non	Non	Non ^e	Non ^b
6. Est-ce que les informations environnementales relatives aux terres de votre territoire font des renvois d'une base de données à une autre? Par exemple, le système d'information géographique fait-il référence au registre public des sites contaminés qui renvoie à son tour au système d'enregistrement foncier?	Non		Oui ^b	Non	Non	Oui ^b			Non	Oui ^b	Non	Non
7. Planifie-t-on d'établir plus de renvois entre les informations environnementales relatives aux terres disponibles dans les diverses bases de données de votre territoire?	Oui		Oui	Non ^b	Non	Oui			Non	Oui	Oui	Non
8. Est-ce que votre territoire a envisagé de créer une base de données de toutes les informations environnementales associées aux terres en tant qu'entité séparée des système d'enregistrement foncier en établissant des renvois entre elles? Est-ce que votre territoire serait favorable à des propositions rentables pour accomplir cela?	Oui Oui		Oui	Non Oui	Non Oui	Oui Oui ^f			Oui Oui	Oui Oui	Oui Oui	Non Oui

Remarques:

- ^a Il existe un système de dépôt sur papier.
- ^b En cours de développement.
- ^c Le registre public attend de recevoir la réglementation concernant les sites contaminés.
- ^d Pourcentage des réservoirs existants. Pourcentage des sites abandonnés inconnu.
- ^e Des projets pilotes ont été entrepris.
- ^f Pour les sites désignés officiellement seulement.
- ^g Manitoba a un programme continu de référence entre les bases de données provinciales.
- ^h Question à l'étude.

Source : TRNEE, (1996).

Le Tableau 3.2 présente un résumé de l'approche générale adoptée par certaines provinces (Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan n'avaient pas encore répondu au moment de la publication) en ce qui concerne les informations relatives aux sites contaminés et l'intérêt manifesté pour les relier aux registres des terres et à d'autres données environnementales. Toutes les provinces ayant répondu sont intéressées à trouver un moyen efficace d'établir un renvoi aux données des registres des terres et aux informations environnementales propres aux sites.

Secteur des services financiers

Le secteur des services financiers, notamment les banques, les sociétés de fiducie et les compagnies d'assurance, exige des informations sur l'utilisation passée et présente des terres pour ses processus de décision courants. Plusieurs banques incluent dans leur processus standard d'évaluation des risques des critères pour déterminer si oui ou non une évaluation du milieu est requise pour un site. Généralement, les évaluations environnementales de site sont demandées pour :

- les sites servant actuellement à des activités potentiellement contaminantes;
- les sites qui ont récemment servi à des activités potentiellement contaminantes; ou
- les sites pour lesquels le crédit demandé dépasse la limite établie.

Les évaluations de site sont entreprises aux frais du propriétaire ou de l'acheteur potentiel. Les frais d'une évaluation simple de type Phase I (d'après les normes CSA²⁹ et/ou ASTM³⁰) peuvent varier entre 500 et 7 500 dollars. Le processus d'étude d'évaluation consiste à faire une recherche historique du site, à visiter celui-ci et à interviewer des personnes qui sont 'au courant'. Il n'existe pas actuellement de mécanismes permettant de rassembler ces informations et de les mettre à la disposition des utilisateurs. Les évaluations de sites sont normalement entreprises par le bureau local responsable du dossier.

Il n'existe pas de méthode de certification pour les experts-conseils en environnement. Cela signifie que n'importe qui peut être embauché pour entreprendre des évaluations environnementales de sites quel que soit son expérience en la matière. Les grandes entreprises cependant rejettent parfois des évaluations qui ne satisfont pas leurs normes de qualité.

L'Association des banquiers canadiens³¹ a suggéré (a) la mise en place d'un programme d'accréditation pour les professionnels de l'environnement afin d'assurer un niveau minimum de compétence, et (b) la mise à jour régulière des EVS de Phase I.

Organisations non gouvernementales

L'Institut urbain du Canada a publié un ensemble de directives³² à l'intention des municipalités qui désirent entreprendre des inventaires historiques de l'utilisation des terres afin de localiser les sites potentiellement contaminés. Ce document contient les grandes lignes des étapes principales de création d'un tel inventaire ainsi :

- **définition de l'étendue de l'inventaire** : déterminer les utilisateurs potentiels et leurs besoins, et se servir de ces informations pour concevoir le contenu de l'inventaire;
- **conception de l'inventaire et de son format** : concevoir un contenu flexible et un format de présentation qui réponde aux besoins des utilisateurs;
- **collecte des informations** : réunir les données pertinentes auprès des sources municipales, provinciales, historiques, environnementales et rurales;
- **mise à jour** : mettre à jour l'inventaire à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles.

Trois types d'inventaires sont indiqués :

- **zone d'intérêt** : restreindre l'inventaire à des aspects spécifiques relatifs à la production actuelle de contaminants potentiels dans la municipalité;
- **utilisations historiques des terres** : comprennent plus d'informations détaillées sur les utilisations passées;
- **préoccupations potentielles concernant l'environnement** : celles-ci recouvrent les informations portant sur les « zones d'intérêt » et « l'utilisation historique des terres », les informations passées concernant l'emplacement des réservoirs de stockage et l'ampleur des industries passées, et les caractéristiques physiques du site.

Directives

Plusieurs territoires ont institué des normes ou des recommandations en matière d'évaluation environnementale des sites. Les banques qui exigent des évaluations de sites suivent généralement la norme *Phase I Environmental Site Assessment*³³ de l'Association canadienne de normalisation. Cette norme établit les principes et les méthodes s'appliquant aux EVS de Phase I et qui couvrent les éléments suivants : recherche des registres, visite des sites et interviews avec des personnes bien informées. La CSA a rédigé des normes couvrant les évaluations environnementales de sites de Phase II et traitant de mesures d'échantillonnage, d'analyse et d'actions correctives.

Certains suivent les normes établies par la American Society for Testing and Materials³⁴. Lorsqu'une société américaine est en cause, on a souvent recours aux méthodes normalisées de l'ASTM *E 1527/Standard Practice for Environmental Site Assessments : Phase I Environment Site Assessment Process* et *E 1528/Standard Practice for Environmental Site Assessments Transaction Screen Process*.

La SCHL³⁵ et le ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario³⁶ se sont servi de ces directives pour établir leur propres approches en matière d'évaluation des sites. Les deux types de directives prennent en compte les normes CSA.

4

Stratégies



Composantes

Chaque stratégie doit évaluer des solutions de rechange en matière de politique, d'institutionnalisation, d'étendue, de champ d'application, de clientèle cible et de calendrier. Ces composantes sont présentées individuellement ci-dessous afin de permettre au lecteur de combiner des stratégies. Les quatre stratégies retenues décrites de manière détaillée ci-dessous ont été élaborées à partir de combinaisons plausibles des solutions possibles dans chaque groupe.

Soutien politique

Un des facteurs les plus importants pour améliorer les données propres à l'état du terrain est le soutien obtenu des législateurs et des directeurs d'entreprise. Il y aurait lieu de posséder un ensemble de normes nationales et une manière constante de les appliquer. De plus, les informations recueillies seraient d'autant plus utiles si elles étaient consistantes et disponibles au public. Pour accomplir cela, plusieurs approches s'offrent :

- l'administration fédérale pourrait passer une loi prévoyant les normes et exigeant leur application;
- les gouvernements provinciaux pourraient passer des lois similaires;
- les municipalités pourraient participer à l'élaboration de normes et intégrer des exigences concernant l'application des évaluations de sites dans leurs règlements; ou
- les entreprises pourraient accepter l'adoption de méthodes réglementaires qui pourraient s'appliquer (a) aux propriétaires fonciers qui entreprennent des EVS et (b) aux prêteurs, assureurs et promoteurs immobiliers qui se servent des informations fournies par les EVS dans leurs décisions.

Comme Environnement Canada a récemment abandonné son programme sur les sites contaminés, il est peu probable qu'il accepte de participer à l'élaboration de lois fédérales dans ce domaine. D'autres ministères et organismes (p. ex., l'Office of the Auditor General (P.E.I.), Santé Canada, la SCHL, etc.) ont intérêt à soutenir la gestion d'informations sur les sites contaminés au niveau national.

Plusieurs provinces utilisent déjà des systèmes d'enregistrement des sites contaminés sous une forme ou sous une autre. D'autres planifient de créer des registres. Aucun des registres provinciaux n'est complet. De nombreux prêteurs et assureurs ont leurs exigences en matière d'évaluation environnementale mais celles-ci ne sont pas toujours appliquées. Des normes existent mais, là encore, elles ne sont pas toujours appliquées.

Certaines municipalités ont déjà entrepris l'inventaire historique de leurs sites contaminés et l'Institut urbain du Canada encourage de plus en plus de municipalités à le faire. Les options présentées ici mettront l'accent sur les gouvernements provinciaux, les municipalités et le secteur privé.

Législation provinciale — Les gouvernements provinciaux pourraient suivre l'exemple de la Colombie-Britannique et passer des lois qui exigeraient que les registres d'évaluation environnementale fassent partie d'une base de données publique. On pourrait en plus élargir l'étendue des données et y inclure les propriétés qui ne sont pas couvertes par les lois actuelles de la Colombie-Britannique. Le public pourrait alors se servir de ces informations pour déterminer les risques et décider si une évaluation plus détaillée est requise.

Municipal — Les municipalités pourraient, avec une participation minimale des gouvernements fédéral et provinciaux, contribuer au développement et à l'adoption d'un inventaire historique normalisé de l'utilisation des terres comme celui qui est recommandé par l'Institut urbain du Canada³⁷. Comme la situation financière et le besoin perçus d'un tel inventaire varieraient d'une municipalité à l'autre, il faudrait trouver un mécanisme pour encourager la participation de toutes.

Normes industrielles — Il serait possible que les banques, les compagnies d'assurance et d'autres entreprises, en particulier les promoteurs immobiliers, puissent soutenir le développement et l'adoption d'un processus standard de transmission des données des évaluations. Un tel processus pourrait obliger les propriétaires à fournir des informations sur l'état de la terre avant de transférer le droit de propriété ou d'obtenir une assurance. Les informations requises pourraient être aussi simples qu'une recherche de titre pour prévoir tout impact potentiel provenant de sources à proximité (par exemple, quel serait la probabilité d'une contamination de l'eau souterraine causée par d'anciens établissements?). On pourrait obtenir la plupart de ces informations auprès du bureau d'enregistrement local ou grâce à des études municipales s'il y en a.

Selon le niveau de détail et la nature des informations requises, ceci pourrait constituer un fardeau financier appréciable pour le propriétaire. Et, étant donné les restrictions actuelles sur le partage d'informations sur les clients, ceci nécessiterait des aménagements supplémentaires pour rendre les informations disponibles au public.

Pas de changement — Plusieurs provinces sont en train d'exercer un contrôle plus strict sur le développement en exigeant des évaluations de site pour toute autorisation de développement ou de vente de la terre. Dans d'autres provinces, l'enregistrement des sites est facultatif. Si la situation actuelle ne change pas, il est fort possible que les dépenses encourues par les propriétaires fonciers et les entreprises pour faire des évaluations augmenteront. En l'absence de normes nationales et d'un registre national, des politiques divergentes pourraient influencer les décisions prises par les entreprises concernant le choix d'un site, d'un prêteur et d'un assureur.

Institutionnalisation

Étant donné le besoin de créer une nouvelle capacité de gestion de l'information, plusieurs approches sont proposées pour accomplir l'institutionnalisation. Les organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et municipaux possèdent la majeure partie des informations. Certaines nécessitent des frais mais ceux-ci s'appliquent à des recherches de titre spécifiques. De plus, il se peut que cette application particulière exige l'accès à des données de base afin de pouvoir en extraire des informations supplémentaires. L'achat de ces données auprès des gouvernements serait sans doute impossible pour un petit organisme privé.

Administration fédérale — Les organismes gouvernementaux ont accès à de nombreuses informations considérées confidentielles. Par exemple, les dossiers d'impôt, les formulaires de recensement et les indications topographiques de base ne peuvent être mises à la disposition du public. Ces données sont cependant couramment rassemblées (par province ou catégorie de revenu) et publiées dans un format ne permettant pas d'identifier un individu ou un établissement. Une autre façon de rendre des données non confidentielles consiste à éliminer tout élément qui permettrait de repérer un individu ou une compagnie.

Aucun organisme fédéral ne pourrait entreprendre un tel travail isolément. Certains coûts pourraient être récupérés mais les coûts totaux seraient probablement très élevés et l'ampleur des revenus est incertaine. À cela s'ajoute le problème de savoir qui serait mandaté pour cette tâche et s'il y aurait une coopération entre le fédéral et les provinces. Une telle entreprise exigerait une coopération étroite avec les gouvernements provinciaux dans les domaines de l'environnement et des terres lesquels sont souvent source de litige.

Statistique Canada est l'office national de statistique du pays. C'est un statut distinct de celui d'organisme fédéral. En tant qu'office national, il dessert aussi bien les gouvernements provinciaux et municipaux que les ministères fédéraux. Par exemple, les informations juridiques, qui sont aussi complexes que les informations environnementales, sont gérées par le Centre canadien de la statistique juridique. Ce centre fonctionne en tant que division de Statistique Canada mais ses travaux sont dirigés uniquement par un conseil d'administration représentant les ministères fédéraux et provinciaux. On pourrait appliquer ce modèle de fonctionnement aux informations sur les sites contaminés.

Environnement Canada a dû se concentrer sur les programmes essentiels à mesure que ses effectifs ont diminué. Sa priorité semble être de soutenir les engagements nationaux et internationaux existants. Il est peu probable qu'il adopterait de nouveaux programmes sans recevoir un mandat fédéral clair à ce sujet.

Santé Canada a rassemblé son propre inventaire de sites contaminés aux fins de recherche sur la santé. Cet inventaire n'est pas disponible en-dehors du ministère mais celui-ci pourrait prendre part à une initiative plus générale visant à améliorer les données propres à l'état des sites.

Gouvernements provinciaux — Au moins un gouvernement provincial, celui de la Colombie-Britannique, a établi des moyens pour maintenir des informations sur les sites contaminés de manière consistante à travers toute la province. Dans son cas, les informations se limitent aux évaluations environnementales existantes. On pourrait suivre une approche similaire dans d'autres provinces mais il est peu probable que toutes les provinces l'adopteraient. L'Ontario, par exemple, a établi des directives pour évaluer la qualité environnementale des lieux contaminés mais la transmission de ces données est facultative.

Gouvernements municipaux — Plusieurs municipalités ont pris l'initiative de rassembler leurs propres rapports de sites contaminés. Plusieurs d'entre eux sont basés sur l'utilisation historique des terres. L'Institut urbain du Canada a fourni des recommandations expliquant comment les municipalités pourraient créer leurs propres inventaires sur l'utilisation historique des terres³⁸. Les municipalités ne sont pas obligées d'entreprendre de tels inventaires ou de suivre les directives de l'institut.

Organismes intergouvernementaux — Le CCME a pris les devants dans le domaine des lieux contaminés et a proposé la création d'un inventaire national. Tel que rapporté par le vérificateur général³⁹, ceci ne fut pas entrepris à cause du manque d'accord entre les provinces et l'administration fédérale en ce qui concerne l'étendue et l'utilisation de ces informations. La réglementation de l'utilisation des terres a constitué un point de désaccord entre le fédéral et les provinces. En 1988, le programme de contrôle de l'utilisation des terres d'Environnement Canada a été annulé, en grande partie à cause des conflits supposés avec les gouvernements provinciaux⁴⁰.

La participation de Statistique Canada et des organisations non gouvernementales pourrait contribuer à dissiper les problèmes de mandat.

Organisations non gouvernementales — L'Institut urbain du Canada a démontré de l'intérêt et un certain niveau d'expertise en ce qui concerne les problèmes des lieux contaminés. Il pourrait jouer un rôle important dans le cadre d'un registre national des sites contaminés.

Organismes privés — Un organisme entièrement privé à but lucratif éprouverait des difficultés en ce qui concerne l'accès aux données, le financement de démarrage et la conformité à la réglementation. Les informations appartenant aux organismes gouvernementaux seraient souvent onéreuses ou confidentielles. Sans soutien législatif de la part du gouvernement, les informations rassemblées auraient un caractère limité.

Southam News aurait entrepris de réunir des informations sur les sites contaminés dans le but de les fournir au public. Aucun détail additionnel n'était disponible au moment d'aller sous presse.

Entreprises communes — De nombreuses opportunités existent pour des entreprises communes dans lesquelles un organisme gouvernemental pourrait former un partenariat avec une société privée. Dans de tels cas, l'organisme gouvernemental pourrait assurer l'accès aux informations gouvernementales tout en préservant leur confidentialité. La société privée pourrait se charger du marketing et de la dissémination des informations.

Plan d'activités : financement, coûts et revenus

Les informations sur les sites contaminés intéressent plusieurs utilisateurs : les acheteurs potentiels, les planificateurs, les entreprises de construction, les banques, les compagnies d'assurance et les organismes gouvernementaux. On peut dégager trois modèles de financement : (a) financement de base gouvernemental ou privé; (b) service d'information autofinancé; ou (c) financement de démarrage gouvernemental ou privé pour la création d'une base de données publique.

L'estimation des coûts de ces stratégies est préliminaire et repose sur l'expérience de Statistique Canada. Il se peut que d'autres ministères ou entreprises privées aient besoin de plus ou moins de ressources pour compléter des tâches similaires.

Financement de base — Avec cette option, le financement de démarrage et de fonctionnement à long terme est garanti et l'accès aux informations serait gratuit.

Bien qu'Environnement Canada ait réduit ses activités générales en gestion des déchets à cause des compressions subies, sa contribution au financement d'une base de données générale pourrait s'avérer une solution peu coûteuse lui permettant de rester présent dans ce domaine. La SCHL et Santé Canada sont un exemple d'autres ministères fédéraux qui pourraient éventuellement y participer.

Plusieurs ministères provinciaux des affaires municipales, de la santé et de l'environnement ont intérêt à améliorer leurs données environnementales propres à l'état des sites. Certains pourraient vouloir y participer et contribuer au financement d'une initiative nationale ou préféreraient harmoniser leurs informations avec celles des autres provinces.

Les sociétés privées qui entreprennent actuellement des évaluations environnementales pourraient réduire leurs coûts d'évaluation grâce à la standardisation et la coopération. Il est clair que de meilleures informations générales (p. ex., une base de données sur l'utilisation historique des terres pour tout le Canada) réduiraient les évaluations de sites de type Phase I requises ainsi que le coût des évaluations individuelles.

Les promoteurs immobiliers tireraient certainement profit de meilleures informations sur les conditions des terres étaient disponibles. De même, les prêteurs et les assureurs qui exigent une évaluation environnementale des sites profiteraient de la disponibilité d'une base consistante pour leurs évaluateurs. De meilleures évaluations entraîneraient une meilleure estimation des risques.

Financement de démarrage — Avec cette option, le financement serait garanti pendant une durée limitée et on s'attendrait à ce que l'opération finance ses besoins à long terme grâce à ses revenus ou d'autres sources. Dans ce cas-ci, il y aurait des frais à payer pour avoir accès aux informations.

Si, comme c'est le cas en Colombie-Britannique, un nombre croissant de propriétaires fonciers et d'acheteurs potentiels étaient obligés d'entreprendre des évaluations environnementales, un service d'information central pourrait facilement être autosuffisant financièrement ou même rentable après la mise en route initiale. La question qui demeure est de savoir si le coût de démarrage pourrait être récupéré sur les profits. Il serait possible d'obtenir un financement de mise en route auprès des gouvernements ou de sources privées.

Autofinancement — Ceci ne serait pas très différent de la situation actuelle. Si une évaluation environnementale est exigée, on embauche un consultant qui se charge de rassembler les informations à partir des sources d'origine. Généralement, le coût de l'information ne représente pas une grande partie des frais du consultant. Un service d'information facturé à l'utilisation simplifierait et standardiserait le processus des EVS tout en améliorant éventuellement la qualité des informations disponibles.

Dans certains cas, le service d'information pourrait offrir une alternative à celle d'embaucher un consultant. Par exemple, une petite municipalité pourrait acheter des informations sur l'utilisation historique des terres à des frais moindres qu'une étude complète.

Étendue

« L'étendue » se rapporte à la gamme de données à prendre en considération. Une opération ayant une étendue des plus larges inclurait la plupart des éléments d'informations décrits dans la Section 2 (fédéral, provincial, municipal, qualité environnementale, déversements, etc.). Il se peut que ces éléments ne soient pas tous nécessaires pour déterminer adéquatement le risque d'impacts négatifs découlant de l'état environnemental des terres.

Une étendue trop restreinte (p. ex., si on ne se préoccupe que des propriétaires passés, ou des sites abandonnés ou des réservoirs de stockage souterrain) pourrait engendrer une mauvaise évaluation des risques. Entre ces deux extrêmes, on pourrait convenir d'un choix d'informations tirées de sources diverses. Ces informations pourraient être sélectionnées en fonction de leur utilité pour l'évaluation des risques, leur qualité, leur couverture et leur disponibilité.

Champ d'application

« Le champ d'application » signifie dans ce cas la couverture géographique des informations rassemblées. Un programme au champ d'application très large couvrirait toutes les régions du pays et toutes les catégories de terres de manière égale. Étant donné que les informations critiques sont entre les mains de 5 000 municipalités et de douzaines d'organismes provinciaux, un programme ayant un champ d'application national serait extrêmement ambitieux.

Plusieurs provinces sont plus avancées dans la standardisation de leurs informations. Certaines sont plus proactives que d'autres en matière de préoccupations environnementales. L'Ontario, par exemple, a adopté une approche concernant l'utilisation des terres où les propriétaires sont tenus de respecter les directives recommandées. Il faut également considérer la grande diversité des surfaces terrestres des provinces (Québec est 28 fois plus grand que l'Île-du-Prince-Édouard). S'il fallait choisir une province comme prototype, il faudrait que ce soit une petite province munie de bonnes données et d'une attitude éclairée en ce qui concerne l'environnement.

Une autre approche, plus locale celle-ci, consisterait à développer un prototype dans une municipalité. De même que pour les provinces, on trouve toute une gamme de tailles, de qualité des données, de caractéristiques historiques et d'attitudes. Parmi les grandes villes du Canada, on pourrait retenir comme candidats Ottawa, Halifax et Winnipeg. Si on devait développer un prototype au niveau municipal, il faudrait entreprendre une évaluation plus détaillée des villes.

Clientèle cible et confidentialité des données

La clientèle visée déterminera l'étendue et le champ d'application de toute compilation de données. Afin de satisfaire une clientèle aux intérêts variés (notamment les décideurs, les entreprises et le public), il faudrait assurer un choix de données très large déjà disponibles ou qui seront rendues disponibles au public⁴¹.

Les clients ayant des besoins déterminés tel que les prêteurs, les assureurs et les promoteurs immobiliers, sont ceux qui bénéficieraient le plus d'un choix d'informations comme les données historiques relatives à l'utilisation des terres, ou les évaluations environnementales antérieures concernant des sites particuliers.

L'accès aux informations disponibles présentement pourrait être limité par les politiques des gouvernements ou des compagnies. Certaines informations gouvernementales, tel que le NPRI, sont rassemblées dans le but de les rendre publiques. D'autres types d'informations, tel que les dossiers d'impôt sur le revenu, ne peuvent être rendues publiques sous leur forme originale.

Il en va de même pour les informations sur les entreprises.

Taille et calendrier

Le calendrier d'application d'un programme de collecte d'informations sur les sites contaminés déterminera son succès éventuel.

Le fait de le commencer à une petite échelle, par restriction de son étendue ou de son champ d'application, permettrait d'établir des normes et des méthodes tout en testant son concept. Le risque d'un programme initial trop petit est qu'il pourrait souffrir d'une utilité limitée, d'un manque de visibilité ou de l'absence de résultats immédiat. Un programme de plus grande envergure, quoique étant plus visible et capable (sans que ce soit garanti) de produire des résultats à court terme, pourrait s'avérer onéreux.

Entre ces deux extrêmes, on pourrait choisir un programme assez grand pour produire des résultats efficaces tout en étant capable de s'adapter en fonction du succès qu'il remporterait. Le programme de travail devra être conçu de manière à produire des résultats visibles, fréquents et efficaces.

Options techniques

Moyen de prestation — On distingue trois moyens pour mettre de grandes quantités d'informations à la disponibilité des utilisateurs :

- Un service d'information par téléphone serait idéal pour les clients n'ayant pas d'accès à d'autres technologies. Il constitue aussi un tampon entre les utilisateurs et la technologie, ce qui est parfois nécessaire pour bien utiliser l'information.

- On pourrait distribuer des bases de données sur disquette ou CD-ROM, ce qui permettrait aux utilisateurs équipés d'ordinateurs et de logiciels appropriés d'interroger les bases de données eux-mêmes. Ceci exigerait des mises à jour au moins une fois l'an.
- Le World Wide Web est en train de devenir un moyen universel et bon marché de distribution d'informations. De puissants outils de recherche permettent de sélectionner des données à partir de bases de données. Des applications de systèmes d'information géographique (SIG) en cours de développement permettraient aux utilisateurs de faire un zoom sur un site à partir d'une carte et de demander des données qui lui sont propres.

Chacune de ces approches pourrait être adaptée pour permettre un accès gratuit au public, un accès par abonnement ou facturé à l'utilisation.

Format et structure — Dans tous les cas, la base de données principale devrait être reliée à un logiciel de base de données relationnelles avec liens adapté à la nature des données. Il faudra faire particulièrement attention à la codification des emplacements et permettre des codes interchangeables. Par exemple, certaines données pourraient fournir l'emplacement d'un site sur la base de la latitude et de la longitude. D'autres données pourraient être géoréférencées par zones de recensement ou par codes des sites de propriété municipaux. Ceci plaide en faveur de l'intégration de systèmes d'information géographiques dans la création et le fonctionnement de la base de données.

La technologie SIG pourrait aussi faire partie du moyen de prestation. On pourrait l'incorporer comme option dans des produits sur CD-ROM ou Internet permettant ainsi de sélectionner des informations basées sur leur emplacement sur une carte.

Stratégie 1 : Prototype régional

Cette approche consisterait à développer un prototype fonctionnel pour une petite zone géographique (p. ex., Nouveau-Brunswick, Ottawa-Carleton, région du Grand Toronto). Initialement, des données de base seraient rassemblées, harmonisées et intégrées à un moyen de prestation SIG sur Internet. Durant sa deuxième année d'exploitation, et grâce à un soutien gouvernemental, le projet pourrait fonctionner en conjonction avec un registre de sites contaminés régional. Un consortium d'intérêts gouvernementaux et privés fournirait le financement de démarrage. Pour un coût de 100 dollars par demande, le projet nécessiterait environ 1 200 requêtes par an pour devenir autosuffisant.

Soutien politique — Ce type de projet pourrait fonctionner avec la participation de banques et de compagnies d'assurance locales. Les banques exigeraient que toutes les transactions sur les sites soient accompagnées par une évaluation initiale de site qui constituerait une recherche actuelle du registre. Dans certains cas, ceci pourrait remplacer la portion historique d'une évaluation de site de Phase I. Des enregistrements de site obligatoires pourraient être bénéfiques durant la seconde ou troisième année d'exploitation. À ce moment-là, les résultats des évaluations de sites de Phase II seraient entrées dans la base de données.

Institutionnalisation — Un organisme local, la TRNEE, le CCME, d'autres associations industrielles nationales pourraient coopérer à l'établissement d'un programme de deux ans visant à développer un prototype de registre régional des sites contaminés. Un consultant local, au courant des données et connaissant les clients, serait embauché pour diriger le projet. Les gouvernements provinciaux et locaux participeraient au sein d'un comité directeur.

Plan d'activités — Le secteur privé et les gouvernements provinciaux fourniraient le financement de démarrage. L'exploitation serait conçue pour être autofinancée grâce à des abonnements et à un service facturé à l'utilisation. Les commanditaires et les clients importants prendraient des abonnements annuels et bénéficieraient d'un accès ouvert aux données.

Au niveau d'une province, le Nouveau-Brunswick par exemple, le recueil initial des données et leur codification nécessiterait environ deux années-personnes. Le développement d'une interface appropriée demanderait à peu près une année-personne. Une fois ces tâches accomplies, il suffirait d'une année-personne pour maintenir et mettre à jour la base de données et fournir un support aux utilisateurs.

Les frais de démarrage incluraient les bureaux, l'équipement, les logiciels, les coûts de communication, les ouvrages de référence et les frais de personnel. Pour une opération de cette envergure, il faudrait compter environ 80 000 \$. Les coûts opérationnels annuels après la première année devraient se ramener à environ 50 000 \$.

Ceci nous donne des prévisions de 260 000 \$ pour la première année d'exploitation (3 x 60 000 \$ par année-personne et 80 000 \$ pour les frais opérationnels). L'année suivante, ce montant serait réduit à environ 110 000 \$ par an. Si ce projet devait faire partie d'un registre régional ou provincial, il faudrait planifier une année-personne supplémentaire pour la saisie de données.

Étendue — Initialement, le projet recevrait un large éventail de données de base : registres municipaux, inventaires de sites contaminés, études historiques, données historiques de Statistique Canada. Durant les années suivantes, le projet serait intégré à un programme de registre de sites local et recevrait aussi des données provenant d'évaluations de sites.

Champ d'application — Le champ d'application géographique serait limité à une grande municipalité ou à une petite province. Ottawa-Carleton, la région du Grand Toronto, le Nouveau-Brunswick ou la Nouvelle-Écosse constitueraient des zones appropriées.

Clientèle cible — Les clients importants qui bénéficieraient de cette base de données comprennent les gouvernements provinciaux (ministères de l'Environnement, du Logement, des Affaires municipales, etc.), les bureaux municipaux (santé, urbanisme), les banques (évaluation des risques), les compagnies d'assurance et les sociétés immobilières. En l'absence d'un registre officiel d'EVS de Phase I, la base de données pourrait servir à déterminer l'étendue des risques d'un site donné.

Dans le cas d'un registre plus formel, la base de données servirait alors aux propriétaires fonciers, aux acheteurs potentiels des terres ainsi qu'aux consultants qui entreprennent des évaluations de site plus détaillées.

Taille et calendrier — Ce programme servirait d'exemple au reste du pays. Il débiterait par des informations de haute priorité couvrant une grande municipalité ou une petite province. Les leçons apprises pourraient alors être appliquées à une version nationale du projet ou pourraient servir à des projets de moyenne envergure qui seraient rattachés au projet initial.

Ce processus comprendrait les étapes suivantes :

- organiser une rencontre des parties intéressées pour déterminer les priorités;
- entreprendre un inventaire complet des données disponibles;
- développer un cadre de travail pour la base de données, l'environnement logiciel et le moyen de prestation;
- déterminer les données prioritaires;
- obtenir des données prioritaires, les valider et les intégrer dans le cadre de travail (conversion et nouvelle codification);
- développer une interface (p. ex., SIG, Internet ou autre logiciel);
- tester le prototype avec des utilisateurs potentiels;
- mettre le prototype à la disposition du grand public.

Moyen de prestation — Les données ont un caractère géographique intrinsèque et le meilleur moyen d'y accéder serait une interface SIG. Celle-ci permettrait à l'utilisateur d'indiquer une zone sur une carte plutôt que d'entrer des codes de sites.

Stratégie 2 : Registre provincial et évaluations de sites obligatoires

Cette approche consisterait à développer un programme de travail pour une grande province telle la Colombie-Britannique. Plus tard, ce programme serait appliqué à d'autres provinces. Initialement, ce programme nécessiterait un soutien politique en matière de réglementation supplémentaire portant sur l'évaluation des sites. La base de données contiendrait des informations d'évaluation actuelles uniquement mais serait soutenue par une réglementation rendant obligatoire l'évaluation des sites sous certaines conditions.

Soutien politique — Avec cette stratégie, les propriétaires de toutes les propriétés commerciales et industrielles ainsi que les constructeurs de propriétés résidentielles seraient obligés de maintenir l'équivalent d'une EVS de Phase I dans des registres publics. Les banques exigeraient que toutes les transactions foncières soient accompagnées par une évaluation environnementale du site de type Phase I. Les compagnies d'assurance pourraient aussi exiger ces informations comme condition d'un prêt.

Institutionnalisation — Dans ce cas-ci, le besoin de la participation de l'administration fédérale serait minimal. Dans le cas de la Colombie-Britannique, le ministre de l'Environnement de la province pourrait montrer l'exemple et élargir l'étendue de son programme de registre de sites actuel pour y inclure tous les sites. Un consultant local, au courant des données et connaissant les clients, serait embauché pour soutenir le projet. D'autres organismes fédéraux, provinciaux et locaux feraient partie d'un comité directeur.

Plan d'activités — En Colombie-Britannique, une partie du travail a déjà été faite par la Section de l'évaluation et de l'assainissement des lieux contaminés du ministère de l'Environnement provincial. On pourrait obtenir un financement de démarrage supplémentaire auprès du secteur privé. La base de données est déjà offerte gratuitement au public.

L'élargissement du processus d'évaluation des sites de la Colombie-Britannique nécessiterait beaucoup moins de ressources que s'il fallait entreprendre un nouveau processus. Deux ou trois techniciens pourraient saisir et valider les évaluations supplémentaires à mesure qu'elles deviennent disponibles. Toute cette opération ne représenterait qu'un accroissement modeste des activités actuelles. Les coûts de mise en route seraient limités au coût de l'équipement additionnel (50 000 \$ peut-être). Les coûts opérationnels consisteraient surtout en salaires des employés et en frais généraux (120 000 \$ par an pour deux personnes).

Puisque le registre des sites de la Colombie-Britannique serait une base de données publique, l'accès à celle-ci serait gratuit. Étant donné qu'il n'y a pas vraiment moyen de récupérer les coûts investis, on pourrait couvrir les coûts d'exploitation grâce à des frais d'enregistrement auprès des propriétaires fonciers (d'environ 50 \$) ou à un financement continu fourni par des sources gouvernementales et privées.

Étendue — La base de données ne contiendrait que des évaluations de sites. Les évaluations de type Phase I seraient effectuées régulièrement pour les propriétés commerciales, industrielles et les nouvelles résidences.

Champ d'application — Le champ d'application géographique serait limité à la province. Les terres qui n'appartiennent pas à l'étendue mentionnée ci-dessus (industrielles, commerciales ou nouvelles résidences) devraient aussi être incluses. Ces terres comprennent les terres publiques fédérales et provinciales, ainsi que les réserves.

Clientèle cible — Les principaux bénéficiaires de ce programme seraient les propriétaires fonciers, les acheteurs potentiels et les promoteurs immobiliers. En exigeant des évaluations de sites, toutes les décisions relatives aux propriétés peuvent être prises compte tenu des risques environnementaux. Les acheteurs potentiels en bénéficieraient parce qu'ils connaîtraient les problèmes environnementaux d'un site avant de l'acheter.

Taille et calendrier — Ce programme servirait d'exemple pour le reste du pays. Dans le cas de la Colombie-Britannique, le programme bénéficierait de l'existence de réglementations sur les évaluations de sites. D'autres provinces demanderaient des réglementations similaires pour pouvoir bénéficier d'un tel programme.

Le processus de la mise en route du programme comprendrait les étapes suivantes :

- obtenir la coopération nécessaire du gouvernement provincial pour élargir la couverture du registre des sites contaminés;
- obtenir l'accord des banques et des compagnies d'assurance à exiger des évaluations de sites;
- développer un formulaire standard d'évaluation de site de type Phase I et rendre le formulaire disponible sur l'Internet;
- informer les propriétaires fonciers des exigences de déclaration additionnelles;
- évaluer la présente capacité de traiter les évaluations de sites supplémentaires et embaucher du personnel additionnel (au besoin) pour traiter les évaluations de sites;
- valider et codifier les informations techniques relatives aux évaluations de sites.

Moyens de prestation — Idéalement, ce programme devrait utiliser le même moyen de prestation que le registre de sites planifié, de préférence l'Internet.

Stratégie 3 : Registre national d'évaluation des sites

Cette approche constituerait un registre national permanent des évaluations de sites. Il en résulterait un processus similaire à celui proposé par la Colombie-Britannique (voir ci-dessus) mais qui comprendrait des aménagements pour les autres provinces. Les informations historiques seraient fournies par les propriétaires. Le soutien politique proviendrait des banques, des compagnies d'assurance ainsi que des gouvernements fédéral et provinciaux. Statistique Canada jouerait un rôle de premier plan en fournissant les données de base, en établissant les formats de déclaration, en validant et en coordonnant les données.

Soutien politique — Ce programme serait plus facile à mettre en place si tous les gouvernements provinciaux avaient des exigences similaires en ce qui concerne la transmission de données sur les évaluations environnementales des sites. Ceci pourrait éventuellement être soutenu par l'adoption d'un protocole national. Pour les provinces ayant des exigences moins strictes, les informations pourraient être obtenues d'autres sources (p. ex., une étude historique à l'échelle nationale).

Les banques et les compagnies d'assurance auraient aussi besoin de mettre en place des politiques standard pour exiger des évaluations avant de poursuivre le traitement d'une demande de prêt ou de couverture. Il est aussi essentiel que ce secteur participe à l'établissement de normes nationales.

Institutionnalisation — Un office national serait responsable de la coordination et de l'établissement de normes. Statistique Canada pourrait jouer ce rôle. Le ministère a rempli des fonctions similaires dans le cadre du développement d'un système national de transmission de données sur la criminalité et d'un registre sur le cancer. Le CCME pourrait assurer la direction générale. Environnement Canada ferait partie du comité directeur du CCME. Il est important qu'Environnement Canada assume le rôle d'un conseiller impartial dans le processus et qu'il se concentre sur le traitement des terres fédérales. Les conflits de territoires qui pourraient surgir feraient certainement échouer le processus si Environnement Canada semblait se préoccuper de renforcer son mandat concernant la réglementation des sites contaminés.

Le Commissaire au développement durable du Bureau du vérificateur général pourrait servir prendre la place du CCME en tant que comité directeur du programme. La participation à l'exploitation serait exigée d'un organisme dans chaque province. Dans certains cas, le ministère de l'environnement dirigerait, dans d'autres le ministère des Terres ou des Affaires municipales le ferait.

Plan d'activités — Un engagement financier serait exigé de tous les niveaux de gouvernement. Un consortium de ministères, le CCME et le Commissaire au développement durable du Bureau du vérificateur général pourraient faire pression sur le Conseil du Trésor pour obtenir des fonds fédéraux en dehors des budgets ministériels. Les provinces pourraient allouer des fonds suffisants pour établir des centres supplémentaires de collecte de données si nécessaire. On pourrait également solliciter le soutien d'entreprises concernées directement ou par l'intermédiaire des associations d'entreprises (p. ex., les promoteurs immobiliers ou les sections régionales du Urban Development Institute).

Un tel programme nécessiterait environ dix personnes travaillant pendant deux ans pour harmoniser les informations historiques et développer un outil de recherche de type SIG pour l'Internet. On aurait besoin de quatre ou cinq personnes pour maintenir et mettre à jour la base de données. Ceci signifierait des coûts d'environ 1,2 millions de dollars par an pendant les deux premières années (60 000 \$ par personne par an en tant que salaire, plus 50 p. 100 de frais généraux et 300 000 \$ supplémentaires pour l'équipement et d'autres dépenses y compris le développement des logiciels). Les dépenses à long terme seraient de l'ordre de 500 000 \$ par an (5 personnes plus 50 000 \$ par an pour les frais d'exploitation additionnels).

Les coûts des provinces seraient variables. La Colombie-Britannique et les provinces plus petites n'auraient probablement pas besoin de plus d'une ou deux personnes supplémentaires pour codifier les données et contribuer à la base de données nationale. L'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et le Québec nécessiteraient sans doute des contributions plus importantes pour standardiser et rassembler leurs données.

L'accès pourrait se faire par abonnement ou être facturé à l'utilisation. Le grand public pourrait payer des frais de l'ordre de 20 \$ par recherche. Des frais d'abonnement de l'ordre de 2 000 \$ seraient appropriés pour les sociétés qui n'auraient pas contribué au financement de démarrage. Les revenus générés pourraient soutenir un programme permanent employant cinq personnes et desservant 200 abonnés et traitant 5 000 requêtes payantes par année.

Étendue — Le champ d'application serait pour l'instant limité aux évaluations de sites de type Phase I. Pour les provinces où ces informations sont déjà disponibles, aucune autre information ne serait requise. Pour les provinces n'ayant pas de projets d'évaluations obligatoires, on pourrait constituer la base de données à partir des registres historiques.

Champ d'application — Le champ d'application de ce programme serait national. Quel que soit leur propriétaire (fédéral, provincial, privé), toutes les terres exigeraient l'équivalent d'une évaluation de sites de type Phase I avec une date limite précise⁴².

Clientèle cible — Les banques et les compagnies d'assurance seraient des bénéficiaires importants de ce programme. Les gouvernements provinciaux, les municipalités et les acheteurs potentiels de propriétés en bénéficieraient également.

Taille et calendrier — Ce programme pourrait démarrer en tant que petit projet pour recueillir des informations historiques pour tout le Canada. Des liens avec les provinces ayant des registres de sites fourniraient des informations mises à jour pour ces provinces-là. Des informations supplémentaires en provenance des municipalités, des banques et des compagnies d'assurance fourniraient des données actuelles pour la majeure partie du pays.

Voici les étapes de mise en oeuvre de ce projet :

- obtenir la participation du CCME dans le processus;
- obtenir des engagements de financement des sources fédérales, provinciales et privées;
- déterminer les besoins et les rôles de chaque province;
- développer un format commun de rapport sur les sites;
- codifier et valider les données historiques (de Statistique Canada, des études municipales, des évaluations foncières);
- développer l'application de prestation et importer les données existantes;
- mettre en place l'application de prestation et mettre à jour la base de données.

Moyen de prestation — La diffusion des données se ferait grâce à une application Internet qui permettrait à l'utilisateur de sélectionner un site en faisant un zoom sur un emplacement sur une carte ou en entrant un code de municipalité ou de site.

Stratégie 4 : Inventaire national indépendant des lieux contaminés

Cette stratégie considère les implications d'un programme où la participation des provinces serait minimale. L'objectif est d'établir un inventaire de données-clés entièrement autofinancé sans accroître ou établir des programmes de registres de sites provinciaux. Dans le cas des provinces où les données des registres sont publiques et adéquates, on pourrait se servir de ces données. Dans les autres cas, il faudrait constituer une base de données historique complète à partir des données disponibles.

Soutien politique — Cette approche ne nécessite aucun soutien politique des gouvernements. Elle exigerait que certains accords soient conclus entre les utilisateurs des secteurs public et privé concernant la nature des informations requises. Il faudrait aussi établir des accords sur l'utilisation d'une telle base de données. Ces accords pourraient être obtenus grâce à la participation des associations industrielles concernées.

Par exemple, les banques et les compagnies d'assurance pourraient convenir d'obliger les propriétaires fonciers à consulter cette base de données dans le cadre d'un processus d'approbation de leur dossier.

Institutionnalisation — Cette opération pourrait être installée au sein d'un office national, d'une association industrielle ou d'une société privée. La meilleure approche consisterait à établir une entreprise commune entre un office national et une société privée.

Plan d'activités — On pourrait obtenir un financement à base de capital de risque auprès de l'office national et des clients potentiels. L'accord consisterait à rembourser l'investissement sous forme de service ou de bénéfices.

Puisque l'accent serait mis sur les données prioritaires provenant des grandes municipalités, ce programme nécessiterait environ cinq personnes pendant les deux premières années de fonctionnement. Deux ou trois personnes pourraient assurer la maintenance et les mises à jour. Ceci se traduit par des coûts d'environ 600 000 \$ pendant les deux premières années d'exploitation, et de 350 000 \$ par an par la suite.

En supposant des frais d'abonnement de 2 000 \$ et des frais d'accès de 20 \$, il faudrait prévoir des revenus d'environ 450 000 \$ par an pour rembourser l'investissement initial sur 10 ans (montant non actualisé). Ce niveau de revenu exigerait environ 150 abonnés et 7 500 requêtes par an.

Étendue — Ce programme comprendrait des données prioritaires sur l'utilisation historique des terres, les titres de propriété, les déversements et les évaluations des sites publics.

Champ d'application — Le champ d'application serait national mais il faudrait accorder la priorité aux types de sites pour lesquels les clients paieraient : sites industriels, commerciaux et nouvelles résidences. Ceci exclurait la plupart des terres fédérales, les terres des parcs, les fermes, etc. On pourra assurer une rentabilité maximale en se concentrant sur les plus grandes municipalités.

Clientèle cible — Il pourrait s'agir des propriétaires fonciers qui seraient obligés par les banques et les compagnies d'assurance d'interroger la base de données et de fournir le rapport qui en résulterait dans le cadre de l'évaluation environnementale de leur site. Une autre approche demanderait aux banques de faire payer des frais de recherche au client.

Taille et calendrier — Un petit programme composé de quatre ou cinq personnes suffirait à codifier des données-clés portant sur les zones prioritaires en moins de deux ans.

Moyen de prestation — Les informations pourraient être diffusées grâce à un outil de recherche Internet de type SIG ou un service par téléphone.

Stratégie 5 : Regroupement de plusieurs registres municipaux

Cette stratégie exige la coordination des 5 000 municipalités canadiennes pour la création et le maintien de leurs propres inventaires historiques municipaux de sites contaminés. Le but est d'obtenir des dirigeants nationaux qu'ils établissent des normes, sollicitent la participation de tous et fournissent un point d'accès commun.

Soutien politique — Cette approche nécessiterait le soutien politique des gouvernements provinciaux et municipaux. On pourrait établir des normes communes entre les provinces par l'intermédiaire du CCME, mais le débat devra inclure les ministères provinciaux qui administrent les affaires municipales. Il faudra aussi solliciter la participation des municipalités et les convaincre d'intégrer l'utilisation des informations sur la qualité de l'environnement dans leurs politiques de planification, de zonage et de développement.

Institutionnalisation — Cette opération pourrait être installée au sein de l'Institut urbain du Canada ou d'une autre organisation non gouvernementale nationale. L'organisation hôte serait chargée de coordonner les réactions des municipalités et d'assurer leur intégration dans une base de données commune accessible par l'Internet.

Plan d'activités — Le processus pourrait s'avérer onéreux pour les municipalités n'ayant pas encore d'inventaire historique complet de leurs terres. Il faudra obtenir un financement de démarrage provenant des budgets municipaux et des gouvernements provinciaux.

Les ressources requises pour participer à un tel programme varieront de beaucoup en fonction du type de municipalité. Il ne serait pas étonnant de voir le coût d'un inventaire pour une cité de taille moyenne grimper vers 100 000 \$. Les villes plus petites pourraient peut-être s'en sortir pour moins de 10 000 \$. Toutefois, certaines municipalités auront besoin d'une aide financière. Celle-ci pourrait être sous forme de prêt du gouvernement provincial remboursable sur la base d'économies futures.

Au niveau national, il faudra embaucher une ou deux personnes pour coordonner la saisie des données, fournir un support technique aux municipalités et harmoniser les informations. Les abonnements et les frais d'utilisation pourraient éventuellement produire des revenus assez élevés pour financer l'intégration et la distribution des informations.

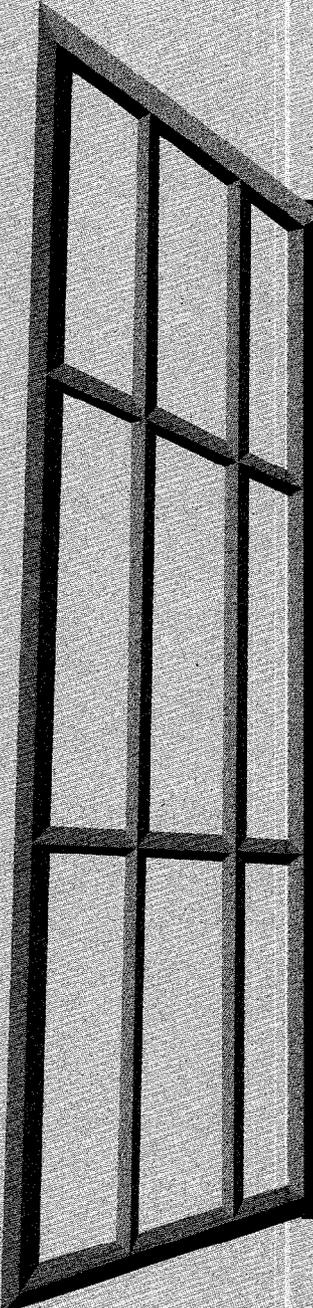
Étendue — Le programme viserait l'utilisation historique et actuelle des terres ainsi que les évaluations de sites existantes. Les municipalités fourniraient une carte régionale et une base de données contenant des informations sur l'utilisation historique et actuelle des terres.

Champ d'application — La base de données qui en résulterait pourrait tenir lieu de répertoire national des inventaires municipaux. La couverture pourrait être inégale si des municipalités refusent de participer.

Clientèle cible — La clientèle pourrait compter les municipalités elles-mêmes, le grand public, les propriétaires fonciers, les promoteurs immobiliers et les organismes provinciaux (en particuliers ceux qui sont responsables de la planification, de l'environnement et de la santé).

Taille et calendrier — De nombreuses municipalités ont déjà complété leurs inventaires d'utilisation historique des terres. Ceux-ci pourraient être codifiés et rendus accessibles via l'Internet presque immédiatement. Il faudra sans doute plusieurs années avant que toutes les municipalités du Canada soient couvertes.

Moyen de prestation — Les informations pourraient être diffusées grâce à un outil de recherche Internet de type SIG.



Conclusions

Le besoin de meilleures informations sur les conditions des terres est évident dans plusieurs secteurs. Le secteur des services financiers, ainsi que certains gouvernements provinciaux et municipaux semblent y prêter le plus de soutien et d'intérêt.

Des normes reconnues à l'échelle nationale existent pour l'évaluation environnementale des sites⁴³. Le fait que ces normes soient appliquées ou non dépend des procédures d'autorisation en vigueur dans les municipalités, les gouvernements provinciaux, les banques et les compagnies d'assurance.

Plusieurs possibilités existent pour améliorer les données propres à l'état des sites. Les principes suivants sont communs à toutes les approches que nous avons présentées:

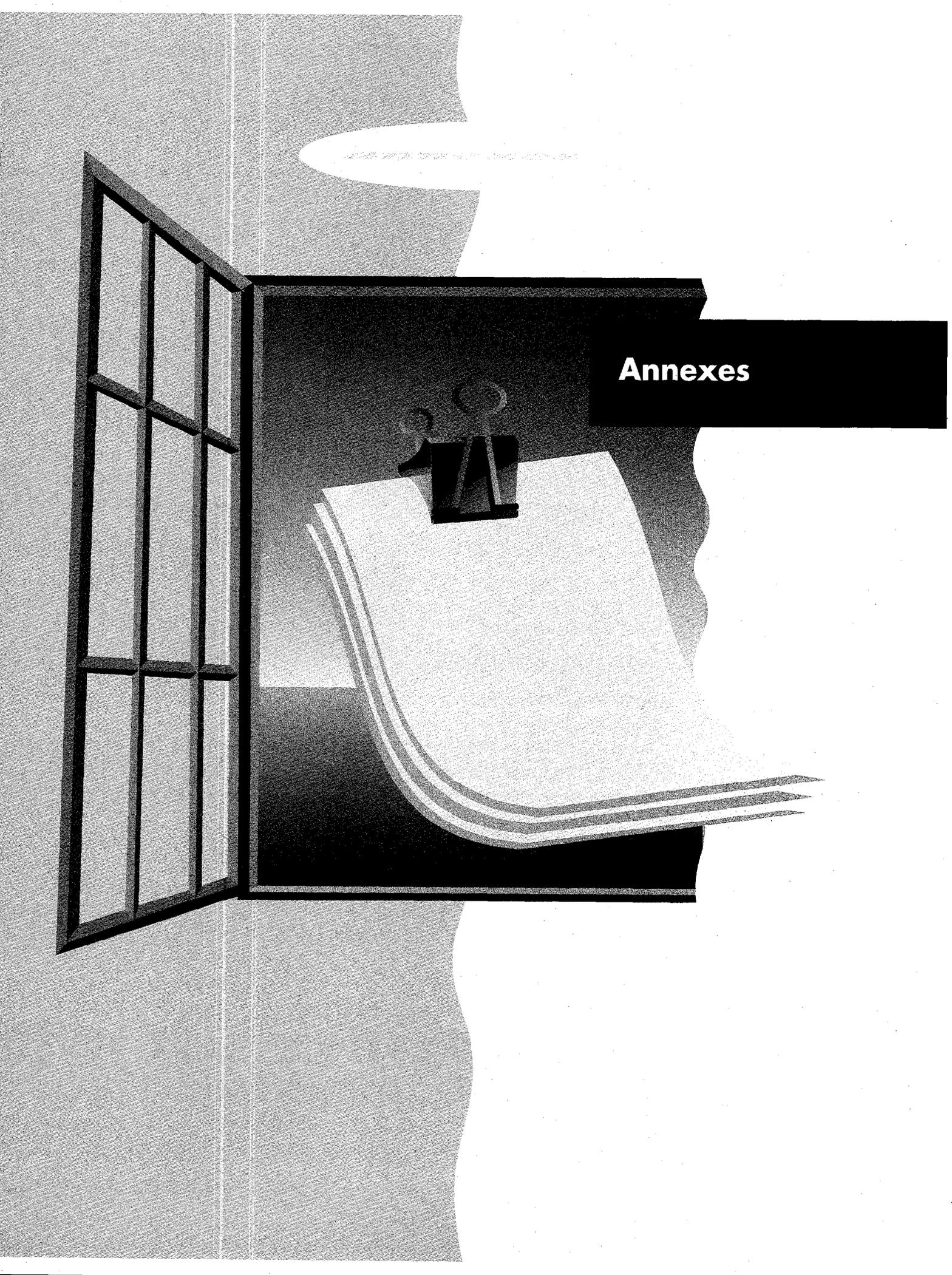
- Toute approche nationale nécessite une coopération entre le gouvernement et le secteur privé.
- Les gouvernements provinciaux et municipaux ainsi que le secteur privé en sont les premiers bénéficiaires.
- D'autres parties, bien que n'étant pas des bénéficiaires directs, ont intérêt à améliorer les informations relatives aux conditions des terres. On compte parmi elles les banques, les compagnies d'assurance, les sociétés de fiducie, le CCME, la CSA, l'Institut urbain du Canada, la SCHL et le Bureau du vérificateur général.
- Les diverses approches des gouvernements provinciaux dans la gestion des sites contaminés et l'application des informations relatives aux sites potentiellement contaminés compliquent davantage tout effort entrepris pour créer un registre national harmonisé des sites.
- Un forum national de discussion portant sur les exigences relatives à la création d'un registre national permettrait de développer des approches communes concernant l'enregistrement des informations.
- Ce forum national pourrait également servir à établir une approche standard pour appliquer les informations relatives aux conditions du milieu terrestre aux procédures d'autorisation.

Références

- 1 Vérificateur général du Canada. «Environnement Canada : Les déchets dangereux : la gestion d'un lourd héritage», Rapport du vérificateur général du Canada (Ottawa, 1995).
- 2 Gouvernement de l'Ontario, *Environmental Protection Act*, R.S.O. 1990, c. E-19.
- 3 Idem
- 4 Greater Toronto Area (GTA), *Greater Toronto: Report of the GTA Task Force* (Toronto, 1996).
- 5 Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME). *Critères provisoires canadiens de qualité environnementale pour les lieux contaminés* (Winnipeg, 1991).
- 6 Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME). *Système national de classification des lieux contaminés* (Winnipeg, 1992).
- 7 Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME). *Manuel d'évaluation de la subsurface des lieux contaminés* (Winnipeg, 1991).
- 8 Rapport annuel du Groupe de travail sur l'assainissement des sites contaminés (Winnipeg, 1996).
- 9 Gouvernement de l'Ontario, *Guideline for Use at Contaminated Sites in Ontario* (Toronto, 1996).
- 10 Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). *Lignes directrices pour l'évaluation environnementale de site Phase 1* (Ottawa, 1994).
- 11 Conseil canadien des normes (CCN). *Évaluation environnementale de site Phase 1* (Toronto, 1994).
- 12 Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) et Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). *Élimination des obstacles au réaménagement des terrains contaminés à des fins résidentielles* (Ottawa, 1997).
- 13 Statistique Canada et Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME). *Bases de données pour l'analyse environnementale : gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux* (Ottawa, 1995).
- 14 Ville d'Ottawa. *Mapping and Assessment of Former Industrial Sites* (Ottawa, 1988).
- 15 Statistique Canada. *Census of Manufacturers: Primary Metal Industries* (Ottawa, 1956).

- 16** Cette classification décrit la structure industrielle de l'économie canadienne en fonction des activités principales des établissements. Elle respecte le modèle traditionnel de répartition par secteur économique, soit l'extraction, p. ex., l'agriculture et les mines; la transformation, p. ex., les usines; et les services, p. ex., les transports, les communications et autres types de services. Elle prévoit une structure à quatre étages où se démarquent 861 industries dont les activités se situent dans les quatre chiffres. La plus récente révision a eu lieu en 1980 et une autre est prévue en 1997.
- 17** Voir idem pour des exemples.
- 18** Voir op. cit., référence 13 pour des exemples.
- 19** Statistique Canada. *Guide de gestion des publications de Statistique Canada dans les bibliothèques* (Ottawa, 1991).
- 20** L'askarel est une forme hautement concentrée de BCP que l'on retrouve parfois dans les transformateurs.
- 21** Gouvernement du Québec, Ministère de l'Environnement. *Inventaire des lieux d'élimination de déchets dangereux au Québec* (Québec, 1990).
- 22** Op. cit., référence 14.
- 23** Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (MROC). *Mapping of Existing and Former Industrial and Commercial Sites in Villages in Ottawa-Carleton* (Ottawa, 1996).
- 24** Institut urbain du Canada. *Historical Land Use Inventories: A Guide to their Creation* (Toronto, 1995).
- 25** Il s'agit de cas où le propriétaire du site s'avère introuvable ou n'est pas en mesure de prendre les dispositions nécessaires pour assainir le site.
- 26** Statistique Canada. *Annuaire du Canada* (Ottawa, 1994).
- 27** Gouvernement de l'Ontario. *Guideline for Use at Contaminated Sites in Ontario* (Toronto, 1996).
- 28** Op. cit., référence 22.
- 29** Op. cit., référence 11.
- 30** American Society for Testing and Materials (ASTM). *ASTM Standards on Environmental Site Assessments for Commercial Real Estate*, E1527-94 et E1528-93 (1994). Les descriptions sont affichées sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.astm.org/COMP/environm.html>.

- 31** Association des banquiers canadiens. *Sustainable Capital: The Effect of Environmental Liability in Canada on Borrowers, Lenders and Investors* (Toronto, 1991).
- 32** Op. cit., référence 22.
- 33** Op. cit., référence 11.
- 34** Op. cit., référence 27.
- 35** Op. cit., référence 10 et 12.
- 36** Ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario. *Guidelines for Use at Contaminated Sites in Ontario* (1996). Affiché sur Internet à l'adresse suivante : www.ene.gov.on.ca/envision/decomm/backgd_e.html.
- 37** Op. cit., référence 22.
- 38** Op. cit., référence 22.
- 39** Op. cit., référence 1.
- 40** Statistique Canada. *Perspectives environnementales 3 - Statistiques sur les terrains canadiens* (Ottawa, 1996).
- 41** On peut rendre publiques les données confidentielles en regroupant ou en retranchant certains indicateurs uniques.
- 42** On tient pour acquis que tous les terrains au Canada sont regroupés au sein de municipalités.
- 43** Op. cit., référence 11.
-



Annexes

Annexe A

Bibliographie

AMERICAN SOCIETY FOR TESTING MATERIALS (ASTM). *American Society for Testing Materials Standards on Environmental Site Assessments for Commercial Real Estate*, E1527-94 et E1528-93, 1994. Descriptions affichées sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.astm.org/COMP/environm.html>.

ASSOCIATION CANADIENNE DES BANQUIERS. *Sustainable Capital: The Effect of Environmental Liability in Canada on Borrowers, Lenders and Investors*, Toronto, 1991.

CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT (CCME). *Critères provisoires canadiens de qualité environnementale pour les lieux contaminés*, CCME EPC-CS34, Winnipeg, 1991.

CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT (CCME). *Manuel d'évaluation de la subsurface des lieux contaminés*, CCME EPC-NCSRP-48E, Winnipeg, 1991.

CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT (CCME). *Système national de classification des lieux contaminés*, CCME EPC-CS39, Winnipeg, 1992.

CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT (CCME). CCME-SPC-CGCSL-67E. Rédigé par le Groupe central sur la responsabilité à l'égard des sites contaminés. *La responsabilité à l'égard des lieux contaminés - Propositions de principes pour une approche logique et cohérente dans tout le Canada*, Winnipeg, 1993.

CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT (CCME). *Rapport annuel 1994-1995 du Programme national d'assainissement des lieux contaminés*, Winnipeg, 1996.

CONSEIL CANADIEN DES NORMES (CCN). *Évaluation environnementale de site Phase 1*, norme CSA Z768, Toronto, 1994.

CONSEILS ET VÉRIFICATION CANADA. Correspondance non titrée entre Conseils et Vérification Canada et la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 1996.

ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY. Office of Solid Waste and Emergency response, *Brownfield Homepage*, 1996. Affiché sur Internet à l'adresse suivante : www.epa.gov/cgi_bin/.

ENVIRONNEMENT CANADA. Programme national d'assainissement des lieux contaminés, *Cadre de travail sur l'évaluation du risque écologique présent sur les lieux contaminés au Canada : Revue et recommandations*, Série scientifique no 199, Ottawa, 1994.

ENVIRONNEMENT CANADA. *Étude des sites de disposition de déchets solides sur les terres fédérales au Québec*. Préparé par Lalonde Girouard Letendre & Associés Ltée, Ottawa, 1992.

ENVIRONNEMENT CANADA. Programme national d'assainissement des lieux contaminés, *Revue et recommandations portant sur les critères provisoires canadiens sur la qualité environnementale des lieux contaminés*, Série scientifique n° 197, Ottawa, 1991.

ENVIRONNEMENT CANADA. Division de la protection environnementale, *Programme national d'assainissement des lieux contaminés*. Affiché sur Internet à l'adresse suivante : www.ns.doc.ca/epb/progs/ncsrpl.html. Ottawa, 1996.

GOVERNEMENT DE L'ONTARIO. *Environmental Protection Act*, R.S.O. 1990, c. E-19.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. Ministère de l'Environnement, *Inventaire des lieux d'élimination de déchets dangereux au Québec*, Québec, 1990.

GREATER TORONTO AREA (GTA). *Greater Toronto: Report of the GTA Task Force*, Toronto, 1996.

INSTITUT URBAIN DU CANADA. *Historical Land Use Inventories: A Guide to their Creation*, Intensification Report n° 13, Toronto, 1995.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO. *Guidelines for Use at Contaminated Sites in Ontario*, 1996. Affiché sur Internet à l'adresse suivante : www.ene.gov.on.ca/envision/decomm/backgd_e.html.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE D'OTTAWA-CARLETON (MRCO). *Mapping of Existing and Former Industrial and Commercial Sites in Villages in Ottawa-Carleton*, Service de l'urbanisme et de la planification de la MROC, Ottawa, 1996.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (SCHL). *Lignes directrices pour l'évaluation environnementale de site Phase 1*, Ottawa, 1994.

STATISTIQUE CANADA. *Census of Manufactures: Primary Metal Industries*, cat. n° 41-210, Ottawa, 1956.

STATISTIQUE CANADA. *Guide de gestion des publications de Statistique Canada dans les bibliothèques*, cat. n° 11-208-XPF, Ottawa, 1991.

STATISTIQUE CANADA. *Annuaire du Canada*, cat. n° 11-402-XPF, Ottawa, 1994.

STATISTIQUE CANADA. *Perspectives sur l'environnement 3*, cat. n° 11-528-XPF no 3, Ottawa, 1996.

STATISTIQUE CANADA et CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT (CCME). *Bases de données pour l'analyse environnementale : gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux*, cat. n° 11-5320-XDF, Ottawa, 1995.

TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE (TRNEE). *Linking Land Titles/Registry Systems in Canada to Land-related Environmental Information*, Document de travail n° 20, Ottawa, 1995.

TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE (TRNEE). Documents de synthèse utilisés dans le cadre d'ateliers regroupant diverses parties intéressées, Ottawa, 1996.

TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE et SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (SCHL). *Élimination des obstacles au réaménagement des terrains contaminés à des fins résidentielles*. Rédigé par Delcan Corporation en collaboration avec Golder Associates Ltd. et McCarthy-Tétreault, Ottawa, 1997.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA. *Rapport du vérificateur général du Canada 1995*, Ottawa, 1995. Affiché sur Internet à l'adresse suivante : http://ulysses.srv.gc.ca/oag_95/oag95/homepage.html.

VILLE D'OTTAWA. *Mapping and Assessment of Former Industrial Sites*. Rédigé par Intera Technologies, Ottawa, 1988.

Annexe B

Informations détaillées par des bases de données fédérales, provinciales et territoriales pertinentes

La description des bases de données suivantes a été extraite de Bases de données par l'analyse environnementale : gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (Statistique Canada et CCME, 1996). Les bases de données décrites incluent les sites de contamination connus ainsi que l'information utile pour l'évaluation du potentiel de contamination. Veuillez prendre note toutefois que l'inventaire de Statistique Canada ne comprend pas les sources d'information municipales et privées.

Bases de données fédérales

Société canadienne d'hypothèques et de logement

CA-HMI-0025 : Système d'information sur le marché du logement (SIML)

Description sommaire : Base de données nationales sur le logement dont des données sur les types de construction, la répartition, les prix et le financement. Cette base de données est conçue pour orienter le Programme de la Société, pour évaluer le produit national brut et pour fournir des données sur le logement à l'intention du secteur privé.

Organisme responsable : Société canadienne d'hypothèques et de logement

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Jane Carruthers, Division des services statistiques, 682 chemin Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0P7
Téléphone : (613) 748-2355
Télécopieur : (613) 748-2156

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- localisation, adresse
- type de logement
- date de la mise en chantier
- nombre d'unités
- genre de financement (subvention en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, autre)
- date de parachèvement
- prix
- renseignements facultatifs (personnes-ressources, nom de l'entrepreneur, loyers, etc.)

Méthodes d'acquisition des données : données recueillies par le personnel de la SCHL dans tout le Canada

Couverture géographique : Canada

Unité(s) géographique(s) de mesure : types de construction classés par province, pays, municipalité, selon les codes de la Classification géographique type

Période d'enregistrement : depuis 1940

Fréquence de la mise à jour : trimestrielle ou mensuelle, selon les fonds disponibles et la taille de la collectivité

Médium d'emmagasinage : tableaux, textes

Environnement informatique : micro-ordinateur IBM avec logiciel personnalisé

Restrictions et conditions : on ne peut avoir accès aux données sur les constructions individuelles, mais on peut obtenir des données agrégées sommaires

Renseignements sur le prix : les frais de compilation de données varient selon la demande. Prix pour les publications.

Sources imprimées correspondantes :

1. Statistique du logement au Canada — produit annuellement avec suppléments mensuels.
2. Informations mensuelles sur le logement — pour chaque municipalité; portent sur les logements mis en chantier et parachevés et leurs prix.
3. Logements mis en chantier et parachevés — rapport annuel produit par la SCHL.

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots-clés : construction; logement; restructuration environnementale.

Renseignements supplémentaires : Les premiers enregistrements ont été recueillis par Statistique Canada et sont sur copie papier.

Affaires indiennes et du Nord Canada

CA-NWT-0193 : Utilisation des terres des Territoires du Nord-Ouest

Bases de données pour la planification régionale

Description sommaire : Ensemble de bases de données qui se rattachent au SIG et portant sur l'utilisation qui a été faite dans le passé des terres des Territoires du

Nord-Ouest, sur l'utilisation actuelle de ces terres et sur l'utilisation prévue. Ces bases de données sont utilisées pour faciliter l'élaboration et le contrôle de plans régionaux d'utilisation des terres.

Organisme responsable : Affaires indiennes et du Nord Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. Brian Herbert, Aménagement des terres, C.p. 2280, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2P7
Téléphone : (403) 920-8535
Télécopieur : (403) 669-9914

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- répartition des ressources naturelles (renouvelables, non renouvelables)
- utilisation par la collectivité (chasse, pêche)
- autres utilisations (administrations publiques, entreprises privées)
- période (dans le passé, à l'heure actuelle, prévue)
- mode de concession
- description des utilisations
- emplacement (latitude, longitude, UTM)

Méthodes d'acquisition des données : données fournies par les directeurs de la planification régionale après l'inventaire des bases de données

Couverture géographique : Territoires du Nord-Ouest

Unité(s) géographique(s) de mesure : secteurs, avec indication des coordonnées UTM ou de la latitude et de la longitude

Période d'enregistrement : historique - présent; base de données constituée en 1986

Fréquence de la mise à jour : au fur et à mesure

Médium d'emmagasinage : tableaux, graphiques, cartes

Environnement informatique : micro-ordinateur avec SPANS

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : Sans frais, à l'heure actuelle. La politique qui sera adoptée dépendra de la demande. Prix coûtant pour les médias.

Sources imprimées correspondantes :
Lancaster Sound Proposed Regional Land Use Plan. Interim Report Land Use Planning Commission [Mackenzie Delta — Beaufort Sea Region].

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : planification; SIG; terre; Territoires du Nord-Ouest; utilisation des terres.

Renseignements supplémentaires :

1. La construction de cette base de données est en cours. Certaines données sont stockées dans le SIG, d'autres sont sur bande magnétique ou sur support papier.
2. La situation selon la région de chacune de ces bases est la suivante : (a) Région du détroit de Lancaster — inventaire terminé, informatisation en cours; (b) Région du delta du Mackenzie/Mer de Beaufort — inventaire terminé, informatisation en cours; (c) Autres régions — inventaire commencé — informatisation sera effectuée concurremment.

CA-LAS-0158 : Système d'administration des terres (LAS)

Description sommaire : Base de données sur les licences d'exploration et de production pétrolières et gazières au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans les zones au large des côtes du Canada au Nord de la latitude 60°. Cette base de données est utilisée pour vérifier si les entreprises respectent les conditions dont sont assorties les licences émises pour la production et l'exploration pétrolières et gazières.

Organisme responsable : Affaires indiennes et du Nord Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. George Booth, 10 rue Wellington, Hull (Québec) K1A 0H4

Téléphone : (613) 953-8490

Télécopieur : (613) 953-5828

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- genre de licence (exploration, découverte importante, production), date d'émission/d'échéance et localisation (latitude, longitude)
- données financières
- titulaire de la licence

Méthodes d'acquisition des données :

documents relatifs à l'émission des licences et données fournies par l'industrie

Couverture géographique : Yukon, Territoires du Nord-Ouest et zones au large des côtes au nord de la latitude 60°.

Unité(s) géographique(s) de mesure : parcelles de superficie variable, avec indication de la latitude et de la longitude

Période d'enregistrement : depuis les années 1920

Fréquence de la mise à jour : Au fur et à mesure de l'émission de nouvelles licences, ou de la modification ou de la réalisation des conditions dont sont assorties les licences.

Médium d'emmagasinage : tableaux, cartes, rapports

Environnement informatique : micro-ordinateur utilisant DBASE

Restrictions et conditions : En vertu de la Loi fédérale sur les hydrocarbures, constituent des renseignements protégés les coordonnées du titulaire, les renseignements de nature financière et les données relatives au respect des exigences de la loi.

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : Affaires indiennes et du Nord Canada, rapport annuel

Langues utilisées : Les rapports sont rédigés en anglais mais une version française peut être produite.

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : énergie; exploration; extraction; gaz; hydrocarbures; minéraux; pétrole; ressources non renouvelables; terres domaniales; Territoires du Nord-Ouest; Yukon.

Renseignements supplémentaires : Cette base de données a été créée pour les besoins du système d'enregistrement des terres, lequel est exploité par la Division de l'enregistrement des droits du MAINC qui conserve les documents relatifs à l'émission des licences. La base de données sert en premier comme instrument de gestion. Elle n'a pas été conçue pour être une source de renseignements pour le grand public.

CA-YNL-0204 : Base de données sur l'utilisation des terres du Yukon

Description sommaire : Base de données sur les permis d'utilisation des terres et sur la cession à bail des terres de la Couronne dans le territoire du Yukon. Cette base de données est utilisée pour surveiller et réduire les effets environnementaux d'activités sur les terres de la Couronne.

Organisme responsable : Affaires indiennes et du Nord Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. Joe Ballantyne, Section de l'utilisation du sol, Programme des affaires du Nord, 200 chemin Range, Whitehorse (Territoire du Yukon) Y1A 3V1

Téléphone : (403) 667-3100

Télécopieur : (403) 667-5811

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- données sur les permis (nom du détenteur, données sur l'activité, emplacement)
- données sur les baux (objet du bail, superficie de la parcelle, emplacement)

Méthodes d'acquisition des données : données recueillies conformément aux règlements territoriaux en matière de permis et de baux

Couverture géographique : Yukon

Unité(s) géographique(s) de mesure : permis/baux, avec indication de la latitude, de la longitude; cartographie à l'échelle de 1:50 000

Période d'enregistrement : depuis 1972

Fréquence de la mise à jour : au fur et à mesure que les données sont recueillies

Médium d'emmagasinage : tableaux

Environnement informatique : fichiers sur support papier et certains fichiers en format DBASE III

Restrictions et conditions : Permis : aucun.
Contenu des baux : données confidentielles.

Renseignements sur le prix : selon l'importance et la nature de la demande de renseignements

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : construction; exploitation minière; restructuration environnementale; terre; Yukon.

Renseignements supplémentaires : Cette base de données est semblable à celle des Territoires du Nord-Ouest, mais les activités pour lesquelles des données sont recueillies sont un peu différentes. Par exemple, les claims sont compris dans la base des Territoires du Nord-Ouest mais pas dans celle du Yukon.

CA-DIA-0186 : MAINC — Base de données environnementales sur les Territoires du Nord-Ouest

Description sommaire : Base de données sur l'environnement et sur la qualité de l'eau dans les secteurs où sont mis en oeuvre des projets de développement industriels dans les Territoires du Nord-Ouest et au large des côtes. Cette base de données est utilisée pour faire des évaluations environnementales et exercer une surveillance sur les projets de développement industriel pour s'assurer que les entreprises respectent les exigences

définies au chapitre de la qualité de l'eau dans les documents suivants : Loi sur les eaux intérieures du Nord, Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, Loi sur les terres territoriales, décret du conseil - Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.

Organisme responsable : Affaires indiennes et du Nord Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. Ranjit Soniassy, Programme des affaires du Nord, C.p. 1500, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2R3
Téléphone : (403) 920-8233
Télécopieur : (403) 920-4669

Moyens d'accès : Par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- emplacement (latitude, longitude, municipalité)
- teneur en polluants (mg/l)
- métaux lourds (cuivre, nickel, mercure, zinc, fer; en tout 30 métaux sont étudiés)
- principaux éléments (calcium, magnésium)
- caractéristiques microbiologiques (coliformes totaux, coliformes fécaux)
- polluants industriels (cyanides, sulfures)
- huiles/hydrocarbures
- produits chimiques organiques (PCB, insecticides)
- radionucléides (uranium, radon)
- éléments rares des terres

Méthodes d'acquisition des données : données fournies par les entreprises conformément à la loi — compilées par le ministère ou des consultants

Couverture géographique : environ 40 projets de développement industriel dans les Territoires du Nord-Ouest

Unité(s) géographique(s) de mesure : stations de surveillance, avec indication de la latitude, de la longitude et de la municipalité

Période d'enregistrement : depuis les années 1970

Fréquence de la mise à jour : mensuelle ou annuelle, selon le projet

Médium d'emmagasinage : tableaux, cartes

Environnement informatique : ordinateur WANG avec logiciel personnalisé

Restrictions et conditions : pour diffusion générale

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : rapports personnalisés produits sur demande

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : formulaires expliquant la base de données

Mots clés : contaminants; effluents; émissions; évaluation environnementale; exploitation minière; industrie; polluants; qualité de l'eau; Territoires du Nord-Ouest.

Renseignements supplémentaires : La base contient des données de fond sur la qualité de l'eau ainsi que sur la qualité des effluents déversés par des entreprises de sondage et de forage.

CA-NTT-0196 : Système de gestion des déversements de substances toxiques dans les Territoires du Nord-Ouest

Description sommaire : Un relevé des déversements accidentels de produits dangereux dans les Territoires du Nord-Ouest utilisé pour évaluer la fréquence des déversements et des opérations de nettoyage consécutives à un déversement dans les Territoires du Nord-Ouest.

Organisme responsable : Affaires indiennes et du Nord Canada

Personne(s)-ressource(s) : Gestionnaire, Division des ressources hydrauliques, Programmes des affaires du Nord, C.p. 1500, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2R3
Téléphone : (403) 920-8240
Télécopieur : (403) 873-9318

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- produit et quantité du produit déversé
- emplacement (description ou indication de la latitude et de la longitude)
- importance (majeure, mineure)
- genre d'industrie
- principal organisme de surveillance et principal organisme chargé du suivi
- secteur touché
- partie responsable
- risques (personnes, propriété, environnement, multiples ou aucun déclaré)

Méthodes d'acquisition des données : déversements signalés en vertu de différentes lois ou de licences/permis

Couverture géographique : Territoires du Nord-Ouest

Unité(s) géographique(s) de mesure : sites des déversements, avec description ou avec indication de la latitude et la longitude

Période d'enregistrement : depuis 1984

Fréquence de la mise à jour : deux fois par mois

Médium d'emmagasinage : tableaux seulement

Environnement informatique : Une partie des données sont informatisées et peuvent être exploitées à l'aide d'un micro-ordinateur compatible IBM avec logiciel ZIM. Les autres sont sur support papier.

Restrictions et conditions : données récapitulatives disponibles mais certaines sources de données sont à diffusion restreinte.

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : The Toxic Spills Management System User's Manual (1989)

Mots clés : accidents; déversements; produits dangereux; produits toxiques; surveillance; Territoires du Nord-Ouest.

Renseignements supplémentaires :

1. Des rapports personnalisés contenant des données récapitulatives pour un ou plusieurs des paramètres étudiés peuvent être produits.
2. On envisage la possibilité de produire un rapport quinquennal.
3. Toutes les données dans cette base sont transmises au Service de la protection de l'environnement, Environnement Canada, Yellowknife. Elles n'ont cependant pas été transmises à Ottawa pour introduction dans la base de données du système national d'analyse

des tendances des urgences (NATES) qui est exploité par Environnement Canada.

CA-NMR-0198 : Système de classement des documents sur l'exploitation minière dans le Nord canadien

Description sommaire : Base de données sur les réclamations et sur les cessions à bail subséquentes dans les Territoires du Nord-Ouest utilisée pour tenir un registre pour l'administration des réclamations conformément à la Loi sur les terres territoriales.

Organisme responsable : Affaires indiennes et du Nord Canada

Personne(s)-ressource(s) : Directeur régional, Bureau du conservateur des registres miniers, Programme des affaires du Nord, C.p. 1500, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2R3
Téléphone : (403) 920-8235
Télécopieur : (403) 920-8581

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- claims [nom, numéro sur l'étiquette, emplacement (SNRC), détenteur inscrit, données de fond sur le claim]
- client [nom (particulier ou entreprise), adresse, numéro de téléphone, numéro de licence du prospecteur]
- baux miniers [numéro du bail, titulaire, date d'expiration, emplacement (SNRC), loyer annuel, charges (documents enregistrés relativement au bail)]

Méthodes d'acquisition des données : données transmises aux bureaux du Ministère

Couverture géographique : Territoires du Nord-Ouest

Unité(s) géographique(s) de mesure : claims et baux, avec indication des coordonnées SNRC

Période d'enregistrement : depuis 1910

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : tableaux

Environnement informatique : compatible IBM avec logiciel FOXPRO modifié

Restrictions et conditions : Les rapports sur les travaux entrepris dans le cadre des claims sont confidentiels pendant trois ans.

Renseignements sur le prix : Pas de frais pour consultation de la base. Production d'un imprimé 1 \$ par page. Pour les demandes de renseignements, pas de frais si le renseignement en question est très facile à trouver.

Sources imprimées correspondantes :

1. Mines and Minerals Statistics (numéros mensuel et annuel).
2. Activity Reports (numéros hebdomadaire, mensuel, annuel).

Langues utilisées : anglais; la brochure est en anglais et en inuktituk.

Aide à l'utilisateur : brochure contenant des données sur le jalonnement des concessions et des renseignements généraux

Mots clés : Arctique; exploitation minière; extraction; minéraux; ressources non renouvelables; Territoires du Nord-Ouest.

Renseignements supplémentaires :

1. Cette base de données est un index des claims et des baux. Les données sont sur support papier.
2. Toute la base de données, y compris les données sur les claims et les baux, est

en train d'être informatisée. On envisage la possibilité de permettre l'accès en direct à la base.

Agriculture et Agro-alimentaire Canada

CA-CAN-0008 : Système canadien d'information sur les sols (SCIS)

Description sommaire : Base de données sur les propriétés physiques, biologiques et minéralogiques des principaux sols au Canada ainsi que sur leur répartition (variabilité spatiale). Cette base de données est conçue dans le but d'évaluer la productivité du point de vue biologique, déterminer les régions qui connaissent ou qui pourraient faire face à des problèmes relativement à l'utilisation des terres et repérer les régions ou parcelles de terrain qui pourraient convenir à certains types d'utilisations.

Organisme responsable : Agriculture et Agro-alimentaire Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. Bryan Monette, Direction générale de la recherche, Centre de recherche sur les terres et les ressources biologiques, Édifice K.W. Neatby, 960 avenue Carling, Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Téléphone : (613) 995-5011

Télécopieur : (613) 995-7283

Courriel : monetteb@ncccot2.agr.ca

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- paramètres associés aux pédo-paysages (pente, pierrosité, drainage, profondeur d'enracinement, taxonomie des sols)

- propriétés des couches ou de l'horizon (pH, contenu en matières organiques, masse volumique en vrac, rétention d'humidité, coefficient de perméabilité, conductivité électrique, teneur en calcaire, pouvoir d'échange cationique, saturation en bases)

Méthodes d'acquisition des données :

Données détaillées d'inventaire des sols compilées lors de relevés de terrain et complétées au besoin par des lectures de photocopies aériennes; les données relatives aux pédo-paysages sont produites par interprétation et agrégation de données de sources existantes.

Couverture géographique : Canada, mais plus détaillée dans les régions agricoles.

Unité(s) géographique(s) de mesure : superficies de sol ou polygones de cartes constitués au plus de trois regroupements de pédo-paysages

Période d'enregistrement : Il s'agit dans la plupart des cas de relevés statiques des principales ressources en terres, les diverses régions cartographiques ayant fait l'objet d'un relevé à des dates différentes depuis 1940.

Fréquence de la mise à jour : La base de données est mise à jour de façon irrégulière, principalement en réponse à des demandes de données supplémentaires ou plus détaillées.

Médium d'emmagasinage : cartes créées et imprimées par ordinateur, états sous forme de tableaux et données originales sur support magnétique (bande ou disquette)

Environnement informatique — Matériel : stations de travail HP-700, terminaux X, traceurs CALCOMP, numériseur GENTIAN.

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : coûts pour service

Sources imprimées correspondantes : rapports d'inventaire des sols et cartes des pédo-paysages

Langues utilisées : Les produits sont offerts ou seront offerts dans les deux langues officielles.

Aide à l'utilisateur : On est en train d'élaborer des guides et manuels à l'intention des utilisateurs.

Mots clés : agriculture; classification des sols; pédo-paysage; SIG; sols; terre.

Renseignements supplémentaires :

1. Les données des fichiers, seules ou combinées à d'autres données spatiales comme des données sur le climat, l'utilisation des terres, etc., ont pour objet (a) d'évaluer la productivité des terres du point de vue biologique; (b) de déterminer les régions qui connaissent ou qui pourraient faire face à des problèmes d'utilisation des terres, comme une trop grande salinité et un risque d'érosion, et d'évaluer l'ampleur de ces problèmes; (c) de repérer les régions ou parcelles de terrain qui pourraient convenir à certains types d'utilisations en vue d'analyses plus poussées; (d) et d'évaluer toute autre question relative à l'utilisation des terres et au maintien de la qualité de l'environnement.
2. La base de données du SCIS est gardée dans un ordinateur qui est la propriété d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada et qui est installé à Ottawa (Ontario).
3. Les données sur tous les paramètres ne sont pas nécessairement accessibles pour l'ensemble du Canada.
4. Les données détaillées d'inventaire des

sols sont compilées selon diverses échelles allant de 1:10 000 à 1:125 000.

CA-HMC-0011 : Concentrations de métaux dans les matières d'égout traitées et les sous-produits

Description sommaire : Base de données nationale sur les concentrations de métaux lourds dans les matières fertilisantes. Cette base de données est utilisée dans le but de contrôler la contamination des engrais par les métaux lourds afin d'éviter la contamination du sol et par conséquent leur absorption par les végétaux.

Organisme responsable : Agriculture et Agro-alimentaire Canada

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Margaret Kenny, Section de l'engrais, Division des produits végétaux, Direction de l'industrie des produits végétaux, 59 avenue Camelot, 3^e étage est, Nepean (Ontario) K1A 0Y9
Téléphone : (613) 952-8000
Télécopieur : (613) 992-5219

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- emplacement (producteur, ville)
- composition des matières fertilisantes
- métaux lourds (arsenic, cadmium, cobalt, mercure, plomb, zinc, nickel, sélénium, molybdène)

Méthodes d'acquisition des données : les données qui proviennent de relevés aléatoires et d'études de cas précises

Couverture géographique : Canada

Unité(s) géographique(s) de mesure : producteur, ville la plus proche

Période d'enregistrement : depuis le milieu des années 1970

Fréquence de la mise à jour : annuelle

Médium d'emmagasinage : sans objet

Environnement informatique : dossier papier

Restrictions et conditions : données relatives aux divers producteurs, c'est-à-dire sur une base individuelle, sont protégées.

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : agriculture; contamination; engrais; métaux lourds; plantes; sols.

Renseignements supplémentaires : aucun

Environnement Canada

CA-DID-0218 : Base de données sur les rejets d'eaux usées

Description sommaire : Base de données contenant de l'information sur les rejets d'eaux usées en vertu des permis délivrés conformément aux dispositions de la Waste Management Act et de la Lands Act de la province de la Colombie-Britannique. La classification des sources comprend les eaux usées, la transformation des aliments, la transformation du poisson, l'agriculture et l'aquaculture. Il n'est pas tenu compte des effluents industriels.

Organisme responsable : Environnement Canada

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Sharon Larson, Régistrare aux renvois, Division de la lutte contre la pollution, Direction de la protection de l'environnement, 6^e étage, 224 Esplanade ouest, North Vancouver (Colombie-Britannique) V7M 3H7
Téléphone : (604) 666-7643
Télécopieur : (604) 666-9107

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- nom du site
- emplacement
- latitude et longitude
- catégorie (p. ex., pâtes et papier)
- région provinciale
- nature des rejets (p. ex., eau douce)
- description des rejets (p. ex., chantier d'exploitation forestière)
- volume des rejets
- traitement(s) des rejets (p. ex., fosse sceptique)
- eaux réceptrices (s'il y a lieu)
- secteur coquillier (s'il y a lieu)
- enquête(s) sur la présence de coquillages (s'il y a lieu)
- numéro du permis et date d'émission
- numéro de dossier d'Environnement Canada
- personne-ressource au site
classification de la source (p. ex., eaux usées)

Méthodes d'acquisition des données : observations sur le terrain, système provincial des permis et renvois à d'autres organismes

Couverture géographique : Colombie-Britannique

Unité(s) géographique(s) de mesure : sans objet

Période d'enregistrement : depuis 1968

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : listes résultant de recherches et de tris

Environnement informatique : DATAPOINT sur ordinateur principal sera converti sur DOTS (ORACLE)

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : convivial

Mots clés : Colombie-Britannique; déchets; déchets liquides; déchets municipaux; effluents; exploitation minière; industrie; pâtes et papiers; rivières.

Renseignements supplémentaires : On peut obtenir des données sur les effluents auprès de la division de la protection de l'environnement (Environmental Protection Division) du ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs (Ministry of Environment, Lands and Parks) de la Colombie-Britannique ou d'Environnement Canada (voir personne-ressource du centre).

CA-GWD-0213 : Données sur les eaux souterraines du Canada atlantique

Description sommaire : Base de données physiques et administratives sur les puits forés, les tests sur les eaux des aquifères et les caractéristiques des aquifères dans le Canada atlantique. La base fournit des données physiques pour la gestion des eaux souterraines, données utiles à des organismes fédéraux, à des activités relatives à la LCPE et à des études fédérales-provinciales.

Organisme responsable : Environnement Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. John Gibb,
Division des stratégies pour la conservation
de l'environnement, Direction de la
conservation de l'environnement, Région
de l'Atlantique, 45 promenade Alderney, 4^e
étage, Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
B2Y 2N6

Téléphone : (902) 426-1698

Télécopieur : (902) 426-4457

Courriel : gibbj@holmes.bed.ns.doe.ca

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de
l'organisme responsable

Variables incluses :

- profondeur
- travaux de cuvelage
- emplacement
- propriétaire, foreur
- usage (domestique, industriel,
exploratoire)
- strates géologiques
- tests de pompage, le cas échéant
(début, durée, fin)
- tests géophysiques, le cas échéant
- données sur la qualité des eaux, le cas
échéant

Méthodes d'acquisition des données :
informations obtenues par relevés sur le
terrain; inventaires provinciaux des puits
d'eau; dossiers fédéraux, provinciaux et de
l'industrie.

Couverture géographique : Canada
atlantique

Unité(s) géographique(s) de mesure : Pour
chaque puits, on donne les coordonnées
UTM, la province, le comté et la
municipalité la plus proche.

Période d'enregistrement — Données :
depuis 1965; base de données; depuis 1991.

Fréquence de la mise à jour : au besoin

Médium d'emmagasinage : tableaux

Environnement informatique : VAX,
ORACLE

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Canada atlantique; eau; eaux
souterraines; Île-du-Prince-Édouard;
Nouveau-Brunswick; Nouvelle-Écosse;
puits d'eau; stratigraphie; Terre-Neuve.

Renseignements supplémentaires :

1. Cette base de données pourra être
mise en liaison avec les modèles
SPANS des eaux souterraines,
STATGRAPHICS et HARVARD
GRAPHICS.
2. Des données chimiques
correspondantes sur les puits d'eau se
trouvent dans la Banque nationale de
données sur la qualité des eaux à
Ottawa, avec laquelle il est possible
d'échanger des données (dans les deux
sens) par téléchargement.

**CA-MCD-0277 : Données sur la
conformité dans le secteur
minier**

Description sommaire : Base de données
nationale sur les effluents liquides des
mines de métaux communs, de minerai de
fer, d'uranium, d'or et d'argent. La base est
utilisée pour déterminer la mesure dans
laquelle les règlements sur les effluents
miniers sont respectés.

Organisme responsable : Environnement
Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. Bill Wong,
Division des opérations minières et
métallurgiques, Direction des programmes
industriels, Service de la protection de
l'environnement, 13^e étage, 351 boul.
St-Joseph, Hull (Québec) K1A 0H3
Téléphone : (819) 997-2294
Télécopieur : (819) 994-5053

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de
l'organisme responsable

Variables incluses :

- mine (nom, entreprise, lieu, méthode
d'exploitation, capacité, tonnage de
minerai et teneur commerciale)
- minéraux dans le minerai (surtout l'or,
l'argent, le zinc, le cuivre, le nickel, le
fer)
- méthode d'élimination du cyanure
(dégradation naturelle, aucun cyanure,
anhydride sulfureux/air, parasite
d'hydrogène)
- type de traitement des déchets (bassin
de stériles, bassin de décantation,
drainage)
- caractéristiques des effluents
- concentrations de contaminants
(plomb, cyanure, zinc, cuivre, nickel,
arsenic, pH, total des particules en
suspension)

Méthodes d'acquisition des données :
mines visées par les rapports mensuels aux
provinces et territoires sur le respect des
objectifs

Couverture géographique : Canada,
incluant l'ensemble des provinces et
territoires

Unité(s) géographique(s) de mesure :
chaque mine

Période d'enregistrement : 1986 et 1987

Fréquence de la mise à jour : intervalles
irréguliers

Médium d'emmagasinage : tableaux

Environnement informatique : COMPAQ
DESKPRO 286 avec logiciel DBASE III +
pour les mines de métaux communs et
logiciel SYMPHONY pour les mines d'or

Restrictions et conditions : La consultation
de certaines données peut être restreinte;
communiquer avec l'organisme
responsable.

Renseignements sur le prix : sans frais
pour les demandes de taille raisonnable

Sources imprimées correspondantes :
rapports périodiques; voir renseignements
supplémentaires pour le rapport le plus
récent.

Langues utilisées : rapports bilingues

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : déchets; déchets liquides;
effluents; industrie; industrie minière;
polluants.

Renseignements supplémentaires :

1. Les limites prévues par règlement à
l'égard des effluents figurent dans *La
lutte contre la pollution des eaux dans
l'industrie minière en 1986*,
Environnement Canada.
2. Les mines d'or et d'argent ne sont pas
réglementées.
3. On peut obtenir les ouvrages des
Publications EP, Conservation et
Protection, Environnement Canada,
12^e étage, 351, boul. St-Joseph, Hull
(Québec) K1A 0H3.

CA-MPS-0270 : Base de données stratégique sur l'utilisation des terres dans les provinces maritimes

Description sommaire : Base de données couvrant 20 années sur l'utilisation des terres dans les provinces Maritimes, fondées sur une classification établie dans le cadre d'un vaste Inventaire des terres du Canada (réalisé environ entre 1967 et 1987) obtenue par l'intégration de la cartographie thématique de Landsat avec l'imagerie SPOT. La base de données est utilisée dans le cadre des activités de gestion des ressources pour documenter les problèmes environnementaux potentiels et utiliser des données de surveillance pour l'établissement de liens de cause à effet, comme l'exige le processus d'évaluation environnementale.

Organisme responsable : Environnement Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. Dave Wilson, Direction générale de la conservation de l'environnement, 45 promenade Alderney, 4^e étage, Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 2N6
Téléphone : (902) 426-4197
Télécopieur : (902) 426-4457

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses : 21 classes d'activités ou de territoires (p. ex., urbanisation, institutions, cultures en ligne, pâturage grossier, mines, lieux d'élimination des déchets, coupes à blanc, forêt productive, zones récréatives et de conservation).

Méthodes d'acquisition des données : images du capteur TM de Landsat et de SPOT avec un dispositif PROCOM permettant de restituer les images sur des feuilles de carte de la Série nationale de référence cartographique à l'échelle de 1:50 000

Couverture géographique : Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard

Unité(s) géographique(s) de mesure : latitude et longitude

Période d'enregistrement : vers 1968, 1987

Fréquence de la mise à jour : indéterminée

Médium d'emmagasinage : cartes, tableaux, graphiques

Environnement informatique : PC IBM avec un SIG SPANS et MAP SPANS

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : catalogue des rapports du SDTC et du SIGC

Mots clés : Canada atlantique; Île-du-Prince-Édouard; imagerie satellite; Nouveau-Brunswick; Nouvelle-Écosse; SIG; terre; utilisation des terres.

Renseignements supplémentaires :

1. On a utilisé des transparents des changements dans l'utilisation des terres pour fournir des données sur l'effet des activités humaines sur l'environnement pour le rapport quinquennal régional sur l'état de l'environnement.
2. Cette base de données, jumelée à d'autres ensembles de données, sera

utilisée par les groupes du Programme d'action des zones côtières de l'Atlantique dans leurs activités d'élaboration d'évaluations environnementales de qualité pour une douzaine de localités. Elle appuie également des activités régionales d'évaluation environnementale.

CA-ODP-0295 : Base de données sur les permis d'immersion en mer

Description sommaire : Base de données des permis d'immersion en mer, y compris l'information de contrôle sur la charge et le lieu d'immersion pour le Canada. La base est utilisée pour réglementer le rejet et le chargement en mer aux fins de l'immersion en mer et contrôler le respect des dispositions de la partie IV de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Organisme responsable : Environnement Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. Paul Topping, Division du milieu marin, Service de la protection de l'environnement, 12^e étage, 351 boul. St-Joseph, Hull (Québec) K1A 0H3
Téléphone : (819) 953-0663
Télécopieur : (819) 953-0913

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- type de permis
- détails sur la charge, les lieux d'immersion
- quantité de matière
- type de matière rejetée

Méthodes d'acquisition des données : demandes de permis individuelles

Couverture géographique : Les eaux de juridiction canadienne assujetties aux dispositions de contrôle des rejets en mer de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Unité(s) géographique(s) de mesure : détails spécifiques au lieu

Période d'enregistrement : depuis 1975

Fréquence de la mise à jour : permis hebdomadaire, données régionales au besoin

Médium d'emmagasinage : tableaux

Environnement informatique : PC compatible IBM

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : rapports annuels produits en vertu de la Loi sur la protection de l'environnement et rapport au London Convention Disposal Site Inventory

Langues utilisées : rapports annuels bilingues

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : contaminants; déchets; élimination des déchets; immersion en mer; milieu marin; océans; permis d'immersion.

Renseignements supplémentaires :

1. On prévoit actuellement de remplacer les fichiers ODUMP par une base de données informatique nationale (voir Base de données sur les rejets en mer région du Pacifique et du territoire du Yukon). Les données analytiques recueillies après 1989 sont conservées aux bureaux régionaux; elles y demeureront jusqu'à ce que la nouvelle base de données entre en service.
2. Tous les permis sont publiés dans la Gazette du Canada.

3. On peut obtenir le rapport annuel le plus récent par l'intermédiaire de l'organisme responsable.

CA-RUS-0311 : Registre des citernes et des réseaux souterrains sur les terres fédérales

Description sommaire : Base de données sur les caractéristiques des citernes souterraines (le contenu y compris) sur les terres fédérales. La base est utilisée pour permettre la gestion efficace (entretien, inspection, amélioration).

Organisme responsable : Environnement Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. Brian Melbourne, Division de la prévention, Direction des urgences environnementales, Direction générale des programmes nationaux, Service de la protection de l'environnement, 17^e étage, 351 boul. St-Joseph, Hull (Québec) K1A 0H3
Téléphone : (819) 953-1697
Télécopieur : (819) 997-5029

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- type d'installation, de propriété
- nature délicate de l'emplacement, du site
- caractéristiques des citernes (capacité, contenu, volume année d'installation, matériau de construction, protection interne et externe)
- tuyauterie, système de pompage
- registre des fuites, programme de contrôle

Méthodes d'acquisition des données : questionnaire/formules d'enregistrement

Couverture géographique : Canada, toutes les terres fédérales

Unité(s) géographique(s) de mesure : citernes individuelles

Période d'enregistrement : depuis décembre 1987

Fréquence de la mise à jour : régulière, à déterminer

Médium d'emmagasinement : tableaux

Environnement informatique : micro-ordinateur avec logiciel DBASE III+

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : un rapport annuel

Langues utilisées : Le rapport sera disponible dans les deux langues officielles.

Aide à l'utilisateur : Le guide de l'utilisateur du registre des citernes et des réseaux souterrains sur les terres fédérales, 1988 (en cours de révision).

Mots clés : citernes d'entreposage; contamination; déversements; déversements de pétrole; entreposage souterrain; fuites; terres fédérales.

Renseignements supplémentaires :

1. On peut obtenir le rapport annuel et le guide de l'utilisateur de l'organisme responsable.
2. La base de données est constituée de diverses bases de données distinctes détenues et tenues par chaque ministère fédéral ayant des citernes d'entreposage souterrain. Elles possèdent toutes le même logiciel. La majorité des citernes se trouve sur des terres des ministères des Transports, de la Défense nationale, et de Travaux publics.

CA-PIR-0301 : Recueil de rapports sur des cas de pollution accidentelle

Description sommaire : Base de données contenant des rapports sur des cas de pollution accidentelle et d'autres informations sur les déversements importants et les urgences environnementales à l'intérieur du territoire canadien et dans les eaux côtières du Canada. Ces rapports sont généralement consignés dans la base de données dans les 24 heures qui suivent l'événement; il s'agit donc d'évaluation préliminaire.

Organisme responsable : Environnement Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. Luke Trip, Centre national des urgences environnementales, Service de la protection de l'environnement, 15^e étage, 351 boul. St-Joseph, Hull (Québec) K1A 0H3
Téléphone : (819) 997-3742
Télécopieur : (819) 953-5361

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses : Les rapports sont des transcriptions des récits verbaux des accidents et contiennent généralement les informations suivantes :

- matière déversée
- organisme fournissant le rapport
- endroit
- milieu (air, sous terre, rivière, baie, etc.)
- cause (collision, naufrage, fuite, etc.)
- raison (volontaire, erreur, glace, etc.)
- source (navire-citerne, train, aéronef, etc.)
- secteur industriel (pétrolier, pâtes et papiers, métallurgie)
- impact environnemental
- activités de nettoyage entreprises

Méthodes d'acquisition des données : Tous les organismes communiquent leurs rapports à Ottawa habituellement moins de 24 heures après que l'accident se soit produit.

Couverture géographique : Canada

Unité(s) géographique(s) de mesure : Pour chaque déversement, on donne la province, l'endroit et la date.

Période d'enregistrement : depuis 1973

Fréquence de la mise à jour : accident par accident

Médium d'emmagasinage : texte

Environnement informatique : dossier papier

Restrictions et conditions : communiquer avec l'organisme responsable

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais et français

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : accidents; déversements; milieu marin; pétrole; pollution; transports

Renseignements supplémentaires :

1. On consigne dans cette base de données des comptes rendus verbaux de déversements importants reçus moins de 24 heures après l'accident. La base de données du Système national d'analyse des tendances de la lutte antipollution comprend des variables codées et peut fournir des informations plus précises obtenues grâce à des recherches ultérieures sur les accidents.
2. Les bureaux régionaux communiquent à Ottawa seulement les rapports sur la pollution accidentelle concernant les

déversements importants et gardent les informations sur les autres déversements.

3. Des rapports récapitulatifs périodiques peuvent être obtenus des bureaux régionaux (par exemple : A Summary of Trends Relating to Spills of Oil and Hazardous Materials in the Atlantic Region).

CA-NAT-0282 : Réseau national d'analyse des tendances des urgences (NATES)

Description sommaire : Inventaire des accidents comportant des déversements de matières dangereuses (dont des hydrocarbures) au Canada et au large jusqu'à la limite de 320 km. Les données fournies portent sur la cause de l'accident, le secteur industriel en cause, le type d'emplacement, les matières déversées, les conséquences, etc. L'inventaire est utilisé pour analyser les tendances des accidents ainsi que la répartition des déversements de matières dangereuses, et évaluer les plans d'urgence, les besoins en équipement, les programmes de prévention et l'efficacité des règlements.

Organisme responsable : Environnement Canada

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Lynn Provost, Direction des urgences environnementales, Service de la protection de l'environnement, 17^e étage, 351 boul. St-Joseph, Hull (Québec) K1A 0H3
Téléphone : (819) 997-3053
Télécopieur : (819) 997-5029

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- matières déversées, quantité
- organisme déclarant

- lieu (région géographique, latitude, longitude)
- type d'emplacement (air, souterrain, rivière, baie, port, etc.)
- cause (collision, naufrage, fuite, etc.)
- raison (intentionnel, accidentel, glace, etc.)
- source (navire-citerne, train, aéronef, etc.)
- secteur (pétrolier, pâtes et papier, métallurgie, etc.)
- nettoyage (qui, % de recouvrement)
- lois invoquées (aucune, Eaux arctiques, règlement municipal, etc.)
- conséquences (mortalité massive de poissons, décès de personnes, etc.)

Méthodes d'acquisition des données : Les données sont signalées aux bureaux régionaux directement du lieu de l'incident ou obtenues des organismes provinciaux.

Couverture géographique : Canada, la totalité des provinces et des territoires, ainsi que les eaux situées à l'intérieur de la limite de 320 km.

Unité(s) géographique(s) de mesure : Pour chaque déversement, on donne la latitude et la longitude.

Période d'enregistrement : depuis 1968

Fréquence de la mise à jour : permanente

Médium d'emmagasiner : Des listes des incidents selon les contraintes (les paramètres définis). Des tableaux des nombres d'incidents par type et région géographique.

Environnement informatique : digital, ORACLE

Restrictions et conditions : La consultation de certaines données peut être restreinte.

Renseignements sur le prix : recouvrement des coûts pour les organisations de l'extérieur du gouvernement; sans frais à l'intérieur du gouvernement (tous les niveaux)

Sources imprimées correspondantes : rapport récapitulatif de dix ans — Sommaire des déversements au Canada, de 1974 à 1983.

Langues utilisées : rapports et bases de données bilingues

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : accidents; déversements; déversements de pétrole; matières dangereuses.

Renseignements supplémentaires :

1. On élargit la base de données de manière à y inclure un plus grand nombre de paramètres.
2. Cette base de données contient de l'information à l'égard des déversements importants. L'information relative aux autres déversements est conservée dans chaque bureau régional de la Protection de l'environnement.

CA-NIP-0226 : Inventaire national des matières utilisées contenant des BPC et des déchets contenant des BPC en entreposage au Canada

Description sommaire : Inventaire des lieux d'entreposage de biphényles polychlorés et des BPC en usage provenant aussi de l'information sur l'Askarel et sur l'huile minérale contaminée ainsi que sur l'équipement (transformateurs, condensateurs, etc.). La base de données fournit au Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) un inventaire national des BPC en vue de l'élimination graduelle et de la destruction des BPC.

Organisme responsable : Environnement Canada

Personne(s)-ressource(s) : Dr John Hilborn, Service de la protection de l'environnement, 12^e étage, 351 boul. St-Joseph, Hull (Québec) K1A 0H3
Téléphone : (819) 997-2314
Télécopieur : (819) 953-0509

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- information sur les propriétaires
- information sur le site (adresse, code postal, géocode, personne-ressource)
- information sur l'équipement/déchets
- type d'équipement/déchets (transformateur, condensateur, etc; plus des barils de terre, des débris, du ballast léger, de l'huile, de l'eau, des boues, etc.)
- état de l'équipement (en usage, en entreposage pour usage ultérieure, en entreposage pour élimination, éliminé)
- capacité (litres ou kg)
- nombre d'unités
- volume ou poids total (capacité x nombre d'unités)
- type de BPC (Askarel, huile minérale contaminée)
- concentration de BPC dans l'huile minérale contaminée (ppm); niveau de contamination aux BPC des autres eaux usées (ppm, ou HML); numéro de série du fabricant (en usage seulement); numéro d'étiquette EP BPC (en usage seulement)

Méthodes d'acquisition des données :

Rapports d'organismes privés ou gouvernementaux en vertu des règlements régissant l'entreposage des BPC; divulgations volontaires et inspections par les ministères fédéral et provinciaux de l'environnement sur l'enregistrement des BPC en usage.

Couverture géographique : Canada, (totalité des provinces et des territoires)

Unité(s) géographique(s) de mesure : par province, par site

Période d'enregistrement : depuis 1988

Fréquence de la mise à jour : tous les six mois; un sommaire annuel est aussi préparé

Médium d'emmagasinage : DBF, fichiers de bases de données

Environnement informatique : PC

Restrictions et conditions : sommaire annuel public (voir renseignements supplémentaires)

Renseignements sur le prix : possibilité de récupération des coûts

Sources imprimées correspondantes : rapports annuels

Langues utilisées : rapports bilingues

Aide à l'utilisateur : description des champs et des codes

Mots clés : biphényles polychlorés; BPC; contaminants; déchets; déchets contaminés; élimination des déchets; inventaire de déchets; matières dangereuses; sites contaminés.

Renseignements supplémentaires :

1. On peut obtenir l'information sur les déchets à l'égard des zones de juridiction fédérale de l'organisme responsable. D'autres renseignements sur le même sujet peuvent être obtenus des ministères provinciaux de l'Environnement.
2. Chaque bureau régional d'Environnement Canada tient une base de données et transmet l'information sur les BPC dans sa région à l'Administration centrale pour qu'elle soit versée à la base de données ministérielle.

3. L'information détaillée, à l'exception des données sur quelques catégories de propriétaires de BPC, est publique.

CA-RIS-0314 : Système d'information à diffusion restreinte concernant les produits chimiques Inventaire des BPC dans la région du Québec

Description sommaire : Inventaire de l'équipement contenant des BPC utilisé ou entreposé dans des entreprises du Québec. La base sert à appuyer la mise en application des règlements sur les BPC ainsi que la stratégie d'élimination graduelle des BPC.

Organisme responsable : Environnement Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. Guy Martin, Protection de l'environnement, Région du Québec, 2^e étage, 1179 rue de Bleury
Montréal (Québec) H3B 3H9
Téléphone : (514) 283-6930
Télécopieur : (514) 283-4423

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- entreprise (code, emplacement, secteur industriel)
- type d'équipement (transformateur, condensateur, etc.)
- type de BPC (Askarel, Pyranol, Inerteen) et quantité
- emplacement des BPC à l'entreprise
- utilisation (utilisé, entreposé)

Méthodes d'acquisition des données : Information obtenue des entreprises dans le cadre d'inspections et déclarations volontaires conformément à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Couverture géographique : Québec

Unité(s) géographique(s) de mesure :
Entreprises particulières

Période d'enregistrement : depuis 1980

Fréquence de la mise à jour : irrégulière

Médium d'emmagasinage : tableaux

Environnement informatique : mini-ordinateur HP avec logiciels de système d'exploitation IMAGE 1000 et RTE - IVB

Restrictions et conditions : communiquer avec l'organisme responsable pour la publication des données, certaines pouvant être protégées

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : Le résumé des données du Québec a été publié dans le cadre de deux rapports nationaux annuels (voir renseignements supplémentaires) en 1985 et 1986. Aucune autre publication n'est prévue.

Langues utilisées : Les rapports nationaux sont bilingues; la base de données est en français.

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : biphényles polychlorés; BPC; contaminants; déchets; entreposage; inventaire de déchets; lutte contre la pollution; matières dangereuses; Québec.

Renseignements supplémentaires :

1. Cette base de données doit être refaite. Elle sera entrée sur micro-ordinateur, probablement doté d'un logiciel DBASE IV et tenue au bureau régional. Les mises à jour seront envoyées périodiquement à l'Administration centrale, à Ottawa. De plus, elle fera partie d'une base de données nationale des BPC actuellement en cours d'élaboration (voir Conseil canadien des ministres de l'environnement -

base de données de l'Inventaire national des BPC.

2. Le plus récent rapport annuel est *Inventaire national des liquides à forte teneur en PBC (Askarels) (mise à jour du résumé de 1985) 1986.*
3. On peut obtenir les ouvrages des Publications EP, Conservation et Protection, Environnement Canada, 12^e étage, 351, boul. St-Joseph, Hull (Québec) K1A 0H3.

CA-HMC-0252 : Projets des centres manufacturiers historiques

Description sommaire : Base de données contenant de l'information générale portant sur les entreprises canadiennes datant de 1850-1939 et dont une partie au moins des édifices existe encore. Cette base de données est conçue pour identifier, pour la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CMLH), les lieux qui pourraient servir à la commémoration de l'histoire de la fabrication au Canada.

Organisme responsable : Patrimoine canadien

Personne(s)-ressource(s) : M. Jean-Claude Parent, Direction des services historiques, Direction générale des lieux historiques nationaux, Parcs Canada, Édifice Jules Léger, 25 rue Eddy, 5^e étage, Hull (Québec) K1A 0M5

Téléphone : (819) 997-0530

Télécopieur : (819) 953-4909

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- emplacement géographique
- noms des divers occupants des édifices concernés
- produits fabriqués
- date de construction

Méthodes d'acquisition des données :

recherche historique dans les polices d'assurance-incendie et quelques sources secondaires; visites personnelles

Couverture géographique : Canada — 60 villes répertoriées

Unité(s) géographique(s) de mesure : sans objet

Période d'enregistrement : 1850 à 1939

Fréquence de la mise à jour : pas de mise à jour

Médium d'emmagasinage : listes et tableaux

Environnement informatique : PC, digital DEC, et gérée grâce au logiciel FOXPRO 2.5

Restrictions et conditions : pas de restrictions

Renseignements sur le prix : non déterminé

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : bâtiments historiques; industrie.

Renseignements supplémentaires : aucun

CA-CIH-0228 : Inventaire des bâtiments historiques du Canada

Description sommaire : Base de données contenant de l'information de nature géographique, historique et architecturale sur des édifices du Canada. Elle est conçue pour appuyer la CLMH, la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales, le BEÉFVP et servir le public en général. Le BEÉFVP se charge de l'examen et de la protection d'autres

édifices fédéraux qui respectent les critères d'édifices patrimoniaux.

Organisme responsable : Patrimoine Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. Richard Martineau, Parcs Canada, 5^e étage, Édifice Jules Léger, 25 rue Eddy, Hull (Québec) K1A 0M5

Téléphone : (819) 994-2867

Télécopieur : (819) 953-4909

Moyens d'accès : Par l'intermédiaire de l'organisme responsable. Communication par modem pour les demandes spéciales.

Variables incluses :

- caractéristiques architecturales
- données historiques
- emplacement géographique
- évaluation des édifices de propriété fédérale
- désignations des édifices fédéraux à valeur patrimoniale

Méthodes d'acquisition des données :

Enquêtes sur le terrain (220 000 relevés), échange d'information avec des enquêteurs bénévoles, information tirée d'études, recommandations de la CLMH, du BEÉFVP et des gares ferroviaires.

Couverture géographique : Canada.

Unité(s) géographique(s) de mesure : sans objet

Période d'enregistrement : base de données principale : depuis 1914

Base générale : à ce jour

Fréquence de la mise à jour :

Régulièrement, dès que parviennent de nouveaux renseignements et de nouvelles études; accent sur la période comprise entre 1914 et 1950 pour les nouvelles données et entre 1880 et 1914 pour les mises à jour.

Médium d'emmagasinage : rapports imprimés - encodés ou rédigés; aussi, photographies, cartes, plans, documents de recherche, etc.

Environnement informatique : IBM de bureau, MICROCOMPAQ et TOSHIBA FOXPRO, FOXBASE, WORDPERFECT, SYMPHONIE On procède actuellement à l'installation d'un nouveau réseau local dans un environnement Windows pour 1995-1996.

Restrictions et conditions : Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

Renseignements sur le prix : Fondé sur des ententes d'échange d'information; sans frais pour les demandes de taille raisonnable; les frais exigés pour les documents photographiques correspondent aux coûts de reproduction. Un barème des coûts d'utilisation personnelle pourrait être établi dès avril 1995.

Sources imprimées correspondantes : CLMH — Catalogue des édifices existants au Canada (édifices des sites historiques nationaux). L'architecture du Canada, Évaluation des bâtiments historiques et Faire des recherches sur les bâtiments anciens.

Langues utilisées : anglais et français

Aide à l'utilisateur : manuel de formation sur les relevés extérieurs, formule de sélection

Mots clés : architecture; sites historiques.

Renseignements supplémentaires : Plusieurs des applications de micro-informatique sont des sous-ensembles étendus comportant la recherche d'information supplémentaire, p. ex., le système de vérification des données lié aux documents de recherche et la base de données sur les édifices des parcs nationaux. Est aussi disponible, une base

de données sur les personnes-ressources dans le domaine du patrimoine et ses complexes industriels/de fabrication au Canada.

Transports Canada

CA-DGA-0366 : Système d'information sur les accidents concernant les marchandises dangereuses (SIAMD)

Description sommaire : Base de données sur les accidents concernant les marchandises dangereuses signalés en vertu de la Section IX du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses. On y trouve le relevé des accidents, des produits en cause et des détails des accidents aux fins de l'évaluation du risque et de la modification du règlement.

Organisme responsable : Transports Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. Jonathan Rose, Direction générale du transport des marchandises dangereuses, 14^e étage, Édifice Canada, Place Minto, 344, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0N5
Téléphone : (613) 990-1142
Télécopieur : (613) 993-5925

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- description des accidents, notamment date, endroit, moment de la journée, quantité de produit déversé, mode de transport et événement déclencheur
- description du produit, notamment appellation réglementaire, numéro O.N.U., quantité expédiée, emballage
- texte, court et simple, décrivant l'accident

Méthodes d'acquisition des données : rapports remplis par l'employeur de la personne ayant la responsabilité du produit dangereux au moment de l'accident

Couverture géographique : Canada.

Unité(s) géographique(s) de mesure : codes de la Classification géographique type

Période d'enregistrement : depuis 1985

Fréquence de la mise à jour : tous les jours, au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux rapports

Médium d'emmagasinage : tableaux, cartes ou disquette

Environnement informatique : données conservées dans un compatible IBM, logiciel DBASE III+

Restrictions et conditions : Le nom et l'adresse de l'entreprise sont des renseignements confidentiels, donc protégés. Aucune restriction en ce qui concerne les détails de l'accident.

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : Lorsque les données sont fournies sur disquette, l'utilisateur reçoit une liste indiquant le sens des codes utilisés et une explication de la structure des fichiers.

Mots clés : accidents; déversements; marchandises dangereuses; transports.

Renseignements supplémentaires : aucun

CA-OIR-0002 : Système de compte-rendu des incidents liés à l'exploitation (SCRIE)

Description sommaire : Base de données informatisée qui permet à Transports Canada de relever et d'analyser toutes les irrégularités et incidents opérationnels survenant dans tous les aéroports qui appartiennent, sont exploités ou sont financés par Transports Canada.

Organisme responsable : Transports Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. Dale Lahey, Groupe des aéroports, Tour "C", 20^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0N8
Téléphone : (613) 990-3718
Télécopieur : (613) 996-7037

Moyens d'accès : par l'intermédiaire du Réseau Transports Canada

Variables incluses :

- numéro de l'incident, endroit
- date et heure (heure locale)
- genre d'incident, endroit, détails
- type de déversement, produit, quantité
- secteur touché
- responsable/commandant sur place
- source du déversement, cause, nettoyage

Méthodes d'acquisition des données : données recueillies par le personnel sur le terrain, le personnel du bureau régional, et le personnel du bureau central

Couverture géographique : aéroports canadiens, bureaux régionaux

Unité(s) géographique(s) de mesure : données fournies pour chaque incident

Période d'enregistrement : depuis 1986

Fréquence de la mise à jour : au fur et à mesure

Médium d'emmagasinage : formules normalisées

Environnement informatique : réseau Transports Canada

Restrictions et conditions : accès aux employés de Transports Canada qui en font la demande

Renseignements sur le prix : aucun

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : la base de données fonctionne en anglais et en français

Aide à l'utilisateur : OIRS User's Manual — TP10734E/F.

Mots clés : aéroports; aviation; déversements; évaluation d'impacts environnementaux.

Renseignements supplémentaires : aucun

CA-CCG-0365 : Garde côtière canadienne

Système d'information sur les incidents de pollution

Description sommaire : Base de données contenant un relevé des incidents de pollution mettant en cause des navires et au sujet desquels une enquête a été effectuée par les agents de prévention de la pollution de la Garde côtière canadienne (GCC). Cette base de données est utilisée pour produire des rapports annuels sur ces incidents, fournir des données à l'appui de poursuites contre les pollueurs, analyser la cause des incidents.

Organisme responsable : Transports Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. Cam Wallace, Prévention de la pollution, règlements et projets spéciaux, Sécurité des navires, Garde côtière canadienne, 11^e étage, Édifice Canada, Place Minto, 344, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0N7
Téléphone : (613) 991-3170
Télécopieur : (613) 954-4916

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- nom du navire en cause
- pays d'immatriculation
- date de l'incident
- catégorie de polluant (c.-à-d. pétrole, déchets, eaux usées, substance polluante, pollution de l'air)
- genre de polluant (genre de pétrole, etc.), quantité de polluant
- endroit de l'incident (emplacement général), bureau de la GCC ayant fait le rapport
- genre de navire (pétrolier, navire de pêche, etc.)
- principale cause (débordement des réservoirs, collision, échouement, etc.)
- incident observé ou non au cours d'un vol de surveillance
- éléments de preuve transmis ou non à l'administration d'un pays étranger en vue de poursuites éventuelles
- poursuites engagées ou non
- accusé jugé coupable ou non
- date du prononcé de la sentence
- montant de l'amende
- remarques

Méthodes d'acquisition des données : Les agents de prévention de la pollution des bureaux locaux transmettent leurs rapports au bureau central. Les rapports de surveillance du MDN sont transmis par l'intermédiaire des bureaux régionaux de la GCC.

Couverture géographique : toutes les eaux intérieures du Canada, les mers territoriales, les zones de pêche et les zones de contrôle de la sécurité de la navigation dans l'Arctique, à l'occasion, des rapports sont transmis sur des incidents survenus au-delà des limites de ces eaux.

Unité(s) géographique(s) de mesure : emplacement général de chaque déversement

Période d'enregistrement : depuis 1979

Fréquence de la mise à jour : mensuelle

Médium d'emménagement : résumés annuels et rapports

Environnement informatique : micro-ordinateur de type AT avec logiciel DBASE III

Restrictions et conditions : Une partie de l'information peut être à diffusion restreinte.

Renseignements sur le prix : aucun

Sources imprimées correspondantes : sommaire annuel des activités des bateaux pour la prévention de la pollution

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : déversements; milieu marin; navires; pollution; poursuites contre les pollueurs.

Renseignements supplémentaires :

1. Des copies des rapports d'incident sont transmises à Environnement Canada pour que le ministère puisse les inclure dans le Système national d'analyse des tendances des urgences (SNATU).
2. Sur une période de 15 ans, c'est-à-dire de 1979 à 1993, un peu plus de 3 800 incidents ont été signalés.
3. Les incidents décrits dans la base

comprennent uniquement ceux mettant censément en cause un navire et qui ont été signalés en vertu de la Loi sur la marine marchande du Canada et de la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques.

Statistique Canada

CA-CMI-0338 : Mines de charbon

Description sommaire : Enquête annuelle qui rassemble des données financières sur la production industrielle des principales mines de charbon canadiennes. L'information est utilisée pour la recherche, la planification et l'élaboration de politiques.

Organisme responsable : Statistique Canada

Personne(s)-ressource(s) : M. Dave Madsen, Unité du charbon et de l'électricité, Division de l'industrie, 11^e étage, Édifice Jean Talon, Parc Tunney, Ottawa (Ontario) K1A 0T6
Téléphone : (613) 951-3565
Télécopieur : (613) 951-3522

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- consommation de combustibles et d'électricité (quantité et valeur)
- valeur des matières et fournitures
- quantité et valeur des ventes
- inventaire
- consommation de combustible et d'électricité achetés
- entrées minières et non-minières choisies
- recettes d'exploitation
- sommaire de production

- détails techniques
- feuille des salaires, emploi et heures de travail

Méthodes d'acquisition des données :

Enquête directe auprès de 30 mines de charbon ayant des ventes brutes de 1 000 000 \$ durant l'année. Sondage entièrement rempli par répondant; envoi et retour par la poste. Période de collecte du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet.

Couverture géographique : Canada.

Unité(s) géographique(s) de mesure :

Nouvelle-Écosse; Nouveau-Brunswick; Saskatchewan; Alberta; Colombie-Britannique.

Période d'enregistrement : depuis 1972

Fréquence de la mise à jour : annuelle

Médium d'emmagasinage : rapports

Environnement informatique : sans objet

Restrictions et conditions : confidentialité des documents individuels

Renseignements sur le prix : frais exigés

Sources imprimées correspondantes :

Statistique Canada, publication 26-206

Langues utilisées : rapports disponibles en français et en anglais

Aide à l'utilisateur : sans objet

Mots clés : charbon; énergie; exploitation minière; hydrocarbures; ressources non renouvelables.

Renseignements supplémentaires :

1. Aussi mentionné dans le Système de documentation des données statistiques (SDDS) comme étant l'enquête n° 2177.
2. Aucune révision majeure n'a été entreprise depuis le commencement de l'enquête.
3. Date de parution : une année après l'année de référence.

4. Données combinées sur Saskatchewan et Alberta combinés.

Ressources Naturelles Canada

CA-MIN-0150 : Le système d'information sur les gisements de minéraux

Description sommaire : Index des enregistrements sur les gisements de minéraux classés au Répertoire national des minéraux du Canada et renseignements généraux connexes.

Organisme responsable : Ressources naturelles Canada

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Ginette Bouchard, Secteur de la politique minière, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Téléphone : (613) 992-4665

Télécopieur : (613) 943-8453

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de l'organisme responsable

Variables incluses :

- substances minérales présentes, nom du gisement et année de la découverte
- données géologiques
- site (latitude, longitude, SNRC)
- première (et dernière) année de production
- état (d'occurrence mineure à mine actuellement productive)
- travaux effectués (forage, travaux géochimiques, travaux souterrains)
- renvoi au répertoire provincial.

Méthodes d'acquisition des données :

données sur les gisements provenant des administrations fédérale et provinciales, de l'industrie minière et de divers documents

Couverture géographique : Canada

Unité(s) géographique(s) de mesure : gisements individuels selon la latitude et la longitude, SNRC

Période d'enregistrement : vers la fin des années 1800 à 1991; de façon continue depuis 1959

Fréquence de la mise à jour : mise à jour discontinuée

Médium d'emménagement : tableaux, disquettes (3,5"), microfiches

Environnement informatique : Les données sont disponibles sur disquettes, en format DBASE IV ou ASCII, pour les micro-ordinateurs qui utilisent DOS.

Restrictions et conditions : protection courante conférée par le droit d'auteur

Renseignements sur le prix : 350 \$ pour MINSYS sur disquette ou microfiche.

Sources imprimées correspondantes : Les fiches du Répertoire national des minéraux sont disponibles à 2 \$ la fiche.

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : guide de codage et description des données

Mots clés : exploitation minière; extraction; métaux; minéraux; ressources non renouvelables.

Renseignements supplémentaires : Index disponible sur microfiches.

Bases de données provinciales

Alberta

Energy Resources Conservation Board

AB-EIS-0149 : Système d'information sur l'environnement

Description sommaire : Présente base de données qui fait la saisie de renseignements sur le rejet dans l'environnement de substances potentiellement nocives provenant de pipelines et d'autres dispositifs.

Organisme responsable : Energy Resources Conservation Board

Personne(s)-ressource(s) : Information Services Department, Energy Resources Conservation Board, 640 - 5 Avenue Southwest, Calgary (Alberta) T2P 3G4
Téléphone : (403) 297-8311
Télécopieur : (403) 297-7040

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : incident (emplacement, date, source, cause, blessures ou décès); bureau local de l'ERCB, champ; exploitant ou titulaire de permis; pipeline (numéro de permis, numéro de conduite, fuite ou rupture); types et volumes d'émanations (gas, matériel à base d'eau, hydrocarbures); dates de nettoyage; plaintes (bruits, odeurs, fumée)

Méthodes d'acquisition des données :

Rapport d'inspection du site. Les données sont saisies par les inspecteurs du bureau régional qui remplissent un rapport d'incident sur les lieux.

Couverture géographique : Alberta

Unité(s) géographique(s) de mesure :

Système d'arpentage des terres fédérales (emplacement officiel des terres ou canton et rang).

Période d'enregistrement : depuis 1975

Fréquence de la mise à jour :

hebdomadaire

Médium d'emmagasinage : microfiche, bande

Environnement informatique : ordinateur principal, logiciel personnalisé

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : plusieurs dispositions relatives aux coûts sous réserve de changement (voir renseignements supplémentaires)

Sources imprimées correspondantes :

rapports sur les données cumulatives produits chaque mois

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : table des codes

Mots clés : contaminants; pollution; Prairies.

Renseignements supplémentaires :

1. Le SIE du ERCB est actuellement en cours de révision. Le nouveau système est prévu pour l'été 1994.
2. En vigueur le premier janvier 1993 (sous réserve de modifications) l'établissement du prix était : abonnement annuel, 200 \$; un numéro, 125 \$; par emplacement, frais de consultation et de photocopie; visionnement, aucun frais.

Alberta Transportation and Utilities

AB-SSU-0056 : Programme d'utilisation du sable/sel

Description sommaire : Aide les opérations régionales à faire le suivi et le compte-rendu sur les quantités de sable et de sel utilisées par chaque installation dans un district.

Organisme responsable : Alberta Transportation and Utilities

Personne(s)-ressource(s) : M. Clarence Dewald, Assistant Director, Construction Programs Branch, Alberta Transportation and Utilities, 4999 - 98 Avenue, Edmonton (Alberta) T6B 2X3
Téléphone : (403) 427-3110
Télécopieur : (403) 422-2978

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- volume de sable et de sel; emplacement géographique

Méthodes d'acquisition des données :

utilisation de sable et de sel rapportée par le personnel du district

Couverture géographique : Alberta

Unité(s) géographique(s) de mesure :

utilisation enregistrée dans des sous-sections de contrôle de l'entretien avec des points de départ et d'arrivée prédéterminés

Période d'enregistrement : depuis 1991

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette

Environnement informatique : PC, CLIPPER 5.01

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : aucune

Sources imprimées correspondantes : Le présent système produit divers rapports.

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : manuel de l'utilisateur

Mots clés : contaminants; Prairies; véhicules

Renseignements supplémentaires : aucun

Department of Agriculture, Food and Rural Development

AB-WQD-0082 : Données relatives à la qualité de l'eau

Description sommaire : Données relatives à la qualité de l'eau provenant de puits et d'étangs-réservoirs.

Organisme responsable : Department of Agriculture, Food and Rural Development

Personne(s)-ressource(s) : M. Dave Scott, Systems Engineer, Engineering Services Branch, Department of Agriculture, Food and Rural Development, 7000 - 113 Street, Edmonton (Alberta) T6H 5T6
Téléphone : (403) 427-2181
Télécopieur : (403) 438-3362

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : propriétaire (nom, adresse, emplacement officiel); concentrations des substances (Na, Ka, Ca, Mg, Fe, sulfate, Cl-, N, Fl, total des solides organiques dissous); conductivité; pH; dureté; alcalinité; matériel de traitement de l'eau

Méthodes d'acquisition des données : analyse des échantillons d'eau présentés au service d'analyse de l'eau du Ministère par les producteurs

Couverture géographique : Alberta

Unité(s) géographique(s) de mesure : référence aux puits par quart de section

Période d'enregistrement : depuis 1982

Fréquence de la mise à jour : tous les deux à trois mois

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette

Environnement informatique : PC, PARADOX

Restrictions et conditions : Les noms et adresses sont confidentiels.

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : agriculture; Prairies; qualité de l'eau

Renseignements supplémentaires : aucun

AB-HEL-0144 : Système HELP de contrôle et de suivi des données relatives à la pollution des décharges

Description sommaire : Inventaire des installations et des décharges industrielles en vue de la gestion de sites potentiellement contaminés.

Organisme responsable : Department of Environmental Protection

Personne(s)-ressource(s) : M. Alan Hingston, Project Manager, HELP Project, Waste Management Division, Water Resources Services, Department of Environmental Protection, 1443 - 10405 Jasper Avenue, Edmonton (Alberta) T5J 3N4
Téléphone : (403) 427-3946
Télécopieur : (403) 427-0413

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : entreprise (type d'activité); décharge (numéro, permis, statut); emplacement (section, canton, rang, ouest du méridien); superficie (exploitée à partir de, exploitée jusqu'à); observations générales; types de déchets; conception et exploitation

Méthodes d'acquisition des données : enquête auprès du gouvernement et du public et questionnaires remis à l'industrie. Les résultats de l'enquête et du questionnaire sont entrés par le personnel du ministère.

Couverture géographique : Alberta

Unité(s) géographique(s) de mesure : description officielle des levés

Période d'enregistrement : 1986 à 1988

Fréquence de la mise à jour : sans objet

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette

Environnement informatique : PC, DBASE III+

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : rapport du Système HELP de contrôle et de suivi des données relatives à la pollution des décharges

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : contaminants; élimination; Prairies.

Renseignements supplémentaires : aucun

Colombie-Britannique

Ministry of the Environment, Lands And Parks

BC-SPC-0524 : Système de gestion des déchets spéciaux

Description sommaire : Enregistrement des formules de manifeste et d'avis des producteurs et transporteurs de déchets.

Organisme responsable : Ministry of Environment, Lands and Parks

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Irene Cleary, Commis à la gestion des données, Environmental Protection Division, Ministry of Environment, Lands and Parks, 1106-1175 Douglas Street, Victoria (Colombie-Britannique) V8V 1X4
Téléphone : (604) 387-2049
Télécopieur : (604) 953-3856

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- producteur de déchets (destinataire, transporteur); information sur les déchets (type, quantité)

Méthodes d'acquisition des données : surveillance; formulaires de manifeste et d'avis

Couverture géographique : Colombie-Britannique

Unité(s) géographique(s) de mesure : municipalité

Période d'enregistrement : depuis 1987

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : bandes

Environnement informatique : VAX, DATATRIEVE

Restrictions et conditions : certaines restrictions

Renseignements sur le prix : 100 \$ le disque pour 6 mois de données

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Pacifique; transport; déchets

Renseignements supplémentaires : La base de données sera remplacée par le système d'information sur les déchets spéciaux (SIDS) qui est actuellement mis au point.

BC-SRD-0521 : Base de données sur les règlements de pêche sportive

Description sommaire : liste des règlements actuels et passés concernant la pêche sportive

Organisme responsable : Ministry of Environment, Lands and Parks

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Jennifer Warris, Coordinatrice de la réglementation, Fisheries Branch, Ministry of Environment, Lands and Parks, 780 Blanshard Street, Victoria (Colombie-Britannique) V8V 1X4

Téléphone : (604) 356-7285

Télécopieur : (604) 387-9750

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : plan d'eau (nom, nombre, code du bassin hydrographique); règlement (type, responsabilité, référence juridique); engin de pêche; limite de prises; fermeture de zones de pêche

Méthodes d'acquisition des données : sans objet (voir renseignements supplémentaires)

Couverture géographique : Colombie-Britannique

Unité(s) géographique(s) de mesure : lacs, rivières et fleuves

Période d'enregistrement : depuis 1931

Fréquence de la mise à jour : tous les deux ans ou au besoin

Médium d'emmagasinage : sans objet (voir renseignements supplémentaires)

Environnement informatique : sans objet (voir renseignements supplémentaires)

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : aucune

Sources imprimées correspondantes : sommaire des règlements sur les pêches

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Pacifique; faune; poissons; réglementation

Renseignements supplémentaires : La base de données en est à la première étape de la planification.

BC-GOW-0120 : Réseau des puits d'observation des eaux souterraines

Description sommaire : puits d'observation, emplacement et hydrogrammes

Organisme responsable : Ministry of Environment, Lands and Parks

Personne(s)-ressource(s) : M. Mike Wei, Hydrogéologue spécialisé principal, Water Management Division, Ministry of Environment, Lands and Parks, 4th Floor, 765 Broughton Street, Victoria (Colombie-Britannique) V8V 1X4

Téléphone : (604) 356-5062

Télécopieur : (604) 356-5496

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : eau (volume, qualité, emplacement, niveaux); propriété; physique; biologique; chimique.

Méthodes d'acquisition des données : graphique d'enregistreur; limnigraphic de Stevens

Couverture géographique : partie de la Colombie-Britannique

Unité(s) géographique(s) de mesure : latitude et longitude

Période d'enregistrement : depuis 1950
70 000 enregistrements

Fréquence de la mise à jour : mensuelle

Médium d'emmagasinage : copie papier

Environnement informatique : sans objet

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : frais de photocopie

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : hydrographie; Pacifique; eau; qualité de l'eau.

Renseignements supplémentaires : aucun

BC-SIS-0511 : Système d'information sur les sites contaminés

Description sommaire : retracer de l'information environnementale pertinente sur les sites contaminés

Organisme responsable : Ministry of Environment, Lands and Parks

Personne(s)-ressource(s) : M. Roger Ord, Spécialiste de l'hydrogéologie des sols, Contaminated Sites, Industrial Wastes and Hazardous Contaminants Branch, Ministry of Environment, Lands and Parks, 3rd Floor, 777 Broughton Street, Victoria (Colombie-Britannique) V8V 1X4
Téléphone : (604) 356-8386
Télécopieur : (604) 387-9935

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : site (emplacement); niveaux de contamination en fonction des critères de gestion des sites contaminés en Colombie-Britannique; techniques de remise en état appliquées à des contaminants spécifiques à certains sites; événements juridiques.

Méthodes d'acquisition des données : relevés et surveillance. Le personnel reçoit des rapports ou procède à des inspections sur le terrain.

Couverture géographique : Colombie-Britannique

Unité(s) géographique(s) de mesure : latitude et longitude

Période d'enregistrement : depuis 1988

Fréquence de la mise à jour : à mesure de la réception de l'information (voir renseignements supplémentaires)

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette, accès en direct

Environnement informatique : serveur HP UNIX, ORACLE

Restrictions et conditions : restrictions d'ordre juridique

Renseignements sur le prix : frais pour les usagers

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Pacifique; réglementation; contaminants.

Renseignements supplémentaires :

1. Le système est mis à jour dès que le ministère reçoit un profil du site conformément au projet de loi 26 (loi sur les sites contaminés).
2. Le système sera opérationnel à l'automne de 1994.

BC-WAS-0252 : Déchets

Description sommaire : système d'administration et de suivi des permis et des autorisations. Contient de l'information sur les détenteurs de permis et sur les critères d'obtention d'un permis.

Organisme responsable : Ministry of Environment, Lands and Parks

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Nellie Peppin, Evaluation, Economics and Laboratory Services Branch, Environmental Protection Division, Ministry of Environment, Lands and Parks, 777 Broughton Street, Victoria (Colombie-Britannique) V8V 1X5
Téléphone : (604) 387-9962
Télécopieur : (604) 356-6337

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : permis/autorisation (information sur l'administration, critères techniques)

Méthodes d'acquisition des données : document sur le permis et l'autorisation; données saisies par le personnel du Ministère.

Couverture géographique : Colombie-Britannique

Unité(s) géographique(s) de mesure : latitude et longitude, limites du bureau régional du MDE

Période d'enregistrement : depuis 1990. Le système WASTE est devenu opérationnel en 1990. Il contient de l'information sur tous les permis et toutes les autorisations (y compris ceux émis avant 1990) émis en vertu du programme.

Fréquence de la mise à jour : à la réception de nouvelles informations

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette

Environnement informatique : Macintosh, PC

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : frais (voir renseignements supplémentaires)

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : manuel de l'utilisateur

Mots clés : science environnementale; Pacifique; déchets

Renseignements supplémentaires : Frais minimums de 50 \$ par demande pour les consultants ou le grand public. Gratuit pour les organismes gouvernementaux et les établissements d'enseignement.

BC-ARI-0130 : Système d'indexation des rapports d'évaluation

Description sommaire : ARIS est une base de données relationnelles qui est un index et un système de repérage administratif de plus de 22 000 rapports conservés à la bibliothèque des rapports d'évaluation minière de la Geological Survey Branch.

Organisme responsable : Ministry of Energy, Mines and Petroleum Resources

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Talis Kalnins, Géologue chargée des rapports d'évaluation, Ministry of Energy, Mines and Petroleum Resources, 5th Floor, 1810 Blanshard Street, Victoria (Colombie-Britannique) V8V 1X4
Téléphone : (604) 952-0385
Télécopieur : (604) 952-0381

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : rapports d'évaluation; gisements miniers; propriété (exploitant, emplacement); bibliographie; résultats des prospections

Méthodes d'acquisition des données : rapports, mémoires présentés par les sociétés en vertu du Mineral Act Regulations.

Couverture géographique : Colombie-Britannique

Unité(s) géographique(s) de mesure : longitude et latitude, coordonnées MTU

Période d'enregistrement : depuis 1947.
En cours

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : copie papier, microfiche, disquette

Environnement informatique : VAX 8650, VMS, SUPRA, CARIS GIS, PC

Restrictions et conditions : Partielle. Les données non confidentielles sont accessibles au public.

Renseignements sur le prix : Disquettes index à 50 \$ l'ensemble.

Sources imprimées correspondantes : cartes SIG CARIS

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : manuel de l'utilisateur de CARIS

Mots clés : système d'information géographique; géologie; minéraux; Pacifique.

Renseignements supplémentaires : Un groupe de champs est extrait sur des disquettes pour chaque rapport d'évaluation dans un groupe de 8 fichiers ASCII. Ces données peuvent être utilisées sur PC dans un logiciel de cartographie et de gestion de bases de données.

BC-BCM-0129 : BC MINFILE

Description sommaire : MINFILE contient des données sur plus de 11 000 gisements métallifères, industriels, minéraux et houillers en Colombie-Britannique. La base de données est utilisée par le gouvernement, l'industrie et les universités à des fins de gestion des ressources, d'aménagement du territoire, d'exploration et de recherche.

Organisme responsable : Ministry of Energy, Mines and Petroleum Resources

Personne(s)-ressource(s) : M. Larry Jones, Géologue principal, Geoscience Information System, Ministry of Energy, Mines and Petroleum Resources, 5th Floor, 1810 Blanshard Street, Victoria (Colombie-Britannique) V8V 1X4
Téléphone : (604) 952-0386
Télécopieur : (604) 952-0381

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : minéraux (industriels, métalliques, gisements, emplacement); charbon; géologie (types de roche, réserves, ceinture tectonique, emplacement); production; bibliographie.

Méthodes d'acquisition des données : recherche, prospection, compilation, levés, cartes, visites personnelles

Couverture géographique : Colombie-Britannique

Unité(s) géographique(s) de mesure : longitude et latitude, coordonnées MTU

Période d'enregistrement : depuis 1967; En cours

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : cartes, microfiches, disquettes

Environnement informatique : PC, DBASE, MINFILE/PC

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : 5 \$ par disquette

Sources imprimées correspondantes : publications MINFILE, cartes MINFILE, dossiers publics

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : manuel de codage MINFILE (1992); manuel de l'utilisateur de MINFILE (1992)

Mots clés : système d'information géographique; minéraux; Pacifique.

Renseignements supplémentaires :

1. MINFILE/PC 3.0 est un programme compatible IBM à base de menus qui comprend des modules de recherche, de rapport et d'entrée de données. Les données MINFILE sont réparties dans

des fichiers ASCII configurés en fichiers de base de données indexés (DBASE).

2. PROPERTY FILE, copie de sécurité imprimée de MINFILE, est constituée de données de base originales.

BC-MWR-0478 : Base de données sur la surveillance des terrils

Description sommaire : Base de données qui contient de l'information accessible sur la surveillance des terrils à l'échelle mondiale.

Organisme responsable : Ministry of Energy, Mines and Petroleum Resources

Personne(s)-ressource(s) : Ministry of Energy, Mines and Petroleum Resources, 1810 Blanshard Street, Victoria (Colombie-Britannique) V8V 1X4
Téléphone : (604) 952-0470
Télécopieur : (604) 952-0481

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : information détaillée sur la mine (emplacement, climat); description détaillée du terril (superficie, hydrologie, minéralogie); description détaillée du programme de surveillance (accessibilité des données, accès).

Méthodes d'acquisition des données : Surveillance. Questionnaires envoyés aux sociétés minières et information tirée d'autres bases de données.

Couverture géographique : mondiale, en particulier le Canada, les États-Unis, la Suède, la Norvège, l'Australie

Unité(s) géographique(s) de mesure : municipalité

Période d'enregistrement : depuis 1993

Fréquence de la mise à jour : selon les fonds disponibles

Médium d'emmagasinage : disquette

Environnement informatique : PC

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : Il peut y avoir des frais.

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Pacifique; exploitation minière; déchets.

Renseignements supplémentaires : Des données sommaires sont accessibles par INTERNET depuis 1994.

Terre-Neuve

Department of Environment

NF-WWD-0189 : Base de données sur les puits d'eau

Description sommaire : information sur les puits forés à Terre-Neuve d'après les enregistrements de puits d'eau transmis par les compagnies chargées du forage.

Organisme responsable : Department of Environment

Personne(s)-ressource(s) : M. Keith Guzzwell, Groundwater Section, Water Resources Division, Department of Environment, C.p. 8700, St. John's (Terre-Neuve) A1B 4J6
Téléphone : (709) 729-2539
Télécopieur : (709) 729-1930

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : puits (profondeur, débit, date du forage, niveau hydrostatique, heure du test, caractéristiques de l'eau, ordonnées et abscisses, coordonnées MTU); communauté; propriétaire; puits (nombre, foreur, élévation, emplacement, lithologie, situation finale, utilisation de l'eau)

Méthodes d'acquisition des données : copies des feuilles d'inspection des puits d'eau fournies par les entreprises de forage. Environ 12 000 en mémoire.

Couverture géographique : Terre-Neuve

Unité(s) géographique(s) de mesure : coordonnées MTU

Période d'enregistrement : depuis 1960

Fréquence de la mise à jour : tous les deux mois environ

Médium d'emmagasinage : disque dur, disquette

Environnement informatique : PC, DBASE IV

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : 20 \$ par publication

Sources imprimées correspondantes : Données sur les puits d'eau pour Terre-Neuve et le Labrador, 1984-1990.

Department of Environment, Rapport 1-3 sur les ressources en eau, Série des eaux souterraines, 1990.

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Atlantique; hydrologie; eau.

Renseignements supplémentaires :

1. Données sur les 7 000 des 8 000 à 9 000 puits forés depuis 1950 lorsque l'obligation des enregistrements a été imposée. Données sur les 700 nouveaux puits forés chaque année;

2. Cette base de données peut faire l'objet de correspondances par numéro de puits dans la Base de données sur la qualité des eaux souterraines.

NF-ACM-0163 : Recensement annuel des mines, carrières et sablières

Description sommaire : Résultats de questionnaires retournés au Terre-Neuve Department of Natural Resources par les entreprises exploitant dans la province. Elle compte 33 fichiers, chacun correspondant à un produit distinct et contenant de l'information générale sur le recensement annuel des mines.

Organisme responsable : Department of Natural Resources

Personne(s)-ressource(s) : M. Byron Hynes, Mineral Resources Branch, Department of Natural Resources, West Block, Confederation Building, C.p. 8700, St. John's (Terre-Neuve) A1B 4J6
Téléphone : (709) 729-6427
Télécopieur : (709) 729-6782

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : recensement des mines

Méthodes d'acquisition des données : Recherches et enquêtes. Données recueillies par l'entremise de questionnaires retournés au Ministère par les entreprises exploitant dans la province.

Couverture géographique : régions de l'ouest, du centre et de l'est de Terre-Neuve et du Labrador

Unité(s) géographique(s) de mesure : site de mine

Période d'enregistrement : depuis 1953

Fréquence de la mise à jour : mise à jour en 1990

Médium d'emmagasiner : copie papier, disquette

Environnement informatique : PC

Restrictions et conditions : la plus grande partie de l'information est confidentielle (voir renseignements supplémentaires)

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Atlantique; extraction; exploitation minière.

Renseignements supplémentaires : Pour usage interne seulement.

Nouvelle-Écosse

Department of Municipal Affairs

NS-NSP-0028 : Base de données sur les propriétés foncières de la Nouvelle-Écosse

Description sommaire : Base de données indiquant les limites des propriétés foncières auxquelles se rattachent des fichiers descriptifs contenant des informations sur le propriétaire et son adresse.

Organisme responsable : Department of Municipal Affairs

Personne(s)-ressource(s) : M. Peter Kittilsen, Property Mapping Division, Land Information Management Services Division, Department of Municipal Affairs, 1660 Hollis Street, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1V7
Téléphone : (902) 424-4021
Télécopieur : (902) 424-5872

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : lots; propriété foncière; limites administratives; adresses

Méthodes d'acquisition des données : surveillance des transactions foncières, cartographie, Arpentages cadastraux, titres officiels.

Couverture géographique : couverture complète des deux tiers est de la Nouvelle-Écosse

Unité(s) géographique(s) de mesure : numéro d'identification cadastrale, référence ATS77, projection Mercator transverse modifiée de 3 degrés

Période d'enregistrement : sans objet

Fréquence de la mise à jour : continue

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette

Environnement informatique : PC, SIG CARIS, LORIS (Land Ownership Registry Index System), FOXPRO

Restrictions et conditions : inconnues

Renseignements sur le prix : liste de prix disponible

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Atlantique; système d'information géographique; paysage.

Renseignements supplémentaires :

1. Quelque 7 500 transactions sont enregistrées chaque année.
2. Sur les 500 000 lots de la Nouvelle-Écosse, près de 375 000 sont portés sur des cartes, les 125 000 autres étant situés dans les comtés ouest de la Nouvelle-Écosse.

3. Il existe des centres d'information cadastrale à Halifax, New Glasgow, Sydney et Lawrencetown.

NS-BAS-0326 : Cartographie de référence — Nouvelle-Écosse

Description sommaire : Cartes de référence sont préparées expressément pour les projets du Department of Municipal Affairs de Nouvelle-Écosse, notamment les exercices de planification municipale, l'inventaire des réseaux d'aqueduc et d'égout, l'inventaire des installations de centres-villes.

Organisme responsable : Department of Municipal Affairs

Personne(s)-ressource(s) : M. Jim Drolet, Community Planning, Department of Municipal Affairs, Maritime Centre, C.p. 216, 1505 Barrington Street, 13th Floor, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2M4
Téléphone : (902) 424-7416
Télécopieur : (902) 424-0531

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : cartes SNRC

Méthodes d'acquisition des données : Étude. Cartes préparées par le personnel du Ministère par réduction photomécanique de cartes existantes.

Couverture géographique : Nouvelle-Écosse

Unité(s) géographique(s) de mesure : latitude et longitude, feuilles de cartes SNRC

Période d'enregistrement : 1970 à 1990

Fréquence de la mise à jour : ne sera pas mise à jour

Médium d'emmagasinage : copie papier, cartes

Environnement informatique : sans objet

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : 5 \$ la carte

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : utilisation des terres; géographie;
Atlantique.

Renseignements supplémentaires : aucun

NS-RSP-0395 : Configuration des établissements ruraux, enregistrement des établisse- ments et utilisation des terres

Description sommaire : Inventaire détaillé
de l'utilisation des terres agricoles, des
constructions et autres formes d'utilisation
des terres

Organisme responsable : Department of
Municipal Affairs

Personne(s)-ressource(s) : M. Jim Drolet,
Community Planning, Department of
Municipal Affairs, C.p. 216, Halifax
(Nouvelle-Écosse) B3J 2M4
Téléphone : (902) 424-7416
Télécopieur : (902) 424-0531

Moyens d'accès : par l'entremise de
l'organisme responsable

Variables incluses : édifices
(dénombrement); utilisation des terres
(hectares)

Méthodes d'acquisition des données :
photographies aériennes, études sur le
terrain; Interprétation de photographies
aériennes et consultation avec les
agriculteurs lorsqu'il y a lieu

Couverture géographique : Nouvelle-Écosse
à des échelles de 1:10 000 et 1:50 000

Unité(s) géographique(s) de mesure :
latitude et longitude

Période d'enregistrement : 1979 à 1985

Fréquence de la mise à jour : sans objet

Médium d'emmagasinage : cartes papier

Environnement informatique : sans objet

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Atlantique; géographie;
utilisation des terres; agriculture.

Renseignements supplémentaires : Il existe
également une base de données
alphanumérique précisant le nombre
d'hectares et dénombrent les édifices et les
utilisations des terres.

Department of Health

NS-NOU-0394 : Présence naturelle d'uranium et d'arsenic dans les eaux souterraines de la Nouvelle-Écosse

Description sommaire : Identification des
régions de la Nouvelle-Écosse où l'eau des
puits risque de contenir de l'uranium et de
l'arsenic.

Organisme responsable : Department of
Health

Personne(s)-ressource(s) : M. Peter Casey,
Director, Public Health Services Division,
Department of Health, C.p. 488, Halifax
(Nouvelle-Écosse) B3J 2R8
Téléphone : (902) 424-4300
Télécopieur : (902) 424-0558

Moyens d'accès : par l'entremise de
l'organisme responsable

Variables incluses : arsenic; uranium;
emplacement des puits.

Méthodes d'acquisition des données :
rapports et manuscrits provenant du
Department of Health de Nouvelle-Écosse

Couverture géographique : Nouvelle-
Écosse

Unité(s) géographique(s) de mesure :
latitude et longitude

Période d'enregistrement : cartes publiées
en 1991

Fréquence de la mise à jour : ne sera pas
mise à jour

Médium d'emmagasinage : cartes papier
(1:1 710 000)

Environnement informatique : sans objet

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Atlantique; contaminants;
qualité de l'eau.

Renseignements supplémentaires : aucun

Department of the Environment

NS-SYL-0442 : Demande de permis d'exploitation de parcs à rebuts recyclables

Description sommaire : Inventaire de tous
les parcs à rebuts agréés

Organisme responsable : Department of
the Environment

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Christine
Hodgson, Department of the Environment,
C.p. 2107, Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3B7

Téléphone : (902) 424-5300

Télécopieur : (902) 424-0503

Moyens d'accès : par l'entremise de
l'organisme responsable

Variables incluses : propriétaires; lot
(emplacement, description); permis (année
de délivrance, numéro actuel).

Méthodes d'acquisition des données :
surveillance et données recueillies dans les
demandes présentées par écrit

Couverture géographique : Nouvelle-Écosse

Unité(s) géographique(s) de mesure : sans
objet

Période d'enregistrement : depuis 1964

Fréquence de la mise à jour : au besoin

Médium d'emmagasinage : copie papier

Environnement informatique : PC

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : contaminants; Atlantique.

Renseignements supplémentaires : Les
permis sont renouvelés annuellement et
sont assujettis à des conditions.

NS-PSA-0008 : Demandes d'autorisation de stockage de produits pétroliers

Description sommaire : inventaire informatisé des réservoirs de stockage de produits pétroliers permettant d'établir des renvois sur l'utilisation de ces réservoirs et de déterminer leur degré de fonctionnalité

Organisme responsable : Department of the Environment

Personne(s)-ressource(s) : M. John Henderson, Department of the Environment, C.p. 2107, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3B7
Téléphone : (902) 424-5300
Télécopieur : (902) 424-0503

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : installation (date, type, propriétaire, exploitant, emplacement); produit stocké (inventaire); renseignements sur les réservoirs et les dispositifs de confinement (taille).

Méthodes d'acquisition des données : surveillance et informations tirées des demandes d'autorisation d'exploitation de réservoirs de stockage

Couverture géographique : Nouvelle-Écosse

Unité(s) géographique(s) de mesure : sans objet

Période d'enregistrement : depuis 1988

Fréquence de la mise à jour : au besoin

Médium d'emménagement : copie papier, disquette

Environnement informatique : PC, FOXPRO, FOXBASE, DBASE III+

Restrictions et conditions : certaines données sont confidentielles

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Atlantique; énergie; pétrole

Renseignements supplémentaires :

1. Les demandes sont reçues par écrit puis introduites dans le système.
2. La base de données comprend des informations sur tous les réservoirs de stockage d'une capacité nominale égale ou supérieure à 2 000 litres (réservoirs souterrains) ou égale ou supérieure à 4 000 litres (réservoirs en surface), y compris les réservoirs abandonnés.

NS-IWT-0006 : Inventaire des usines de traitement des eaux usées

Description sommaire : Inventaire des usines de traitement des eaux usées de toutes les collectivités de plus de 300 personnes. Des informations sur les systèmes d'évacuation des eaux usées sont également disponibles pour chaque collectivité d'au moins 300 personnes et, dans certains cas, pour des collectivités de moindre importance.

Organisme responsable : Department of the Environment

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Sharon Vervet, Resource Management and Pollution Control Division, Department of the Environment, C.p. 2107, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3B7
Téléphone : (902) 424-5300
Télécopieur : (902) 424-0503

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : inventaire (emplacement de l'usine, type, capacité)

Méthodes d'acquisition des données :
étude et informations recueillies auprès de
chaque usine ainsi que dans les dossiers et
les permis

Couverture géographique : Nouvelle-Écosse

Unité(s) géographique(s) de mesure :
emplacement de l'usine

Période d'enregistrement : Depuis 1993.
Cette base de données est de constitution
récente.

Fréquence de la mise à jour : au besoin

Médium d'emmagasinage : copie papier,
disquette

Environnement informatique : PC,
FOXPRO

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : Une note
d'information sur la base de données est
disponible.

Mots clés : Atlantique; effluents; science
environnementale; eau.

Renseignements supplémentaires : aucun

Land Registration and Information Services (LRIS)

NS-NSR-0402 : Atlas des ressources de la Nouvelle-Écosse

Description sommaire : collection de
cartes, de textes et de statistiques présentant
des faits essentiels au sujet de la Nouvelle-
Écosse, de sa population et de ses
ressources

Organisme responsable : Land Registration
and Information Service (LRIS)

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Nancy
Gayton, Map Librarian, Resource
Information, Land Registration and
Information Service (LRIS), C.p. 310, 16
Station Street, Amherst (Nouvelle-Écosse)
B4H 3Z5

Téléphone : (902) 679-6091

Télécopieur : (902) 679-6176

Moyens d'accès : par l'entremise de
l'organisme responsable

Variables incluses : foresterie (couvert
forestier, classification biophysique des
terres, propriété foncière, habitat et
exploitation des ressources fauniques,
potentiel forestier et emplacement des
scieries); agriculture (potentiel agricole,
climat, zones climatiques, valeur en capital
des fermes, agriculture et industries
connexes); pêche (espèces, valeur totale des
arrivages, usines de traitement du poisson,
infrastructure halieutique); géologie
(géologie, ressources charbonnières,
ressources tourbières, minières ou
métalliques, minéraux industriels,
ressources au large des côtes);
infrastructure d'exploitation des ressources
(ressources en eau, transport, énergie
électrique, secteur manufacturier, main-
d'oeuvre, éducation, population, tourisme,
loisirs, exportations, données sur les
ressources).

Méthodes d'acquisition des données :

Rapports. Informations recueillies par le
personnel du Ministère auprès de différents
Ministères et agences provinciaux et
fédéraux

Couverture géographique : Nouvelle-Écosse

Unité(s) géographique(s) de mesure :
latitude et longitude

Période d'enregistrement : Les données
concernent principalement les années 1984
et 1985.

Fréquence de la mise à jour : non prévue

Médium d'emmagasinement : copie papier
Environnement informatique : sans objet
Restrictions et conditions : aucune
Renseignements sur le prix : frais prévus
Sources imprimées correspondantes :
aucune
Langues utilisées : anglais
Aide à l'utilisateur : aucune
Mots clés : Atlantique; écologie; paysage.
Renseignements supplémentaires : aucun

Nouveau-Brunswick

Ministère de L'Environnement

NB-HWM-0282 : Système de gestion des déchets dangereux

Description sommaire : base de données contenant des informations sur la production, le transport et l'élimination des déchets dangereux au Nouveau-Brunswick

Organisme responsable : ministère de l'Environnement

Personne(s)-ressource(s) : M. Réjean Doiron, Section des matières dangereuses, Direction des opérations, Ministère de l'Environnement, C.p. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : (506) 457-4848
Télécopieur : (506) 453-2265

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : manutentionnaires de déchets dangereux; producteurs (nom, numéro d'identification, adresse postale, adresse d'expédition (site), type, classe de déchets, NIP, classe TMD, volume); transporteurs (nom, adresse postale, véhicule, classe de déchets); destinataires (nom, numéro d'identification, adresse postale, adresse de réception (site), type, classe de déchets, NIP, classe TMD, volume, évacuation); état des déchets dangereux (liquides/solides/gazeux); classe de déchets dangereux; numéro d'identification du produit (NIP); quantité; classe TMD et code de manutention

Méthodes d'acquisition des données : surveillance et documents d'enregistrement transmis directement par les manutentionnaires de déchets dangereux et manifestes relatifs aux déchets (documents d'expédition de déchets dangereux) reçus

Couverture géographique : Nouveau-Brunswick

Unité(s) géographique(s) de mesure : région du ministère de l'Environnement, ville, comté, province

Période d'enregistrement : depuis 1992

Fréquence de la mise à jour : continue

Médium d'emmagasinement : disque dur, disquette

Environnement informatique : PC, CLIPPER

Restrictions et conditions : Certaines informations ne sont fournies que sur demande écrite.

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : guide de l'utilisateur

Mots clés : Atlantique; transport; déchets.

Renseignements supplémentaires : aucun

NB-EEM-0197 : Urgences environnementales

Description sommaire : données sur les déversements et leurs causes

Organisme responsable : ministère de l'Environnement

Personne(s)-ressource(s) : M. D. J. Williams, Responsable, exécution des lois, Direction des enquêtes et de l'exécution des lois, Ministère de l'Environnement, C.p. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Téléphone : (506) 457-4850

Télécopieur : (506) 453-2893

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : dates; sociétés; produit; quantité; causes des déversements

Méthodes d'acquisition des données : surveillance, rapports

Couverture géographique : Nouveau-Brunswick

Unité(s) géographique(s) de mesure : aucune

Période d'enregistrement : depuis 1966

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : copie papier

Environnement informatique : aucun

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Atlantique; contaminants; déversements.

Renseignements supplémentaires : aucun

NB-ADS-0228 : Décharges en exploitation

Description sommaire : liste des décharges municipales de déchets solides en exploitation et des certificats d'approbation

Organisme responsable : ministère de l'Environnement

Personne(s)-ressource(s) : M. Roger Maillet, Section du recyclage et des déchets solides, Ministère de l'Environnement, C.p. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Téléphone : (506) 457-4848

Télécopieur : (506) 457-7805

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : déchets solides; décharges

Méthodes d'acquisition des données : inspections, liste des décharges, données saisies par le personnel du Ministère

Couverture géographique : Nouveau-Brunswick

Unité(s) géographique(s) de mesure : municipalité

Période d'enregistrement : aucune

Fréquence de la mise à jour : au besoin

Médium d'emmagasinage : copie papier

Environnement informatique : PC, WORDPERFECT

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Atlantique; élimination; ingénierie.

Renseignements supplémentaires : aucun

NB-NBB-0217 : Inventaire des déchets biomédicaux du Nouveau-Brunswick

Description sommaire : inventaire des déchets biomédicaux produits au Nouveau-Brunswick

Organisme responsable : ministère de l'Environnement

Personne(s)-ressource(s) : M. Mike Murphy, Section de la qualité de l'air, Ministère de l'Environnement, C.p. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Téléphone : (506) 457-4848

Télécopieur : (506) 453-2265

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : kg/mois (reçus, traités)

Méthodes d'acquisition des données : rapports trimestriels, certificat d'approbation

Couverture géographique : Nouveau-Brunswick (prévu)

Unité(s) géographique(s) de mesure : nom de lieux

Période d'enregistrement : depuis 1993

Fréquence de la mise à jour : continue

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette

Environnement informatique : PC, EXCEL

Restrictions et conditions : base de données semi-confidentielles

Renseignements sur le prix : selon l'importance de la demande

Sources imprimées correspondantes :

aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune pour l'instant

Mots clés : Atlantique; santé humaine; déchets.

Renseignements supplémentaires : Il s'agit d'un nouveau programme en voie d'élaboration.

NB-PCB-0281 : Système d'inventaire des BPC

Description sommaire : base de données présentant un inventaire des déchets de BPC stockés en divers endroits de la province

Organisme responsable : ministère de l'Environnement

Personne(s)-ressource(s) : M. Réjean Doiron, Section des matières dangereuses, Direction des opérations, Ministère de l'Environnement, C.p. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Téléphone : (506) 459-4848

Télécopieur : (506) 453-2265

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : renseignements sur la société (raison sociale, adresse postale, adresse du site de stockage, personne-ressource, renseignements sur l'inspection); informations sur l'inventaire (produits contenant des BPC, quantité, type de PCB (pour chaque produit), emplacement).

Méthodes d'acquisition des données : Surveillance. Inventaires transmis par les propriétaires d'installations de stockage de déchets de BPC. L'exactitude des renseignements est vérifiée par le ministère de l'Environnement.

Couverture géographique : Nouveau-Brunswick

Unité(s) géographique(s) de mesure : région environnementale (6), comté, ville, province

Période d'enregistrement : depuis 1989

Fréquence de la mise à jour : annuelle ou plus fréquemment

Médium d'emmagasinage : disque dur, disquette

Environnement informatique : PC, DBASE

Restrictions et conditions : certaines données sont confidentielles (voir renseignements supplémentaires)

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais (français optionnel)

Aide à l'utilisateur : guide de l'utilisateur du système d'inventaire des BPC

Mots clés : Atlantique; contaminants; déchets.

Renseignements supplémentaires : Il est nécessaire d'obtenir l'autorisation de la direction.

NB-WWR-0082 : Base de données sur les rapports de puits artésiens

Description sommaire : tenue d'un répertoire des puits (privés et municipaux) forés au Nouveau-Brunswick

Organisme responsable : ministère de l'Environnement

Personne(s)-ressource(s) : M. Mark Miller, Direction des opérations, Section des eaux et des eaux usées, Ministère de l'Environnement, Place Argyle, C.p. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 Téléphone : (506) 457-4848 Télécopieur : (506) 457-7805

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : caractéristiques physiques (emplacement du puits, rendement, profondeur, diagraphie du puits); puits privé; puits municipal; qualité de l'eau.

Méthodes d'acquisition des données : surveillance et données extraites des rapports des foreurs de puits, de dossiers internes et de résultats d'analyses en laboratoire

Couverture géographique : Nouveau-Brunswick

Unité(s) géographique(s) de mesure : latitude et longitude, coordonnées UTM, numéros d'identification de propriété

Période d'enregistrement : depuis 1976

Fréquence de la mise à jour : continue

Médium d'emmagasinage : copie papier, cartes, cartouche de bande magnétique DC 2120, disquette

Environnement informatique : PC, DBASE IV, FOXPRO, INFOCUS, QUIKMAP

Restrictions et conditions : aucune (voir renseignements supplémentaires)

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais et français

Aide à l'utilisateur : descriptions des champs de la base de données, manuel de codage

Mots clés : Atlantique; hydrologie; eau.

Renseignements supplémentaires :

1. La référence géographique est déterminée par conversion du NIP.
2. La base de données sur les puits privés et la base de données sur les puits municipaux sont distinctes. La base de données sur les puits municipaux contient des informations plus nombreuses et plus précises que celle sur les puits privés. On peut accéder aux deux bases de données via la base de données sur les rapports de puits artésiens.
3. Il a été convenu que seuls les utilisateurs peuvent accéder à la base de données pour des fins qui leur sont propres et qu'aucun échange supplémentaire d'informations ne sera autorisé.
4. Les données sur la qualité de l'eau des puits commenceront à être disponibles à l'été de 1994.

NB-PMT-0079 : Système de gestion des produits pétroliers

Description sommaire : compilation de données sur les réservoirs de stockage en surface, souterrains et mobiles de produits pétroliers au Nouveau-Brunswick

Organisme responsable : ministère de l'Environnement

Personne(s)-ressource(s) : M. Doug Neilson, Direction des opérations, Ministère de l'Environnement, Place Argyle, C.p. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : (506) 457-4848
Télécopieur : (506) 453-2265

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : réservoirs de stockage de produits pétroliers (améliorations, nouvelles constructions, réservoirs abandonnés, transferts de propriété, fuites, déversements, données sur les permis).

Méthodes d'acquisition des données : surveillance et informations tirées des permis et des autorisations environnementales et aussi fournies par les grandes sociétés pétrolières

Couverture géographique : Nouveau-Brunswick

Unité(s) géographique(s) de mesure : NIP, numéro de rôle foncier, numéro du ministère des Approvisionnements et Services, comté, municipalité, code postal

Période d'enregistrement : depuis 1988

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : copie papier

Environnement informatique : PC, NOVELL, CLIPPER, DBASE IV, FOXPRO, LOTUS 123

Restrictions et conditions : les informations concernant des sites particuliers fournies sur demande

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Atlantique; énergie; carburant.

Renseignements supplémentaires : Base de données contenant des renseignements complets sur 6 500 sites de stockage de produits pétroliers et 19 000 réservoirs. Afin de protéger chacune des sociétés pétrolières, seules des données groupées peuvent être diffusées.

NB-CLD-0229 : Dépotoirs fermés

Description sommaire : identification et vérification des dépotoirs fermés ou abandonnés

Organisme responsable : ministère de l'Environnement

Personne(s)-ressource(s) : M. Don Woods, Ingénieur, Recyclage et déchets solides, Ministère de l'Environnement, C.p. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H
Téléphone : (506) 457-4848
Télécopieur : (506) 457-7805

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : dépotoir fermé (emplacement, superficie, utilisation)

Méthodes d'acquisition des données : Enquête sur le site et rapport. Données préparées par une société de consultants.

Couverture géographique : Nouveau-Brunswick

Unité(s) géographique(s) de mesure : dépotoirs

Période d'enregistrement : sans objet

Fréquence de la mise à jour : aucune

Médium d'emmagasinage : copie papier

Environnement informatique : aucune

Restrictions et conditions : un seul exemplaire (livre)

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : carte des dépotoirs fermés

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Atlantique; ingénierie; déchets.

Renseignements supplémentaires : aucun

Corporation d'information géographique du Nouveau-Brunswick

NB-PAT-0150 : Système d'évaluation des impôts fonciers

Description sommaire : recueil d'informations sur l'utilisation des terres et la valeur de ces terres servant au calcul de l'impôt foncier ainsi qu'au calcul et à la comptabilisation des impôts fonciers provinciaux et municipaux

Organisme responsable : Corporation d'information géographique du Nouveau-Brunswick

Personne(s)-ressource(s) : M. Bill Morrison, Responsable de projets, Division du développement, Corporation d'information géographique du Nouveau-Brunswick, 985, route College Hill, C.p. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Téléphone : (506) 457-3581
Télécopieur : (506) 453-3898

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : informations sur les propriétés qui influent sur leur valeur

Méthodes d'acquisition des données : missions sur le terrain, permis de construire, registre des transactions, cycle quinquennal de réinspection

Couverture géographique : Nouveau-Brunswick

Unité(s) géographique(s) de mesure : numéro d'identification de propriété

Période d'enregistrement : depuis 1993

Fréquence de la mise à jour : quotidienne en ligne

Médium d'emmagasinage : disque rigide

Environnement informatique : UNISYS
220/9111, DMS 1100

Restrictions et conditions : l'accès en ligne assujéti à des restrictions

Renseignements sur le prix : données non confidentielles disponibles moyennant des frais

Sources imprimées correspondantes :
tables de codage

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : manuel ou exposés

Mots clés : Atlantique; économique;
utilisation des terres.

Renseignements supplémentaires : aucun

NB-LOP-0160 : Système d'indexation des parcelles ou propriétés foncières

Description sommaire : prestation d'informations sur le Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les limites des propriétés, la désignation foncière et les caractéristiques de la propriété

Organisme responsable : Corporation d'information géographique du Nouveau-Brunswick

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Mary Ogilvie, Corporation d'information géographique du Nouveau-Brunswick, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Téléphone : (506) 457-3581

Télocopieur : (506) 453-3898

Bathurst : M. Joe Cormier
(506) 547-2734

Edmundston : M. Leo-Guy LeBlanc
(506) 735-2548

Fredericton : M. Ron Richard
(506) 453-3390

Moncton : M. Glen Dickson
(506) 856-2322

Saint John : M. George Schurman
(506) 658-2479

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- limites des parcelles;
- propriétaire (nom, adresse);
- parcelle (région, emplacement, dimensions);
- références de titre de propriété.

Méthodes d'acquisition des données :
rapports, titres de propriété, plans et autres documents enregistrés

Couverture géographique : Nouveau-Brunswick à une échelle de 1:1 000 ou 1:10 000

Unité(s) géographique(s) de mesure :
Référence : ATS77, projection stéréographique double du Nouveau-Brunswick

Période d'enregistrement : renseignements courants et historiques remontant au début des années 1970

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : bande magnétique exaocets

Environnement informatique : SIG
CARIS, NTX

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : La personne-ressource indiquera le barème des frais imposés.

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : guide de l'utilisateur

Mots clés : Atlantique; système d'information géographique; géographie.

Renseignements supplémentaires : plus de 2 000 fichiers pour la province

Île-du-Prince-Édouard

Department of Provincial Affairs and Attorney General

PE-BDP-0030 : Permis de construction des bâtiments et d'évacuation des eaux usées

Description sommaire : Données servant à contrôler et à surveiller la construction des bâtiments et l'évacuation des eaux usées dans les régions rurales

Organisme responsable : Department of Provincial Affairs and Attorney General

Personne(s)-ressource(s) : M. John Pickard, Supervisor, Subdivision Development Branch, Department of Provincial Affairs and Attorney General, P.O. Box 2000, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8
Téléphone : (902) 368-4887
Télécopieur : (902) 368-5544

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- demandeur;
- structure proposée;
- détails des systèmes septiques;
- date (demande, approbation).

Méthodes d'acquisition des données : formulaires de demande de permis, lesquels doivent être approuvés en vertu de la loi

Couverture géographique : zones rurales de l'Île-du-Prince-Édouard

Unité(s) géographique(s) de mesure : comté et district

Période d'enregistrement : depuis 1960

Fréquence de la mise à jour : hebdomadaire

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette

Environnement informatique : PC, DBASE

Restrictions et conditions : Les détails d'un permis ne peuvent être discutés avant l'approbation finale.

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : rapports statistiques annuels sur les permis de construire

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Atlantique; construction; déchets.

Renseignements supplémentaires :

1. Des bases de données comparables pour les zones urbaines sont gérées par les municipalités.
2. Pendant qu'une demande de permis est étudiée, la direction ne peut donner que des renseignements sur le demandeur, le type de structure proposée et la date à laquelle la demande a été déposée.
3. Des données sommaires sont fournies dans les rapports annuels; les données originelles peuvent être examinées au centre des données mais elles ne peuvent être photocopiées.

Department of the Provincial Treasury

PE-DET-0026 : Base de données topographiques numérisées et améliorées de l'Î.-P.-É.

Séries sur les ressources et les zones urbaines

Description sommaire : fichiers numériques de cartes topographiques; série Resource à l'échelle de 1:1 000 pour Summerside et de 1:2 000 pour l'agglomération de Charlottetown; série Urban à l'échelle 1:10 000 pour l'ensemble de la province

Organisme responsable : Department of the Provincial Treasury

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Brenda Campbell-Perry, System Administrator, Geomatics Information Centre, Department of the Provincial Treasury, C.p. 2000, Charlottetown
Téléphone : (902) 368-5165
Télécopieur : (902) 368-4399

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- édifices (structures);
- zones désignées;
- services publics; hydrographie; délimitations;
- couvert végétal;
- routes;
- voies ferrées;
- courbes de niveau (voir renseignements supplémentaires).

Méthodes d'acquisition des données :

Dans la série Resource, les photographies aériennes de 1985 et 1988 à l'échelle de 1:35 000 ont été interprétées et leurs informations numérisées. Dans la série Urban, les photographies aériennes de 1985 et 1991 à l'échelle de 1:6 000 (pour les fichiers de 1:1 000) et de 1:10 000 (pour les fichiers de 1:2 000) ont été interprétées et les informations numérisées.

Couverture géographique : La province est couverte dans son ensemble au moyen d'une projection stéréographique double (ATS77) dont l'origine se trouve à 47° 15' de latitude N et 63° de longitude O, l'échelle étant fixée à 0,999912 et la différence de latitude et de longitude fictive s'établissant à 400 000/700 000.

Unité(s) géographique(s) de mesure : Les données de la série Resource sont positionnées à 2,5 m près alors que celles de la série Urban le sont à moins de 1 m.

Période d'enregistrement : 1985 à 1991

Série Resource : Des photographies aériennes de 1985 ont été utilisées pour la partie de l'île qui se trouve à l'ouest de Summerside/Miscouche. Pour le reste de la province, les cartes ont été préparées à partir de photographies de 1988. Série Urban : pour Summerside, on a employé des photographies aériennes datant de 1985. Pour la région de Charlottetown, les cartes ont été préparées à partir de photographies datant de 1991.

Fréquence de la mise à jour : Il n'est pas prévu d'effectuer des mises à jour périodiques.

Médium d'emmagasinage : bandes Exabyte/SCSI, CDROM, disquette

Environnement informatique : SUN, UNIX, AUTOCAD, CARIS GIS

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : 100 \$ par fichier, 150 \$ pour les autres formats et 40 \$ par copie papier

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : résumé des données du système pour le SIG de l'Île-du-Prince-Édouard, 1993

Mots clés : Atlantique; système d'information géographique; télédétection.

Renseignements supplémentaires :

1. Les courbes de niveau de la série Resource (intervalles de 4 m) n'ont été portées que sur quelques cartes de l'est de la province. L'ajout de ces courbes sur le reste des cartes dépendra du climat politique et économique qui régnera à l'avenir. Dans la série Urban, les courbes de niveau sont fournies à intervalles de 2 m sur les cartes à l'échelle de 1:2 000 et de 1 m sur les cartes à 1:1 000.
2. Même si l'on dispose de photographies aériennes datant de 1991 pour la série Resource, il n'est pas prévu de les utiliser pour mettre la base de données à jour. En ce qui concerne la série Urban, l'intention est d'étendre la couverture de la région de Charlottetown grâce à des photographies aériennes de 1993.

Department of Environmental Resources

PE-WWI-0025 : Système d'information sur les puits artésiens

Description sommaire : données sur la construction et le rendement en eau des puits forés dans la province ainsi que des données géologiques à leur sujet

Organisme responsable : Department of Environmental Resources

Personne(s)-ressource(s) : M. George Somers, Head, Groundwater Section, Water Resources Division, Department of Environmental Resources, C.p. 2000, Charlottetown
Téléphone : (902) 368-5046
Télécopieur : (902) 368-5830

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable.

Variables incluses :

- emplacement (coordonnées MTU, localité, numéro de la propriété);
- propriétaire;
- puits (diamètre, profondeur, matériau de revêtement et profondeur de celui-ci);
- essais (durée, fréquence); données géologiques.

Méthodes d'acquisition des données :

Rapports des foreurs de puits qui sont juridiquement tenus de présenter un rapport au ministère.

Couverture géographique : Île-du-Prince-Édouard

Unité(s) géographique(s) de mesure : Les puits sont désignés par leurs coordonnées MTU et le numéro de la propriété.

Période d'enregistrement : depuis 1972

Fréquence de la mise à jour : mensuelle
Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette

Environnement informatique : PC, DBASE

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes :
Mise à jour annuelle dans le rapport annuel du ministère. Des rapports annuels indiquent le nombre de puits qui ont été forés par comté. Il arrive parfois que l'on prépare des rapports portant sur une région spécifique.

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Atlantique; hydrologie; eau.

Renseignements supplémentaires :

1. Un groupe de travail fédéral-provincial a été constitué pour élaborer une présentation type pour la base de données et déterminer des moyens permettant d'échanger les informations qu'elle contient.
2. Les données sur la qualité de l'eau sont conservées dans la base de données sur la chimie de l'eau.
3. Les puits seront ultérieurement désignés également par le numéro de la parcelle de terrain où ils se trouvent.
4. La qualité des données varie selon les foreurs.

Department of Transportation and Public Works

PE-CLI-0029 : Inventaire des terres de la Couronne

Description sommaire : informations sur les terres de la Couronne servant à faciliter la gestion des propriétés

Organisme responsable : Department of Transportation and Public Works

Personne(s)-ressource(s) : M. Paul Knox, Crown Property Controller, Properties and Surveys Division, Department of Transportation and Public Works, C.p. 2000, Charlottetown
Téléphone : (902) 368-5131
Télécopieur : (902) 368-5395

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- numéro de propriété;
- emplacement;
- superficie;
- type de propriété (terrain, bâtiment);
- couverture végétale (terrain boisé ou déboisé, rivage);
- restrictions dues au statut (réserve naturelle).

Méthodes d'acquisition des données : compilation d'études sur le terrain et d'archives. Les informations sur les transactions immobilières et l'évaluation des propriétés proviennent du bureau d'enregistrement, des arpenteurs et du personnel du ministère.

Couverture géographique : toutes les terres de la Couronne

Unité(s) géographique(s) de mesure : Les propriétés sont désignées par un numéro.

Période d'enregistrement : Depuis 1860.
La base de données a été mise sur pied en 1970.

Fréquence de la mise à jour : irrégulière

Médium d'emmagasinage : disquette

Environnement informatique : SUN,
CARIS GIS

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : Le ministère des Finances de la province a préparé un guide de l'utilisateur, Land Linc, en 1990.

Mots clés : Atlantique; science
environnementale; système d'information
géographique.

Renseignements supplémentaires :

1. Cette base de données est un des éléments d'un système d'information géographique que la Real Property Records Division du ministère des Finances élabore à l'échelle de la province. Toutes les données qui sont intégrées au système par les ministères sont liées à des numéros spécifiques de propriété.
2. Les données relatives aux transactions foncières privées se trouvent dans la partie du SIG qui concerne le système d'évaluation foncière.
3. Il est prévu d'inclure dans le SIG une base de données sur l'inventaire des routes.

Québec

Centre de recherche industrielle du Québec

QC-BII-0077 : Base de données d'information industrielle

Description sommaire : identification et description d'établissements manufacturiers et de leurs produits ainsi que des commerces de gros et des produits distribués

Organisme responsable : Centre de recherche industrielle du Québec

Personne(s)-ressource(s) : M. Bernard Turgeon, Banque d'information industrielle, Centre de recherche industrielle du Québec, 333, rue Franquet, C.p. 9038, Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7
Téléphone : (418) 652-2213
Télécopieur : (418) 652-2212

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- identification de l'établissement manufacturier ou du commerce
- description de l'établissement manufacturier ou du commerce
- produits manufacturés ou distribués
- principaux responsables
- nombre d'employés
- code d'activité économique
- indication du chiffre d'affaires
- pays où on exporte
- normes d'assurance de la qualité

Méthodes d'acquisition des données :
questionnaires remplis par les établissements

Couverture géographique : Québec

Unité(s) géographique(s) de mesure : établissements, municipalités, municipalités régionales de comtés, divisions de recensement, codes postaux, régions administratives

Période d'enregistrement : données actuelles

Fréquence de la mise à jour : continue

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette

Environnement informatique : HP 3000, MINISYS. PC

Restrictions et conditions : quelques données confidentielles; consultation par le personne responsable

Renseignements sur le prix : 120 \$ minimum sur papier (voir renseignements supplémentaires)

Sources imprimées correspondantes : Répertoire des produits disponibles au Québec (publication annuelle)

Langues utilisées : français

Aide à l'utilisateur : Pochette d'information décrivant la banque d'information avec les critères de recherche des divers établissements.

Mots clés : fabrication; industrie; ressources naturelles

Renseignements supplémentaires : Prix 300 \$ minimum sur support magnétique (pour un minimum de 1 000 dossiers. La base de données au complet est aussi disponible pour 750 \$ (version complète) ou 450 \$ (avec certaines informations en moins).

Bureau de la Statistique du Québec

QC-IMA-0460 : Industries manufacturières

Description sommaire : statistiques économiques du secteur manufacturier portant sur les stocks, les intrants, les extrants, la main-d'oeuvre, les salaires et la valeur ajoutée, par industrie, par taille d'entreprises, par région, par type d'entreprises et par destination des expéditions.

Organisme responsable : Bureau de la Statistique du Québec

Personne(s)-ressource(s) : Direction de la géostatistique et de l'information, Bureau de la Statistique du Québec, Centre d'information et de documentation, 200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage, Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401
Télécopieur : (418) 643-4129

Moyens d'accès : voir renseignements supplémentaires

Variables incluses : voir renseignements supplémentaires

Méthodes d'acquisition des données : voir renseignements supplémentaires

Couverture géographique : voir renseignements supplémentaires

Unité(s) géographique(s) de mesure : voir renseignements supplémentaires

Période d'enregistrement : voir renseignements supplémentaires

Fréquence de la mise à jour : voir renseignements supplémentaires

Médium d'emmagasinage : voir renseignements supplémentaires

Environnement informatique : voir renseignements supplémentaires

Restrictions et conditions : voir renseignements supplémentaires

Renseignements sur le prix : voir renseignements supplémentaires

Sources imprimées correspondantes : voir renseignements supplémentaires

Langues utilisées : français

Aide à l'utilisateur : voir renseignements supplémentaires

Mots clés : construction; industrie; économique.

Renseignements supplémentaires : Le détail de l'ensemble de données sera fourni sur demande par le BSQ (Bureau de la Statistique du Québec).

Ministère des Ressources naturelles

QC-SIC-0066 : Système d'information cadastrale

Description sommaire : lots cadastrés incluant date de dépôt, statut, remarques, pour l'ensemble du territoire cadastré de la province

Organisme responsable : ministère des Ressources naturelles

Personne(s)-ressource(s) : M. Jean-Guy Forget, Direction de l'enregistrement cadastrale, Ministère des Ressources naturelles, 5700, 4^e Avenue Ouest, Section G312, Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 643-4660
Télécopieur : (418) 643-8987

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : informations concernant les lots cadastrés (date de dépôt, statut, remarques)

Méthodes d'acquisition des données : compilation de données provenant d'index (fiches)

Couverture géographique : province de Québec (partie cadastrée)

Unité(s) géographique(s) de mesure : lots et cadastres localisés à l'aide de coordonnées MTM

Période d'enregistrement : depuis 1981

Fréquence de la mise à jour : en continu

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette, ruban magnétique

Environnement informatique : ordinateur central du ministère des Communications, logiciel maison (VSAM)

Restrictions et conditions : autorisation nécessaire, consultation sur place et confidentielle

Renseignements sur le prix : consultation gratuite, diffusion de documents à prix variables

Sources imprimées correspondantes : index des lots cadastrés pour chaque cadastre; le nombre de pages varie selon le cadastre.

Langues utilisées : français

Aide à l'utilisateur : guide de l'utilisateur

Mots clés : géographie; Golfe du Saint-Laurent; rivières; utilisation des terres.

Renseignements supplémentaires : Cette base de données sera modernisée (ORACLE sur VAX) dans environ un an pour être convertie en Système géographique à banque de données et inclure des données graphiques au moyen d'un Système d'information géographique. Cartographie numérique partielle.

QC-B-0085 : Boues

Description sommaire : répertoire bibliographique informatisé concernant diverses publications reliées à la valorisation de boues résiduaires (municipales, boues de fosses septiques, de pâtes et papier, de désencrage) en milieu sylvicole; caractérisation, impacts sur le milieu (sol, eau, faune terrestre, végétation), évaluation environnementale, sécurité et santé humaine.

Organisme responsable : ministère des Ressources naturelles

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Nathalie Lafontaine, Direction de l'environnement, Ministère des Ressources naturelles, 930, chemin Sainte-Foy, 6^e étage, Québec (Québec) G1S 4X5
Téléphone : (418) 646-3373
Télécopieur : (418) 643-5651

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- numéro
- titres
- auteurs
- source
- date
- lieux
- mots clés

Méthodes d'acquisition des données : compilation d'informations bibliographiques (USDA, Dialog, bibliographies de monographies ou d'articles). Service de prêts entre bibliothèques gouvernementales, universitaires et organismes de recherche.

Couverture géographique : province de Québec, Canada, États-Unis

Unité(s) géographique(s) de mesure : sans objet

Période d'enregistrement : ne s'applique pas à cette base de données

Fréquence de la mise à jour : continue

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette

Environnement informatique : PC, EDIBASE

Restrictions et conditions : consultation sur place

Renseignements sur le prix : gratuit

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : français et anglais

Aide à l'utilisateur : guide Édibase (manuel)

Mots clés : contaminants; déchets; élimination.

Renseignements supplémentaires : aucun

Ministère de l'Environnement et de la Faune

QC-GER-0040 : Base de données des dossiers traités par le MENVIQ sur la réhabilitation des terrains contaminés

Description sommaire : répertoire présentant des informations d'ordre général, administratif et technique, sur les terrains contaminés du Québec pour lesquels le MENVIQ (ministère de l'Environnement et de la Faune) a déjà ouvert un dossier, dans le cadre de la politique de la réhabilitation des terrains contaminés

Organisme responsable : ministère de l'Environnement et de la Faune

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Jocelyne Hébert, Dir. des program. de gestion des déchets et lieux contaminés, Ministère de l'Environnement et de la Faune, 3900, rue de Marly, 5^e étage, Sainte-Foy (Québec) G1X 4E4

Téléphone : (418) 644-2914

Télécopieur : (418) 646-4920

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- identification et localisation du terrain (municipalité et région)
- avancement annuel du dossier responsable du dossier
- type de contaminants prioritaires superficie du lieu contaminé
- volume de sol contaminé
- date d'ouverture du dossier
- type de propriétaire du terrain
- usage actuel du terrain
- zonage futur du terrain
- évaluation du coût de la restauration
- date de mise à jour de la fiche

Méthodes d'acquisition des données :

compilation de données provenant de dossiers. Dossiers traités par les responsables dans chaque direction régionale. Des fiches sont ensuite acheminées au central pour entrées dans le système.

Couverture géographique : Québec

Unité(s) géographique(s) de mesure :

municipalités, régions administratives

Période d'enregistrement : depuis 1988

Fréquence de la mise à jour : annuelle

Médium d'emmagasinage : sur papier

Environnement informatique : PC, DBASE

IV

Restrictions et conditions : données accessibles selon la Loi sur l'accès à l'information

Renseignements sur le prix : selon la Loi sur l'accès à l'information

Sources imprimées correspondantes :

Direction des programmes de gestion des déchets et des lieux contaminés, 1991.
Banque de données des dossiers traités par le MENVIQ sur la réhabilitation des terrains contaminés (GERSOL), liste des dossiers par région administrative.

Langues utilisées : français

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : contaminants; municipalités; sols.

Renseignements supplémentaires : aucun

QC-SSI-0042 : Systèmes de suivi des interventions du programme d'assainissement industriel

Description sommaire : Inventaire des industries du Québec. Programme d'interventions industrielles.

Organisme responsable : ministère de l'Environnement et de la Faune

Personne(s)-ressource(s) : M. Pierre Bergevin, Direction des programmes d'assainissement, Ministère de l'Environnement et de la Faune, 5199, rue Sherbrooke Est, local 4800, Montréal (Québec) H1T 3X3

Téléphone : (514) 873-3056

Télécopieur : (514) 873-8257

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- identification des industries
- identification des responsables

- données techniques sur l'eau
- étapes de programmation

Méthodes d'acquisition des données :

Recherches dans des répertoires et enquêtes téléphoniques. Informations proviennent des répertoires Scoot et Centre de Recherche Industrielle du Québec (CRIQ), ainsi que des municipalités et d'appels téléphoniques.

Couverture géographique : Québec

Unité(s) géographique(s) de mesure :

industries localisées par adresse, municipalités, régions administratives, régions du MENVIQ (ministère de l'Environnement et de la Faune)

Période d'enregistrement : 1980 à 1991.

Cette base de données n'est plus mise à jour depuis avril 1991 (voir renseignements supplémentaires)

Fréquence de la mise à jour : bi-annuelle

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette

Environnement informatique : PC, CLIPPER, DBASE III

Restrictions et conditions : seulement pour l'usage des gestionnaires du MENVIQ

Renseignements sur le prix : gratuit

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : français

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : élimination; industrie; réglementation.

Renseignements supplémentaires : Cette base de données n'est plus mise à jour depuis avril 1991. Par contre, il est toujours possible d'accéder aux informations qui sont conservées dans le système. Des données similaires et plus récentes sont enregistrées dans une autre base de données intitulée Registre.

QC-SLA-0039 : Système de gestion des données de pâtes et papiers

Description sommaire : données des rejets réglementés provenant des usines de pâtes et papiers, calcul des allocations et profil des industries (voir renseignements supplémentaires)

Organisme responsable : ministère de l'Environnement et de la Faune

Personne(s)-ressource(s) : M. Yves Genest, Service suivi et statistiques, Ministère de l'Environnement et de la Faune, 2360, chemin Sainte-Foy, 3^e étage, Boîte 73, Sainte-Foy (Québec) G1V 4H2

Téléphone : (418) 644-3598

Télécopieur : (418) 644-2003

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : matière en suspension; DBO5; débit pompé; couleur; pH (acidité).

Méthodes d'acquisition des données :

Échantillonnages et analyses.

Échantillonnages et analyses effectués par les entreprises. Données fournies aux directions régionales, ensuite acheminées à la centrale pour entrées dans le système. Inspecteurs de la centrale font aussi des échantillonnages à l'occasion, mais ces données ne vont pas dans cette base de données.

Couverture géographique : Québec

Unité(s) géographique(s) de mesure : sites industriels (environ 60), municipalités, directions régionales

Période d'enregistrement : 1985 à 1995

Fréquence de la mise à jour : mensuelle

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette

Environnement informatique : ordinateur central de la DGI. PC, EXCE

Restrictions et conditions : consultation par le personne responsable (voir renseignements supplémentaires)

Renseignements sur le prix : gratuit

Sources imprimées correspondantes :

Publication mensuelle intitulée "Rapport de conformité (mensuel) par l'industrie (pâtes et papiers)", liste pour consultation sur place, autorisation nécessaire. Rapports sommaires mensuels et annuels d'environ 3 pages.

Langues utilisées : français

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : déchets; industrie; réglementation.

Renseignements supplémentaires :

1. Cette base de données concerne uniquement l'ancien règlement qui sera en vigueur jusqu'à septembre 1995. Les données rattachées à la nouvelle réglementation (en vigueur depuis octobre 1992), dans le secteur des pâtes et papiers, pourraient être intégrées au SSPI (en instance de décision).
2. Certaines données sont d'ordre confidentiel (secret industriel); validation préalable.

QC-GER-0041 : Base de données de l'inventaire GERLED

Description sommaire : répertoire présentant des informations d'ordre général, administratif et technique sur les lieux d'élimination de déchets dangereux inscrits à l'inventaire GERLED

Organisme responsable : Ministère de l'Environnement et de la Faune

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Jocelyne Hébert, Dir. des program. de gestion des déchets et lieux contaminés, Ministère de l'Environnement et de la Faune, 3900, rue de Marly, 5^e étage, Sainte-Foy (Québec) G1X 4E4

Téléphone : (418) 644-2914

Télécopieur : (418) 646-4920

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- identification et localisation du terrain (municipalité et région admin.)
- avancement annuel du dossier
- numéro et catégorie du lieu
- type de (lieu, déchets, contaminants prioritaires)
- nom et type de propriétaire du lieu
- \$ investis (GQ, GF, municipal, privé)
- zonage futur du terrain
- date de mise à jour de la fiche

Méthodes d'acquisition des données :

Compilation de données provenant de dossiers. Dossiers traités par les responsables dans chaque direction régionale. Les fiches techniques dans la procédure de traitement de ces dossiers sont acheminés au central.

Couverture géographique : Québec

Unité(s) géographique(s) de mesure :

municipalités, régions administratives

Période d'enregistrement : depuis 1977

Fréquence de la mise à jour : annuelle

Médium d'emmagasinage : sur papier (listes et statistiques)

Environnement informatique : PC, DBASE IV

Restrictions et conditions : données accessibles selon la Loi sur l'accès à l'information

Renseignements sur le prix : selon la Loi sur l'accès à l'information

Sources imprimées correspondantes : non déterminé pour le moment

Langues utilisées : français

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : contaminants; élimination; municipalités.

Renseignements supplémentaires : Cette base de données est actuellement en phase d'implantation.

Ontario

Ministry of Labour

ON-MES-0005 : Merged Support System Radiation Protection Service (Protection contre les radiations)

Description sommaire : mesures des sources de radiation environnementale des régions faites par le Ministry of Environment and Energy et le Ministry of Labour. Comprend un répertoire de l'équipement d'ionisation (Rayons-X) et des dispositifs non ionisants dans les lieux de travail tels que les usines ou les entreprises, les mines et les chantiers de construction. Indique le nombre de directives données lors de visites d'emplacements où il y avait des dispositifs ionisants ou non ionisants ainsi que le statut de conformité.

Organisme responsable : Ministry of Labour

Personne(s)-ressource(s) : M. Ken Gilmer, Supervisor, Radioanalytical Section, Occupational Health and Safety Branch, Operations Division, Ministry of Labour, 81 Resources Road, Weston (Ontario) M9P 3T1

Téléphone : (416) 235-5916

Télécopieur : (416) 235-5926

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- répertoire des appareils à rayons-X
- radiation par dispositif ionisant et non ionisant (danger, entreprise/usine, type de source de radiation, nombre total de sources de radiation, nombre de directives données au cours d'une inspection et statut de conformité)
- laboratoire de radioprotection (date de l'échantillonnage, description, durée, concentration ou mesure, danger, entreprise/usine)

Méthodes d'acquisition des données :

étude sur le terrain; visite de l'entreprise/usine ou du site du déversement radioactif.

Couverture géographique : Ontario

Unité(s) géographique(s) de mesure : On fait référence aux emplacements par le nom de la ville et l'emplacement détaillé de la source.

Période d'enregistrement : données sur la radiation par appareils ionisants et non ionisants : 1988 à aujourd'hui.

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasiner : disque dur

Environnement informatique : DEC VAX, FOCUS

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : non fixé

Sources imprimées correspondantes : Le Ministry of Labour donne au Ministry of the Environment les rapports d'analyse environnementale. Il transmet également les rapports sur les appareils à rayons-X ou les préoccupations relatives à la radiation par des appareils non ionisants à l'entreprise ou à l'organisme.

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : utilisateurs d'aide comprennent : classification normalisée des industries; classification géographique type; Règlement de l'Ontario 554/86; lois sur la santé et la sécurité

Mots clés : Grands Lacs; santé humaine; radiation.

Renseignements supplémentaires : aucun

Ministry of Natural Resources

ON-LIS-0106 : Base de données, Système d'indexage des terres

Description sommaire : Un répertoire de toutes les terres vendues par l'Ontario; une liste de tous les levés des terres publiques, et de tous les détenteurs actuels approuvés de concessions publiques et des personnes qui ont un droit de jouissance des lieux pour une période déterminée. Cela fournit un dossier sur l'état des terres de la Couronne au MNR (Ministry of Natural Resources) et aux bureaux régionaux et principaux du MNDM.

Organisme responsable : Ministry of Natural Resources

Personne(s)-ressource(s) : M. J. Gary Sherman, Coordinator, Crown Land Registry, Natural Resources Information Branch, Ministry of Natural Resources, 90 Sheppard Avenue East, North York (Ontario) M2N 3A1
Téléphone : (416) 314-1384
Télécopieur : (416) 314-1397

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- terres (statut, aliénations, fichiers, subventions, types de subventions, titre, relevés des terres publiques)
- date
- réservations
- mines (titres, emplacements)

Méthodes d'acquisition des données : documents, rapports, documents provenant de sources internes et externes

Couverture géographique : Ontario

Unité(s) géographique(s) de mesure : On fait référence aux documents par canton, lot et concession, localités sans organisation et districts territoriaux.

Période d'enregistrement : depuis 1793

Fréquence de la mise à jour : Le présent fonds de base de données est mis à jour au fur et à mesure.

Médium d'emmagasinage : copie papier

Environnement informatique : VAX, ORACLE

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : frais d'administration seulement

Sources imprimées correspondantes : divers rapports

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : index

Mots clés : géographie; Grands Lacs; utilisation des terres.

Renseignements supplémentaires : aucun

ON-MNR-0124 : Fichiers des terres

Description sommaire : collection de fichiers qui représente la correspondance et l'histoire relativement à des aliénations précises de terres en Ontario. Elle peut inclure des demandes, des réquisitions, des avis juridiques, des résultats d'enquêtes ainsi que des ordres de retrait d'une terre du processus d'aliénation.

Organisme responsable : Ministry of Natural Resources

Personne(s)-ressource(s) : M. J. Gary Sherman, Coordinator, Crown Land Registry, Natural Resources Information Branch, Ministry of Natural Resources, 90 Sheppard Avenue East, North York (Ontario) M2N 3A1
Téléphone : (416) 314-1384
Télécopieur : (416) 314-1397

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- aliénation des terres
- correspondance
- titre

Méthodes d'acquisition des données : documents, rapports. documents provenant de la correspondance interne et externe

Couverture géographique : Ontario

Unité(s) géographique(s) de mesure : On fait référence aux documents par canton, lot et concession, district territorial.

Période d'enregistrement : depuis 1915

Fréquence de la mise à jour : Ce fonds de base de données est mise à jour au fur et à mesure.

Médium d'emmagasinage : copie papier

Environnement informatique : sans objet

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : frais d'administration et coût par copie

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : tous les fichiers des terres sont énumérés dans la base de données du Land Index System

Mots clés : géographie; Grands Lacs; utilisation des terres.

Renseignements supplémentaires : aucun

ON-APL-0062 : Bibliothèque de photographies aériennes

Description sommaire : dépôt des négatifs originaux des photos aériennes du MNR (Ministry of Natural Resources). Ce service protège les originaux tout en fournissant au MNR et aux clients externes un éventail de photographies sur demande.

Organisme responsable : Ministry of Natural Resources

Personne(s)-ressource(s) : M. Ken Robinson, Natural Resources Information Branch, Ministry of Natural Resources, 90 Sheppard Avenue East, North York (Ontario) M2N 3A1
Téléphone : (416) 314-1365
Télécopieur : (416) 314-8482

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- photographie (date, numéro, échelle, axe de passage)
- type de photographie (couleur, noir et blanc)
- carte topographique concernée

Méthodes d'acquisition des données : photographie aérienne; photographies aériennes prises par des entrepreneurs.

Couverture géographique : Ontario

Unité(s) géographique(s) de mesure : On fait référence aux photographies par le numéro, l'axe de passage et la carte topographique concernée.

Période d'enregistrement : depuis 1931

Fréquence de la mise à jour : continue

Médium d'emmagasinage : copie papier

Environnement informatique : sans objet

Restrictions et conditions : Les photographies ne sont pas prêtées.

Renseignements sur le prix : frais exigés

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : index des photographies aériennes

Mots clés : Grands Lacs; imagerie; télédétection.

Renseignements supplémentaires :

1. Les photographies aériennes proviennent de divers programmes d'interprétation et sont à différentes échelles — 1:50 000, 1:30 000, 1:15 840, 1:8 000, 1:6 000.
2. Les photographies destinées aux clients internes ne sont pas habituellement traitées par le NRIC.

ON-AID-0063 : Données sur les invertébrés marins

Description sommaire : descriptions des invertébrés marins et de leur habitat recueillies conformément aux normes du Aquatic Habitat Inventory. Il s'agit principalement de données sur les ruisseaux, les cours d'eau importants (peu de lacs). Les données appuient les analyses scientifiques, la gestion des pêches et la recherche.

Organisme responsable : Ministry of Natural Resources

Personne(s)-ressource(s) : M. George Gale, Senior Development Planner, Natural Resources Information Branch, Ministry of Natural Resources, 4th Floor, 90 Sheppard Avenue East, North York (Ontario) M2N 3A1

Téléphone : (416) 314-1320

Télécopieur : (416) 314-1336

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- invertébrés (punaises d'eau, insectes aquatiques)
- type de communauté aquatique; échantillonnage (emplacement, date)
- échantillonneur
- autres paramètres (chimiques, physiques, biologiques et l'habitat)

Méthodes d'acquisition des données : relevés sur le terrain; relevés effectués par l'entremise du Aquatic Habitat Inventory

Couverture géographique : Ontario

Unité(s) géographique(s) de mesure : latitude et longitude

Période d'enregistrement : 1972 à 1990

Fréquence de la mise à jour : irrégulière

Médium d'emmagasinage : copie papier

Environnement informatique : sans objet

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : frais d'administration seulement

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : insectes; rivières; faune; écosystèmes aquatiques.

Renseignements supplémentaires : On a numérisé environ 300 000 dossiers de spécimens. Selon certains, cette série de données serait l'une des plus complètes du genre.

Ministère des Transports

ON-PSS-0076 : Utilisation du sable et du sel dans la province

Description sommaire : répertoire du sel et du sable utilisés en hiver pour l'entretien des routes.

Organisme responsable : Ministry of Transportation

Personne(s)-ressource(s) : M. Ken Kirchner, Manager, Maintenance Office, Transportation Operations Branch, Ministry of Transportation, 1201 Wilson Avenue, Room 230 Cent. Bldg., Downsview (Ontario) M3M 1J8
Téléphone : (416) 235-3764
Télécopieur : (416) 235-3656

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- sel utilisé pour l'entretien en hiver
- tonnes/équivalent par kilomètre de route à deux voies
- tonnes/district
- utilisation de sable

Méthodes d'acquisition des données :

Rapports. Le personnel local du ministère consigne les données sur l'utilisation de sable et de sel par district.

Couverture géographique : réseau routier de la province de l'Ontario

Unité(s) géographique(s) de mesure : On fait référence aux districts du MTO (Ministry of Transportation) par leur nom.

Période d'enregistrement : depuis 1974

Fréquence de la mise à jour : annuelle

Médium d'emmagasinage : copie papier (tableaux, graphiques), disquettes

Environnement informatique : PC, LOTUS 123

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : rapports internes

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : contaminants; Grands Lacs; chemin.

Renseignements supplémentaires : aucun

Ministère de l'Environnement et de l'Énergie

ON-MGR-0038 : Manifeste et enregistrement du producteur

Description sommaire : renseignements sur les transferts de déchets industriels liquides et dangereux

Organisme responsable : Ministry of Environment and Energy

Personne(s)-ressource(s) : M. Wing Tse,
Environmental Information Systems
Section, Environmental Monitoring and
Reporting Branch, Ministry of
Environment and Energy, 135 St. Clair
Avenue West, Toronto (Ontario) M4V 1P5
Téléphone : (416) 314-7994
Télécopieur : (416) 314-7880

Moyens d'accès : par l'entremise de
l'organisme responsable

Variables incluses :

- compagnie (nom, adresse, numéro d'identification)
- déchets (type, volume)

Méthodes d'acquisition des données :
Formulaires de manifeste et rapports
d'enregistrement des producteurs. Le
public présente, au besoin, les formulaires
et les rapports.

Couverture géographique : récepteurs en
Ontario, producteurs et transporteurs
canadiens et américains

Unité(s) géographique(s) de mesure : On
fait référence aux récepteurs, producteurs
et transporteurs en indiquant le comté, la
municipalité, la région, le district, la
province, l'état.

Période d'enregistrement : depuis 1986

Fréquence de la mise à jour : annuelle

Médium d'emmagasinage : disquette

Environnement informatique : ordinateur
principal

Restrictions et conditions : voir
renseignements supplémentaires

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : guide de l'utilisateur

Mots clés : transport; déchets; industrie.

Renseignements supplémentaires :

1. On peut se procurer auprès des bureaux régionaux du Ministère et de l'Environmental Monitoring and Reporting Branch les données sommaires annuelles, que l'on peut emprunter et copier.
2. Le public ne peut se procurer que les données sommaires annuelles.

**ON-MIS-0425 : Système
d'information sur le contrôle
industriel SMID**

Description sommaire : données sur les
effluents provenant des principales
installations industrielles de l'Ontario
déversant directement

Organisme responsable : Ministry of
Environment and Energy

Personne(s)-ressource(s) : Dr. A. K.
Sharma, Supervisor, Data Management
Unit, Environmental Monitoring and
Reporting Branch, Ministry of
Environment and Energy, 40 St. Clair
Avenue West, Toronto (Ontario) M4V 1M2
Téléphone : (416) 314-7905
Télécopieur : (416) 314-7880

Moyens d'accès : par l'entremise de
l'organisme responsable

Variables incluses : paramètres classiques
et non classiques, y compris les produits
toxiques

Méthodes d'acquisition des données :
auto-contrôle par les installations;
échantillons de vérification prélevés par le
personnel du Ministère.

Couverture géographique : Ontario

Unité(s) géographique(s) de mesure :
coordonnées MTU

Période d'enregistrement : depuis 1986

Fréquence de la mise à jour : mensuelle

Médium d'emmagasinage : bande, disquette

Environnement informatique : ordinateur principal IBM, COBOL, FOCUS, DB/2

Restrictions et conditions : accès restreint

Renseignements sur le prix : 25 \$ l'heure

Sources imprimées correspondantes : rapport annuel sur les déversements directs provenant des installations industrielles en Ontario (de 1986 à 1992)

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : guide relatif à la base de données; règlements relatifs à la conformité et aux effluents du SMID

Mots clés : contaminants; Grands Lacs; déchets; Industrie.

Renseignements supplémentaires : aucun

ON-MBL-0022 : Liste principale des plages du MOEE

Description sommaire : emplacement des plages, caractéristiques et données relatives à l'exploitation

Organisme responsable : Ministry of Environment and Energy

Personne(s)-ressource(s) : M. John Antoszek, Municipal Programs Section, Program Development Branch, Ministry of Environment and Energy, 40 St. Clair Avenue West, Toronto (Ontario) M4V 1M2
Téléphone : (416) 314-3891
Télécopieur : (416) 314-3918

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- nom de la plage

- emplacement (latitude et longitude, région/district/comté, municipalité)
- service de santé
- nombre de jours d'ouverture par année

Méthodes d'acquisition des données : Rapports. Selon les rapports des services de santé locaux du Ministry of Health.

Couverture géographique : Ontario

Unité(s) géographique(s) de mesure : coordonnées MTU

Période d'enregistrement : depuis 1986

Fréquence de la mise à jour : annuelle

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette

Environnement informatique : PC, DBASE III+

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : descriptions des champs de données

Mots clés : zone côtière; santé; loisirs.

Renseignements supplémentaires : aucun

ON-OWD-0039 : Répertoire des décharges de l'Ontario

Description sommaire : emplacement, classification, genre de déchets et date de fermeture des décharges actives et fermées de l'Ontario

Organisme responsable : Ministry of Environment and Energy

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} D. Conrod,
Hydrogéologue, Science and Technology
Branch, Ministry of Environment and
Energy, 2 St. Clair Avenue West, Toronto
(Ontario) M4V 1L5
Téléphone : (416) 323-5217
Télécopieur : (416) 323-5031

Moyens d'accès : par l'entremise de
l'organisme responsable (voir
renseignements supplémentaires)

Variables incluses :

- site (nom, emplacement, classification,
date de fermeture)
- types de déchets

Méthodes d'acquisition des données :

Inventaire des terrains. Des experts-conseils
et le personnel du Ministère réalisent des
études allant de l'inspection visuelle des
sites à une enquête hydrogéologique
complète relativement aux incidences sur
les humains et l'environnement.

Couverture géographique : Ontario

Unité(s) géographique(s) de mesure :
coordonnées MTU, municipalités, lots,
concessions

Période d'enregistrement : depuis 1979

Fréquence de la mise à jour : tous les 2 à 3
ans

Médium d'emmagasinement : copie papier,
disquette

Environnement informatique : PC,
LOTUS 123

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais
pour le public

Sources imprimées correspondantes : Le
public peut se procurer une publication.

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : contaminants; déchets; santé
humaine.

Renseignements supplémentaires :

1. On peut se procurer la publication
auprès du Centre d'information.
Ministry of Environment and Energy
de l'Ontario, 135 St. Clair Avenue W.,
Toronto (Ontario) M4V 1P5
(416) 323-4321. Le public ne peut se
procurer que le rapport (non la base
de données).
2. Les paramètres environnementaux en
Variables incluses sont évalués au
besoin.

Manitoba

Manitoba Rural Development

MB-MAC-0110 : Système informatisé d'évaluation du Manitoba

Description sommaire : Base de données
qui contient les valeurs évaluées des
terrains et des édifices ainsi que la
classification de chaque propriété qui ont
été établies à des fins de taxation. Elle
indique aussi quel est le statut de la
propriété en ce qui concerne le paiement
des taxes, le nom du propriétaire, son
adresse postale et la description juridique
du terrain. On peut accéder à cette base de
données par l'intermédiaire du service
Manitoba Online, un système qui permet
de consulter plusieurs sources
d'information gouvernementales.

Organisme responsable : Manitoba Rural
Development

Personne(s)-ressource(s) : M^{me} Debbie Champagne, Data Processing Manager, Assessment Branch, Manitoba Rural Development, 500 800 Portage Avenue, Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4
Téléphone : (204) 945-2585
Télécopieur : (204) 945-1994

Moyens d'accès : par l'intermédiaire de ISM Information Systems Management Co.

Variables incluses :

- information sur la propriété
- description juridique de la propriété
- information sur les ventes
- caractéristiques des édifices
- caractéristiques des terres (renseignements pédologiques pour les terres arables)

Méthodes d'acquisition des données : Relevés. Informations tirées de relevés et d'arpentages.

Couverture géographique : province du Manitoba à l'exception de la ville de Winnipeg

Unité(s) géographique(s) de mesure : acres, longueur de façade

Période d'enregistrement : depuis 1987

Fréquence de la mise à jour : au besoin

Médium d'emmagasinage : sans objet

Environnement informatique : TELON, VMS

Restrictions et conditions : informations sur la table d'imposition actuelle uniquement

Renseignements sur le prix : 0,25 \$ par transaction

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : manuel de l'utilisateur disponible par l'intermédiaire du service Manitoba Online

Mots clés : géographie; utilisation des terres; Prairies.

Renseignements supplémentaires : aucun

Manitoba Environment

MB-REG-0076 : Registre (déchets dangereux)

Description sommaire : inventaire des informations sur les sites exploités par des sociétés qui sont enregistrées comme productrices, transporteurs ou destinataires de déchets dangereux

Organisme responsable : Manitoba Environment

Personne(s)-ressource(s) : M. Randy Pelsler, Regional Operations — Winnipeg, Environmental Operations, Manitoba Environment, Fort Osbourne Complex, 139 Tuxedo Avenue, Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6
Téléphone : (204) 945-7086
Télécopieur : (204) 945-5229

Moyens d'accès : sur demande écrite adressée à l'organisme responsable

Variables incluses :

- détails sur la société
- détails sur les déchets

Méthodes d'acquisition des données : surveillance et formulaires d'enregistrement

Couverture géographique : Manitoba

Unité(s) géographique(s) de mesure : sans objet

Période d'enregistrement : depuis 1986

Fréquence de la mise à jour : au besoin

Médium d'emmagasinement : disque dur

Environnement informatique : Macintosh, FOXBASE PLUS

Restrictions et conditions : Certaines données pourraient être confidentielles.

Renseignements sur le prix : selon la politique de l'organisme

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : contaminants; Prairies; déchets.

Renseignements supplémentaires : aucun

MB-INS-0064 : Inspection (Marchandises et déchets dangereux)

Description sommaire : inventaire des informations recueillies grâce aux inspections des marchandises et des déchets dangereux

Organisme responsable : Manitoba Environment

Personne(s)-ressource(s) : M. Randy Pelser, Regional Operations — Winnipeg, Environmental Operations, Manitoba Environment, Fort Osbourne Complex, 139 Tuxedo Avenue, Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6

Téléphone : (204) 945-7086

Télécopieur : (204) 945-5229

Moyens d'accès : sur demande écrite adressée à l'organisme responsable

Variables incluses : résultats d'inspection

Méthodes d'acquisition des données : surveillance et rapports d'inspection des agents de l'environnement

Couverture géographique : Manitoba

Unité(s) géographique(s) de mesure : sans objet

Période d'enregistrement : depuis 1991

Fréquence de la mise à jour : continue

Médium d'emmagasinement : disque dur

Environnement informatique : Macintosh, FOXBASE PLUS

Restrictions et conditions : Certaines données pourraient être confidentielles.

Renseignements sur le prix : selon la politique de l'organisme

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : science environnementale; Prairies; produits chimiques toxiques.

Renseignements supplémentaires : aucun

MB-MAN-0065 : Manifeste (Déchets dangereux)

Description sommaire : inventaire des informations recueillies dans les documents sur l'expédition des déchets dangereux

Organisme responsable : Manitoba Environment

Personne(s)-ressource(s) : M. Randy Pelser, Regional Operations — Winnipeg, Environmental Operations, Manitoba Environment, Fort Osbourne Complex, 139 Tuxedo Avenue, Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6

Téléphone : (204) 945-7086

Télécopieur : (204) 945-5229

Moyens d'accès : sur demande écrite adressée à l'organisme responsable

Variables incluses :

- détail des déchets
- quantité (entrée, sortie)
- dates
- expéditeur

Méthodes d'acquisition des données :

surveillance des entreprises qui produisent ou reçoivent des déchets dangereux; manifestes

Couverture géographique : Manitoba

Unité(s) géographique(s) de mesure : sans objet

Période d'enregistrement : depuis 1988

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : disque dur

Environnement informatique : Macintosh, FOXBASE PLUS

Restrictions et conditions : Certaines données pourraient être confidentielles.

Renseignements sur le prix : selon la politique de l'organisme

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : Prairies; transport; déchets.

Renseignements supplémentaires : aucun

MB-WAS-0079 : Déchets (dangereux)

Description sommaire : inventaire des types et quantités de déchets entreposés dans des sites enregistrés comme producteurs de déchets dangereux

Organisme responsable : Manitoba Environment

Personne(s)-ressource(s) : M. Randy Pelsler, Regional Operations — Winnipeg, Environmental Operations, Manitoba Environment, Fort Osbourne Complex, 139 Tuxedo Avenue, Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6

Téléphone : (204) 945-7086

Télécopieur : (204) 945-5229

Moyens d'accès : sur demande écrite adressée à l'organisme responsable

Variables incluses :

- détails sur les déchets
- quantités

Méthodes d'acquisition des données :

surveillance et formulaires d'enregistrement

Couverture géographique : Manitoba

Unité(s) géographique(s) de mesure : sans objet

Période d'enregistrement : depuis 1986

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : disque dur

Environnement informatique : Macintosh, FOXBASE PLUS

Restrictions et conditions : Certaines données pourraient être confidentielles.

Renseignements sur le prix : selon la politique de l'organisme

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : contaminants; Prairies; déchets.

Renseignements supplémentaires : aucun

MB-PET-0069 : PETSTOR (Stockage de produits pétroliers) — Historique

Description sommaire : inventaire des informations (dates d'installation et d'enlèvement, capacité des réservoirs) sur les sites de stockage de produits pétroliers en vertu du règlement MR 97/88R

Organisme responsable : Manitoba Environment

Personne(s)-ressource(s) : M. Maurice Mazerolle, Manager, Gasoline Program, Manitoba Environment, Building 2, 139 Tuxedo Avenue, Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6
Téléphone : (204) 945-7110
Télécopieur : (204) 945-5229

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- réservoirs (numéro, quantité, type - en surface/souterrain/surélevé)
- commentaires

Méthodes d'acquisition des données : relevés et surveillance; permis et inspections en vertu du règlement M.R. 97/88R.

Couverture géographique : Manitoba

Unité(s) géographique(s) de mesure : régional

Période d'enregistrement : depuis 1976

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : disquette

Environnement informatique : Macintosh, FOXBASE PLUS

Restrictions et conditions : Certaines données pourraient être confidentielles.

Renseignements sur le prix : selon la politique de l'organisme

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : énergie; carburant; Prairies.

Renseignements supplémentaires : aucun

MB-PET-0071 : PETSTOR (Stockage de produits pétroliers) — Inspections

Description sommaire : inventaire des informations sur les inspections réalisées dans les sites de stockage de produits pétroliers

Organisme responsable : Manitoba Environment

Personne(s)-ressource(s) : M. Maurice Mazerolle, Manager, Gasoline Program, Manitoba Environment, Building 2, 139 Tuxedo Avenue, Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6
Téléphone : (204) 945-7110
Télécopieur : (204) 945-5229

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- site (nom, emplacement)
- date (inspection, avertissement/sommation, enquête)
- commentaires

Méthodes d'acquisition des données : Relevés et surveillance; permis et inspections en vertu du règlement MR 97/88R.

Couverture géographique : Manitoba

Unité(s) géographique(s) de mesure : régional

Période d'enregistrement : depuis 1976

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : disquette

Environnement informatique : Macintosh,
FOXBASE PLUS

Restrictions et conditions : Certaines données pourraient être confidentielles.

Renseignements sur le prix : selon la politique de l'organisme

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : énergie; carburant; Prairies.

Renseignements supplémentaires : aucun

MB-PET-0070 : PETSTOR (Stockage de produits pétroliers) — Sites

Description sommaire : inventaire des informations (date d'installation, capacité du réservoir) sur les sites abritant des réservoirs de stockage de produits pétroliers enregistrés en vertu du règlement MR 97/88R

Organisme responsable : Manitoba
Environment

Personne(s)-ressource(s) : M. Maurice Mazerolle, Manager, Gasoline Program, Manitoba Environment, Building 2, 139 Tuxedo Avenue, Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6
Téléphone : (204) 945-7110
Télécopieur : (204) 945-5229

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- propriétaire/exploitant
- société (adresse, emplacement)
- détail/vrac
- hebdomadaire/quotidien

Méthodes d'acquisition des données :
Relevés et surveillance. Permis et inspections en vertu du règlement MR 97/88R.

Couverture géographique : Manitoba

Unité(s) géographique(s) de mesure :
régional

Période d'enregistrement : depuis 1976

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : disquette

Environnement informatique : Macintosh,
FOXBASE PLUS

Restrictions et conditions : Certaines données pourraient être confidentielles.

Renseignements sur le prix : selon la politique de l'organisme

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : énergie; carburant; Prairies.

Renseignements supplémentaires : aucun

Manitoba Industry Trade and Tourism

MB-MLR-0034 : Système d'information sur les caractéristiques foncières du Manitoba

Description sommaire : base de données intégrée (SIG) contenant des informations à caractère foncier

Organisme responsable : Manitoba
Industry Trade and Tourism

Personne(s)-ressource(s) : M. Alvin Suderman, Project Coordinator, MLRIS, Manitoba Industry Trade and Tourism, Information and Telecommunications Division, 4th Floor, 155 Carleton Street, Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone : (204) 945-6903
Télécopieur : (204) 945-7592

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- pratiques agricoles
- cultures (variétés, rendements)
- évaluation foncière
- eau (qualité, registres des puits)
- sols

Méthodes d'acquisition des données :

Surveillance, relevés. Pratiques agricoles, données sur les variétés végétales et le rendement des cultures — fournies par la Société d'assurance-récolte du Manitoba d'après des rapports déposés par les agriculteurs (approximativement 60 pour cent des agriculteurs du Manitoba). Données d'évaluation foncière — fournies par les évaluateurs de biens immobiliers; utilisation pour déterminer les emplacements possibles de matières dangereuses ou pour caractériser le traitement des eaux usées domestiques. Données sur la qualité de l'eau — fournies par Ward Lab sur la base d'échantillons prélevés par les stations de contrôle gouvernementales et privées. Données sur les registres des puits fournies par le Ministère des Ressources naturelles. Informations obtenues des foreurs de puits. Données pédologiques — fournies par la Soil Survey Branch.

Couverture géographique : Manitoba

Unité(s) géographique(s) de mesure : varie en fonction des éléments de données

Période d'enregistrement : varie en fonction des composantes

Fréquence de la mise à jour : annuelle

Médium d'emmagasinage : disque dur

Environnement informatique : RS 6000, GEOVISION GIS

Restrictions et conditions : sujet à négociation

Renseignements sur le prix : non établi

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : système d'information géographique; géographie; Prairies.

Renseignements supplémentaires : aucun

Saskatchewan

SaskPower

SK-PCB-0106 : Base de données relative aux installations d'entreposage de BPC

Description sommaire : Inventaire, par élément, des BPC et des matériaux contaminés par les BPC produits par la SaskPower. La base de données a pour objet de permettre un contrôle des inventaires et le respect des règlements pertinents.

Organisme responsable : SaskPower

Personne(s)-ressource(s) : M. Barry Dehm, Environmental Surveillance, Environmental Programs, SaskPower, 2025 Victoria Avenue, Regina (Saskatchewan) S4P 0S1

Téléphone : (306) 566-2880

Télécopieur : (306) 566-3428

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- propriétaire/société d'origine (identification alphanumérique)
- conteneur (type, contenu, détails)
- renseignements relatifs au fabricant
- concentration de BPC
- emplacement de l'installation
- date de réception
- données relatives au consignateur/destinataire
- volume/poids

Méthodes d'acquisition des données : contrôle et rapports internes

Couverture géographique : Saskatchewan

Unité(s) géographique(s) de mesure : adresse ou levé officiel du terrain

Période d'enregistrement : depuis 1989

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : disquette

Environnement informatique : PC

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : contaminants; Prairies; déchets

Renseignements supplémentaires : aucun

Saskatchewan Environment and Resource Management

SK-TDG-0189 : Transport de marchandises dangereuses

Description sommaire : Inventaire dans lequel sont stockées des données sur les producteurs, les transporteurs et les destinataires de marchandises dangereuses ainsi que les données relatives au manifeste

Organisme responsable : Saskatchewan Environment and Resource Management

Personne(s)-ressource(s) : M. Kyle Korneychuk, Supervisor, Industrial and Hazardous Waste Unit, Saskatchewan Environment and Resource Management, 3085 Albert Street, Regina (Saskatchewan) S4S 0B1

Téléphone : (306) 787-6412

Télécopieur : (306) 787-0197

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- renseignements portant sur (producteur, transporteur, destinataire)
- renseignements relatifs au manifeste (types de déchets, déchets transportés/reçus)

Méthodes d'acquisition des données :

Surveillance. Documents manuscrits (formulaires de demande), les enregistrements provenant de partout en Amérique du Nord.

Couverture géographique : Saskatchewan

Unité(s) géographique(s) de mesure : sans objet

Période d'enregistrement : 1989 à 1992

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : disque dur

Environnement informatique : PC, FOXPRO

Restrictions et conditions : Le public n'a pas accès à ces données.

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : manuel de l'utilisateur du TMD

Mots clés : Prairies; produits chimiques toxiques; transport.

Renseignements supplémentaires : aucun

SK-HAL-0191 : HAL (Déversements de substances)

Description sommaire : Base de données qui contient une liste des déversements et qui précise le niveau de nettoyage nécessaire dès qu'une substance considérée dangereuse (BPC, pétrole et gaz, uranium, résidus miniers) a été en cause.

Organisme responsable : Saskatchewan Environment and Resource Management

Personne(s)-ressource(s) : M. Ash Oleson, Spill Response Officer, Air and Land Protection Branch, Saskatchewan Environment and Resource Management, 3085 Albert Street, Regina (Saskatchewan) S4S 0B1

Téléphone : (306) 787-0738

Télécopieur : (306) 787-0197

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses : information sur le déversement (date du déversement, type de déversement, cause du déversement, volume, parties responsables, personnes informées, réponse des services de protection incendie/police, mesures de redressement, élimination)

Méthodes d'acquisition des données : surveillance, rapports verbaux et inspection de suivi

Couverture géographique : Saskatchewan

Unité(s) géographique(s) de mesure : sans objet

Période d'enregistrement : depuis 1981

Fréquence de la mise à jour : au besoin

Médium d'emménagement : disque dur

Environnement informatique : Macintosh

Restrictions et conditions : inconnue pour le moment

Renseignements sur le prix : non fixé

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : science environnementale; Prairies; produits chimiques toxiques.

Renseignements supplémentaires : aucun

SK-SAN-0197 : Inventaire des décharges sanitaires

Description sommaire : Base de données contenant des renseignements sur toutes les décharges sanitaires exploitées par le ministère dans les parcs provinciaux et les aires récréatives. Ces sites sont enregistrés auprès de l'Environmental Protection Division.

Organisme responsable : Saskatchewan Environment and Resource Management

Personne(s)-ressource(s) : M. Gary Wyatt,
Supervisor, Engineering Design Section,
Maintenance and Construction Branch,
Saskatchewan Environment and Resource
Management, 3211 Albert Street, Regina
(Saskatchewan) S4S 5W6
Téléphone : (306) 787-2842
Télécopieur : (306) 787-4218

Moyens d'accès : par l'entremise de
l'organisme responsable

Variables incluses :

- site (nom, emplacement, description)
- statut d'approbation
- observations générales

Méthodes d'acquisition des données :
surveillance et enregistrement interne

Couverture géographique : parcs
provinciaux et aires récréatives en
Saskatchewan

Unité(s) géographique(s) de mesure :
latitude et longitude

Période d'enregistrement : On a
commencé à dresser la liste vers 1991.

Fréquence de la mise à jour : au besoin

Médium d'emmagasinage : disquette

Environnement informatique : PC

Restrictions et conditions : (voir
renseignements supplémentaires)

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : ingénierie; Prairies; déchets.

Renseignements supplémentaires :

1. La base de données est une courte liste
de toutes les décharges dans les parcs
provinciaux.

2. La Loi sur l'accès à l'information et sur
la protection des renseignements
personnels peut s'appliquer.

**SK-STP-0198 : Inventaire des
bassins de stabilisation/usines
de traitement des eaux usées**

Description sommaire : base de données
sur l'ensemble des usines de traitement et
des bassins de stabilisation des eaux usées
exploités par le ministère dans des parcs
provinciaux et des aires récréatives

Organisme responsable : Saskatchewan
Environment and Resource Management

Personne(s)-ressource(s) : M. Gary Wyatt,
Supervisor, Engineering Design Section,
Maintenance and Construction Branch,
Saskatchewan Environment and Resource
Management, 3211 Albert Street, Regina
(Saskatchewan) S4S 5W6
Téléphone : (306) 787-2842
Télécopieur : (306) 787-4218

Moyens d'accès : par l'entremise de
l'organisme responsable

Variables incluses :

- site (nom, emplacement)
- description des systèmes
- statut d'approbation
- observations générales

Méthodes d'acquisition des données :
surveillance et rapports internes

Couverture géographique : parcs
provinciaux et aires récréatives en
Saskatchewan

Unité(s) géographique(s) de mesure :
latitude et longitude

Période d'enregistrement : depuis 1991

Fréquence de la mise à jour : au besoin

Médium d'emmagasinage : disquette

Environnement informatique : PC

Restrictions et conditions : (voir renseignements supplémentaires)

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : santé humaine; parcs; Prairies; déchets.

Renseignements supplémentaires : La Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels peut s'appliquer.

Central Survey and Mapping Agency

SK-UCB-0416 : Ensemble de données cartographiques de base du cadastre urbain

Description sommaire : levés des routes, limites des parcelles et pâtés de 12 villes et 1 034 municipalités, villages et hameaux en Saskatchewan

Organisme responsable : Central Survey and Mapping Agency

Personne(s)-ressource(s) : M. Richard Schlachte, Centre SIG., Central Survey and Mapping Agency, 2045 Broad Street, Regina (Saskatchewan) S4P 3V7
Téléphone : (306) 787-4880
Télécopieur : (306) 787-4617

Moyens d'accès : contrats de licence d'utilisateur

Variables incluses :

- lignes BS
- ligne entre un pâté et une ruelle LL
- ligne de terrain, RW

- ligne des servitudes; texte BLOCKCOM
- numéro ou lettre du pâté, STREETCOM
- nom de la rue, RMNO
- nom et numéro de la municipalité rurale

Méthodes d'acquisition des données :
Calcul des coordonnées des bornes à l'aide du COGO et dimensions des plans de canton/d'arpentage. Plans de canton, canevas géodésique et plans enregistrés d'arpentage.

Couverture géographique : les 12 villes et 1 034 municipalités, villages et hameaux en Saskatchewan

Unité(s) géographique(s) de mesure :
dimensions des terrains, superficies des terrains, coordonnées MTU

Période d'enregistrement : depuis 1870

Fréquence de la mise à jour : les villes aux 30 jours ouvrables, le reste sur demande

Médium d'emmagasinage : chargeur de données, bande 9 pistes, bande magnétique à défilement continu, disquette

Environnement informatique : systèmes DOS ou UNIX, logiciels CAO ou GIS

Restrictions et conditions : usage interne seulement (voir renseignements supplémentaires)

Renseignements sur le prix :
communiquer avec le centre SIG pour obtenir des précisions

Sources imprimées correspondantes :
plans d'arpentage officiel des lotissements.

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : guide de l'utilisateur du cadastre urbain

Mots clés : géographie; utilisation des terres; Prairies; système d'information géographique.

Renseignements supplémentaires :

1. Un dépliant est disponible.
2. Voir le centre de données pour plus amples renseignements.

SK-RCB-0415 : Ensemble de données cartographiques de base du cadastre rural

Description sommaire : système de limites des cantons, y compris les levés officiels des routes, des parcelles avec servitude et des lotissements inscrits et enregistrés auprès du Bureau d'enregistrement des titres

Organisme responsable : Central Survey and Mapping Agency

Personne(s)-ressource(s) : M. Richard Schlachte, Centre SIG, Central Survey and Mapping Agency, 2045 Broad Street, Regina (Saskatchewan) S4P 3V7

Téléphone : (306) 787-4880

Télécopieur : (306) 787-4617

Moyens d'accès : contrats de licence d'utilisateur

Variables incluses :

- ligne séparative (LQS — ligne de section, LRL — ligne de lot riverain, LTP — ligne séparative de canton, LWBDY — limite d'un plan d'eau)
- texte (TSECNO — numéros de section, DQS — dimension d'une ligne de section)

Méthodes d'acquisition des données :

Calcul des coordonnées des bornes à l'aide du COGO et des dimensions des plans de canton/d'arpentage. Plans de canton, canevas géodésique et plans d'arpentage enregistrés. GEOG_COV:Partie sud arpentée de la Saskatchewan (3 425 cantons), y compris les lotissements récréatifs, hameaux non organisés et points de chemin de fer.

Couverture géographique : Saskatchewan

Unité(s) géographique(s) de mesure :

lotissement officiel (LSD = 40 acres), dimension des lignes d'arpentage officiel, coordonnées MTU

Période d'enregistrement : depuis 1870

Fréquence de la mise à jour : sur demande

Médium d'emmagasinage : chargeur de données, bande 9 pistes, bande magnétique à défilement continu, disquette

Environnement informatique : systèmes DOS ou UNIX, logiciels CAO ou SIG

Restrictions et conditions : usage interne seulement (voir renseignements supplémentaires)

Renseignements sur le prix :

communiquer avec le centre SIG pour obtenir des précisions

Sources imprimées correspondantes :

plans d'arpentage des cantons

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : guide de l'utilisateur du canevas des cantons

Mots clés : géographie; utilisation des terres; Prairies; système d'information géographique.

Renseignements supplémentaires :

1. Un dépliant est disponible.
2. Voir le centre de données pour de plus amples renseignements.

Saskatchewan Water Corporation

SK-GWP-0115 : Données relatives aux projets hydrogéologiques

Description sommaire : Inventaire des données relatives aux projets et clients concernant tous les projets hydrogéologiques approuvés dans la province. La base de données contient environ 2 500 enregistrements.

Organisme responsable : Saskatchewan Water Corporation

Personne(s)-ressource(s) : M. Tom S. Kaminski, Registrar, Water Management Division, Saskatchewan Water Corporation, 111 Fairford Street East, Moose Jaw (Saskatchewan) S6H 7X9

Téléphone : (306) 694-3965

Télécopieur : (306) 694-3944

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- nom des promoteurs
- région (numéro de carte, numéro du bassin principal, numéro du bassin secondaire)
- source d'alimentation
- emplacement du terrain
- qualité de l'eau (profondeur du réservoir aquifère, allocation annuelle, taux de dérivation)
- volume mesuré (niveau d'eau mesuré, puits d'observation)

Méthodes d'acquisition des données :

Enregistrement. La SaskWater doit délivrer un permis de captation d'eau pour tous les projets.

Couverture géographique : Saskatchewan

Unité(s) géographique(s) de mesure :
quart de section

Période d'enregistrement : depuis 1960

Fréquence de la mise à jour : mensuelle

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette

Environnement informatique : PC

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : Il y a des frais.

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : Quelques renseignements relatifs aux utilisateurs et une liste détaillée des domaines sont disponibles.

Mots clés : hydrologie; Prairies; quantité d'eau; qualité de l'eau.

Renseignements supplémentaires : aucun

SK-GWW-0116 : Enregistrements sur les forages et les puits hydrogéologiques

Description sommaire : Base de données comprenant des descriptions complètes de puits, y compris la lithologie de tous les puits et forages d'essai effectués en Saskatchewan. La base de données contient plus de 100 000 enregistrements.

Organisme responsable : Saskatchewan Water Corporation

Personne(s)-ressource(s) : M. Tom S. Kaminski, Registrar, Water Management Division, Saskatchewan Water Corporation, 111 Fairford Street East, Moose Jaw (Saskatchewan) S6H 7X9

Téléphone : (306) 694-3965

Télécopieur : (306) 694-3944

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- numéro du fichier
- WELL A (nom du propriétaire, nom du foreur, date d'achèvement, niveau d'eau, profondeur du réservoir, hauteur de charge artésienne, emplacement du puits, utilisation de l'eau, température, numéro de bassin)
- WELL B (profondeur, matériau principal, couleur du matériau, description du matériau)
- WELL C (capacité précise, perméabilité, coefficient de transmissivité, coefficient d'emmagasinement, réservoir aquifère en production, analyse chimique, dureté totale, dureté calcique, Fe, Mn, Ca, Mg, Na, HCO₃, CO₃, Cl⁻, SO₄²⁻, NO₃, Fi, solides dissous totaux)
- alcalinité totale, conductivité, pH, observations)

Méthodes d'acquisition des données :

Enregistrement. La Groundwater Conservation Act exige que tous les foreurs de puits d'eau soient enregistrés et présentent des rapports.

Couverture géographique : Saskatchewan

Unité(s) géographique(s) de mesure : quart de section, avec les distances en pieds à partir des limites

Période d'enregistrement : depuis 1960

Fréquence de la mise à jour : mensuelle

Médium d'emmagasinage : disquette, imprimé, microfiche

Environnement informatique : PC, FOXPRO. VAX

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : Il y a des frais.

Sources imprimées correspondantes :
aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : Quelques renseignements relatifs aux utilisateurs et une liste détaillée des domaines sont disponibles.

Mots clés : hydrologie; Prairies; qualité de l'eau.

Renseignements supplémentaires : En raison du grand nombre d'enregistrements et de variables, les enregistrements ont été divisés en trois bases de données distinctes. La base WELL A contient la description générale des puits ou des forages d'essai, soit 68 variables. La base WELL B contient le registre des foreurs, une description des matériaux rencontrés. La base WELL C contient 97 variables. La base WELL C contient la partie sur l'analyse chimique ainsi que toutes les observations particulières faites dans les rapports des foreurs, soit un total de 28 variables.

Department of Energy and Mines

SK-PPD-0277 : Système de production et d'élimination du pétrole

Description sommaire : Contient données statistiques relatives à la production, l'injection, l'élimination et la vente de pétrole brut, de gaz naturel, d'eau et de produits pétroliers provenant de tous les puits de pétrole, de gaz et d'eau en production dans la province.

Organisme responsable : Department of Energy and Mines

Personne(s)-ressource(s) : M. Darwin Roske, Petroleum Statistics Branch, Petroleum and Natural Gas Division, Department of Energy and Mines, 1914 Hamilton Street, Regina (Saskatchewan) S4P 4V4
Téléphone : (306) 787-2552
Télécopieur : (306) 787-8236

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- puits en production/d'injection (emplacement, formation, type)
- volumes de fluides/gaz produits/injectés pour un puits par (mois, année, cumulatif à ce jour)
- heures de production/d'injection des puits par (mois, année, cumulatif à ce jour)
- exploitant et batterie/installation à laquelle appartient le puits
- production (reçus, livraisons, ventes, stocks, utilisation du carburant, pertes de rendement, pertes de minéraux au niveau d'une batterie/d'une installation/d'un système par mois)
- renseignements sur les estimations des ventes mensuelles au niveau de la batterie/de l'unité (compagnie qui produit/vend, compagnie qui achète, information sur l'établissement des prix, déductions et indemnités, point de vente)

Méthodes d'acquisition des données : présentation de données par les sociétés pétrolières et gazières. Information présentée chaque mois sur des formulaires de rapport normalisés ou par voie électronique selon les formats normalisés.

Couverture géographique : régions productives de pétrole et de gaz de la Saskatchewan au sud du Bouclier précambrien

Unité(s) géographique(s) de mesure : identificateur du puits, méridien, canton et rang

Période d'enregistrement : depuis 1935

Fréquence de la mise à jour : mensuelle, quotidienne dans certains cas

Médium d'emmagasinage : copie papier, microfiche, bande 9 pistes, chargeur de données, disquette

Environnement informatique : ordinateur principal IBM, COBOL, PC, EASYTRIEVE, DATAEASE, MARK I.

Restrictions et conditions : Certaines données sont confidentielles.

Renseignements sur le prix : Il existe divers formats et prix.

Sources imprimées correspondantes : divers rapports, y compris : Annual Mineral Statistics Yearbook; Monthly Oil and Gas Production Report; Reservoir Annual; Horizontal Well Production Report; Publication's Maps and Services Catalogue

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : documentation sur l'utilisateur et sur le programme relatif au SPÉ. Panneaux-menus en direct.

Mots clés :

Renseignements supplémentaires : Certaines données relatives aux ventes de pétrole et de gaz ne sont disponibles que sous forme cumulative.

SK-SMD-0279 : Index des gisements minéraux en Saskatchewan

Description sommaire : Compilation de l'information disponible sur les gisements et affleurements minéraux connus dans le nord de la Saskatchewan. L'inventaire peut servir à des fins de recherche sur les affleurements, la répartition de substances précises, ainsi que sur les substances possibles et le potentiel dans des régions d'intérêt précises.

Organisme responsable : Department of Energy and Mines

Personne(s)-ressource(s) : M. Rick Bennett, Mineral Development Geologist, Department of Energy and Mines, 12th Floor, 1914 Hamilton Street, Regina (Saskatchewan) S4P 4V4
Téléphone : (306) 787-2569
Télécopieur : (306) 787-2488

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- nom de l'affleurement
- substance
- répartition
- latitude/longitude
- MTU
- bloc SNRC
- géologie
- références bibliographiques

Méthodes d'acquisition des données :

compilation et recherches; rapports d'évaluation; rapports en géologie, géophysique et géochimie; revues, journaux, publications et livres scientifiques.

Couverture géographique : Saskatchewan

Unité(s) géographique(s) de mesure : latitude et longitude, coordonnées MTU

Période d'enregistrement : depuis 1912

Fréquence de la mise à jour : quotidienne

Médium d'emmagasinage : copie papier, disquette

Environnement informatique : PC, Q&A

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : coût de recouvrement et de reproduction

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : géologie; minéraux; Prairies.

Renseignements supplémentaires :

1. Les données sont les descriptions de chaque affleurement.
2. En dépit du fait que le Department of Energy and Mines a pris toutes les précautions nécessaires lors de la compilation, de l'interprétation et de la reproduction de la présente base de données, il est impossible d'en garantir toute l'exactitude; par conséquent, toute personne qui se fie à ces données le fait à ses propres risques. Le Department of Energy and Mines et le gouvernement de la Saskatchewan n'acceptent aucune responsabilité à l'égard d'erreurs, omissions ou inexactitudes relatives à la base de données ou qui pourraient en découler.

Territoires du Nord-Ouest

NT-HMS-0184 : Base de données sur les déversements de matières dangereuses

Description sommaire : Base de données sur les déversements de matières dangereuses déclarés au service téléphonique permanent de déclaration des déversements dans les Territoires du Nord-Ouest

Organisme responsable : Department of Renewable Resources

Personne(s)-ressource(s) : M. Emery Paquin, Assistant Director, Pollution Control, Department of Renewable Resources, C.p. 1320, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9
Téléphone : (403) 873-7654
Télécopieur : (403) 873-0221

Moyens d'accès : par l'entremise de l'organisme responsable

Variables incluses :

- déversement (nombre, date, lieu)
- produit déversé (volume/quantité)
- partie responsable (source, cause, raison)

Méthodes d'acquisition des données : déclarations volontaires/obligatoires des déversements faites par téléphone au service permanent de déclaration des déversements des Territoires du Nord-Ouest

Couverture géographique : Territoires du Nord-Ouest.

Unité(s) géographique(s) de mesure : emplacement

Période d'enregistrement : depuis 1981

Fréquence de la mise à jour : mensuelle

Médium d'emmagasinage : disquettes

Environnement informatique : PC, RBASE

Restrictions et conditions : aucune

Renseignements sur le prix : sans frais

Sources imprimées correspondantes : aucune

Langues utilisées : anglais

Aide à l'utilisateur : aucune

Mots clés : contaminants; nord; déversements.

Renseignements supplémentaires : Il est prévu de saisir dans le système les données sur les déversements qui se sont produits à partir de 1972.

Territoire du Yukon

Aucune référence



Amélioration des
données propres à
l'état du terrain

Table ronde nationale
sur l'environnement
et l'économie



National Round Table
on the Environment
and the Economy

Édifice Canada, 344, rue Slater, bureau 200, Ottawa (Ontario) Canada K1R 7Y3
tél. : (613) 992-7189 • téléc : (613) 992-7385 • Courrier électronique : admin@nrteeetnee.ca • Web : <http://www.nrteeetnee.ca>



Imprimé au Canada sur papier recyclé